



Délibération

Conservatoire/JNR

Envoyé en préfecture le 04/10/2021

Reçu en préfecture le 04/10/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20210923-2021_118PROCONS-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021

2021 – 118. CONSERVATOIRE MUNICIPAL AGRÉÉ DE MUSIQUE ET DE DANSE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2021 / 2026

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Étaient présents : 27

DRAPRON Bruno, BARON Thierry, BERDAI Ammar, CALLAUD Philippe, CHEMINADE Marie-Line, DEREN Dominique, TERRIEN Joël, TORCHUT Véronique, TOUSSAINT Charlotte, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, BUFFET Martine, CAMBON Véronique, CARTIER Nicolas, CHANTOURY Laurent, DAVIET Laurent, DEBORDE Sophie, GUENON Delphine, JEDAT Günter, ARNAUD Dominique, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, CATROU Rémy, CHABOREL Sabrina, DIETZ Pierre, MARTIN Didier, MAUDOUX Pierre, ROUDIER Jean-Pierre

Excusés ayant donné pouvoir : 7

CREACHCADEC Philippe à Marie-Line CHEMINADE, DELCROIX Charles à TOUSSAINT Charlotte, EHLINGER François à Laurent DAVIET, MACHON Jean-Philippe à ROUDIER Jean-Pierre, PARISI Evelyne à DRAPRON Bruno, ROUSSAUD Barbara à Rémy CATROU, VIOLLET Céline à ARNAUD Dominique

Absente excusée : 1

BETIZEAU Florence

Secrétaire de séance : Günter JEDAT

Date de la convocation : 16/09/2021

Date d'affichage : 04 OCT. 2021

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2006 qui rend obligatoire la rédaction d'un projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique et de Danse,

Vu le rapport de la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture établi par M. Laurent CHASSAIN, inspecteur de la création artistique, en août 2014,

Vu le résultat de l'enquête de satisfaction menée auprès des usagers en 2019,

Considérant l'obligation faite aux établissements d'enseignement artistique agréés de mettre un projet d'établissement au centre de leur fonctionnement,



Considérant les orientations préconisées dans la réforme des conservatoires en cours de réflexion,

Considérant que le projet d'établissement, corrélation entre objectifs et moyens, engage les différentes parties et nécessite l'adoption du Conseil Municipal pour être mis en place,

Après consultation de la Commission « Vivre ensemble » du jeudi 9 septembre 2021,

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'adoption et la mise en place du projet d'établissement 2021-2026 du Conservatoire à Rayonnement Communal de Musique et Danse.
- Sur l'autorisation donnée au Maire, ou à son représentant, de signer tout document relatif à ce projet.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité ces propositions.

Pour l'adoption : 34

Contre l'adoption : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Préambule

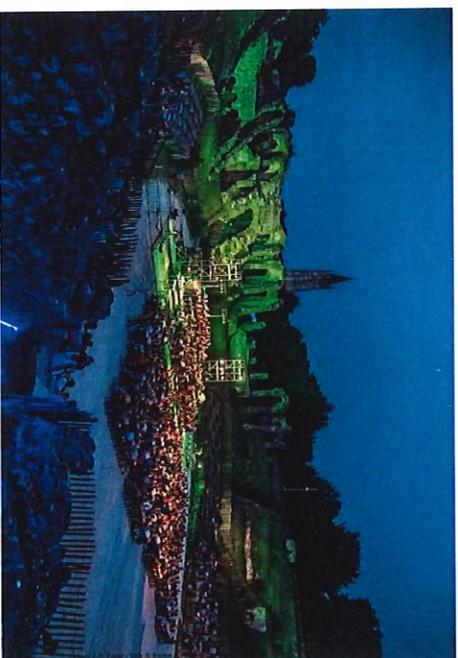
Le projet d'établissement est destiné aux élus, enseignants, partenaires, usagers de l'établissement, tutelles administratives et pédagogiques. Il définit l'établissement ainsi que ses objectifs prioritaires. Il présente les missions et définit les actions ainsi que le processus de leur mise en œuvre pour les 5 années à venir. Déclinaison de la politique culturelle de la Ville de Saintes, il s'inscrit dans les orientations et les préconisations nationales publiées par le Ministère de la Culture. Sa conception et son application relèvent de l'autorité du directeur de l'établissement, en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'établissement : élus, usagers, professionnels, partenaires internes et externes à la municipalité.

Le projet d'établissement se doit d'être un outil d'évolution pour une institution en mouvement. Depuis 2009, le conservatoire a su proposer le développement de dispositifs innovants et la construction d'un projet d'établissement fort, mettant au centre des apprentissages la pratique collective, l'ouverture aux différents répertoires, la transversalité, la création, l'approche corporelle et le travail vocal. Aujourd'hui le conservatoire est perçu comme un établissement de référence sur le territoire, tant par la qualité de ses propositions pédagogiques et d'action culturelle que par le niveau artistique et de formation de son équipe enseignante. Il reste néanmoins confronté à des problématiques de financement et de locaux, à la faiblesse des propositions de médiation et d'éducation artistique (hors dispositif Chant'école) ainsi qu'à la nécessité de poursuivre les évolutions entamées sur les cursus proposés et l'ouverture aux différents répertoires et esthétiques.

La période de crise sanitaire traversée à partir de mars 2020 a obligé l'équipe pédagogique à développer des outils de suivi à distance pour les différents

enseignements. Cette situation a accéléré la réflexion et la mise en œuvre de l'utilisation du numérique dans la pédagogie. Elle a démontré l'intérêt mais aussi les limites de ces approches qui devront trouver leur juste place dans les approches pédagogiques.

Ce projet d'établissement doit permettre au conservatoire de se développer dans la continuité des évolutions entreprises lors des deux précédents projets d'établissement mais aussi de répondre aux nouveaux enjeux du territoire. En effet, tout en poursuivant et développant ses missions d'enseignement et de diffusion de la musique et de la danse, au service d'un public toujours plus nombreux, en lien avec ses partenaires, le conservatoire doit, en complément, mettre en œuvre de nouvelles propositions d'enseignement et d'éducation artistique pour s'adapter à ces évolutions.



Sommaire

Introduction.....	4
Les missions	6
Objectifs.....	6
1. Présentation du conservatoire.....	8
1.1. Contexte	8
1.2. Les missions de l'établissement d'enseignement artistique.....	8
1.3. Les publics du conservatoire et leur évolution récente	10
1.4. Les ressources humaines	17
1.5. Les disciplines enseignées et leur évolution.....	19
1.6. Les objectifs pédagogiques.....	21
1.7. Les activités de diffusion	24
1.8. L'Espace Saint-Eutrope	24
1.9. Les partenaires	25
2. Bilan de la période 2016 / 2020 et analyse de l'existant (hors Espace Saint-Eutrope).....	26
2.1. Les ressources.....	26
2.2. Les locaux	29
2.3. Les matériels.....	30
2.4. Les moyens d'information	31
2.5. L'action culturelle	33
2.6. Bilan du projet d'établissement 2016 /2020	34
2.7. Forces et faiblesses de l'établissement.....	36
2.8. Les usagers du conservatoire et leurs attentes	38
2.9. Synthèse des chiffres	39
3. Perspectives 2021 / 2026 (hors Espace Saint-Eutrope)	40
3.1. Rayonnement local, départemental ou régional	41
3.2. Missions à créer, confirmer et redéfinir	42
3.3. Personnel, restructuration et formations professionnelles à mettre en place	56
Conclusion	72
<u>Annexes</u>	
Annexe 1 : Plan de formation pluriannuel 2021 / 2026.....	74
Annexe 2 : Plan pluriannuel d'investissement (parc instrumental)	76
Annexe 3 : Répartition horaire temps de travail des enseignants.....	77
Annexe 4 : Inventaire du parc instrumental	80
Annexe 5 : Projet Dans'école	81
Annexe 6 : État des lieux et perspectives sur l'enseignement des musiques actuelles sur le territoire saints (Johan Gardré ; avril 2020)	83
Annexe 7 : Résultats de l'enquête auprès des usagers juin 2019.....	97
Annexe 8 : Synthèse des groupes de travail des enseignants.....	109
Annexe 9 : Comptes-rendus des COPIL.....	115

Introduction

Service municipal ouvert à tous, situé historiquement au cœur de l'Abbaye-aux-Dames, le conservatoire propose un enseignement complet, riche, innovant et diversifié, accessible à partir de 4 ans. Reconnu pour la qualité de sa formation, il se démarque par sa capacité à innover, en plaçant l'expérience de la scène, l'approche corporelle, la création et l'ouverture aux différentes esthétiques au cœur de l'apprentissage. Il bénéficie ainsi d'une image très positive auprès des institutions, des nombreux partenaires mais aussi des familles le fréquentant.

Agréé par le Ministère de la Culture depuis 1980, le conservatoire propose un cursus diplômant reconnu au niveau national. C'est aussi un lieu d'accueil des musiciens amateurs qui peuvent venir partager leur passion de la musique au sein des différents orchestres de l'établissement. Soucieux de rendre la musique et la danse accessibles au plus grand nombre, il développe de nombreuses actions sur le territoire et doit permettre l'épanouissement de chacun grâce à une approche moderne de l'enseignement artistique qui met l'artiste amateur ou en devenir au centre du projet. Des concerts, spectacles, auditions enrichissent les enseignements tout au long de l'année.

Le financement est assuré par la Ville de Saintes, avec une participation de la commune de Chaniers (seule commune conventionnée) et le soutien du Conseil Départemental et de la DRAC (en 2019 et 2020).

Le conservatoire gère également l'Espace Saint-Eutrope. Cet équipement municipal dédié au développement des musiques actuelles sur le territoire propose des missions distinctes mais complémentaires et transversales avec celles du conservatoire. Le service est donc composé de deux entités propres. Le document cadre ici proposé ne fera référence à l'Espace

Saint-Eutrope que de manière succincte. En effet, d'autres documents régissent le projet de cette entité du service.

Le renouvellement du projet d'établissement a pour objectif d'adapter l'enseignement et l'éducation artistique aux réalités d'aujourd'hui. Il doit permettre de répondre aux enjeux artistiques et culturels du territoire en étant compatible avec les schémas départementaux et les orientations ministérielles. Il s'appuie sur :

- les attentes et orientations de l'équipe municipale ;
- le rapport d'inspection du Ministère de la Culture reçu en août 2014 ;
- Le bilan du projet d'établissement 2016/2020 ;
- l'état des lieux réalisé par les équipes du conservatoire ;
- le résultat de l'enquête de satisfaction menée auprès des usagers en 2019 ;
- les orientations préconisées dans la réforme à venir des conservatoires,
- les conclusions des groupes de travail internes menés par les coordinateurs durant l'année et lors des réunions plénières de juillet 2020 sur les thématiques suivantes :
 - outils numériques existants pour l'enseignement artistique et démarche pédagogique pour leur utilisation,
 - l'éducation artistique et la médiation,
 - les cursus,
 - le lien musique et danse dans les projets et la place de la danse dans le début d'apprentissage au conservatoire,
 - rapprocher encore davantage la formation musicale de la pratique instrumentale, vocale et chorégraphique et de la création,
 - les musiques actuelles et le théâtre au sein du conservatoire,
 - le conservatoire dans la cité,
 - le travail en réseau.

- Les conclusions des groupes de travail transversaux constitués dans le cadre de l'élaboration de ce projet d'établissement sur des thématiques fortes :
 1. financement de la structure et enjeux territoriaux,
 2. enseignement et action culturelle,
 3. éducation artistique,
 4. locaux et parc instrumental,
 5. communication,
 6. ressources humaines,
 7. ouverture du conservatoire sur le territoire et partenariats.
- Étaient invités lors de ces groupes de travail :
- Sébastien Collin, directeur du cabinet de Mr le Maire ;
 - Dominique Deren, adjointe au maire déléguée à la culture ;
 - Charlotte Toussaint, adjointe au maire ;
 - Véronique Abelin-Drapron, conseillère municipale déléguée à la communication ;
 - Marie-Line Cheminade, adjointe au maire, déléguée aux Ressources Humaines ;
 - Philippe Collonge, coordinateur de pôle ;
 - Jean-Nicolas Richard, directeur du conservatoire ;
 - Alice Laine, secrétaire du conservatoire.
- et, selon les groupes :
1. Philippe Callaud, adjoint au maire en charge des finances ; Alexandre Grenot, vice-président culture/sport (CDA) ; Eric Pannaud, vice-président éducation (CDA) ; Jérôme Gilbert, directeur du service finances ; Monique Lestable, directrice du service enfance jeunesse (CDA) et Grégory Demazoin, coordinateur du contrat de ville (CDA).
 2. Cyrille Gaultier, représentant des professeurs ; Steve Pourpoint, animateur de l'Espace Saint-Eutrope ; Sylvie Thomas, service VAH,

anciennement sur le poste action culturelle ; Valérie Gauthier, présidente de l'APEC et Ludovic Labrousse, représentant des parents d'élèves.

3. Véronique Cambon, conseillère municipale déléguée à la jeunesse et vice-présidente politique jeunesse communautaire (CDA) ; Eric Pannaud, vice-président éducation (CDA) ; Melinda Bressan et Ludovic Bougouin, représentants des professeurs, Maud Gadjou-Hartz, conseillère pédagogique départementale musique de l'Education Nationale ; Monique Lestable, directrice du service enfance jeunesse (CDA) et Grégory Demazoin, coordinateur du contrat de ville (CDA).
4. Joël Terrien, adjoint au maire en charge des travaux ; Ludovic Bougouin et Cyrille Gaultier, représentants des professeurs ; Franck Pollet, directeur de la coordination des services techniques ; Jérôme Gilbert, directeur du service finances ; Marianne Rossi, chargée de mécénat au sein du service des finances ; Jonathan Traver, technicien du conservatoire ; Valérie Gauthier, présidente de l'APEC et Ludovic Labrousse et Alicia Hénaux, représentants des parents d'élèves.
5. Suzy Belaud, directrice du service communication.
6. Anne-Claire Samson, directrice du service Ressources Humaines.
7. Alexandre Grenot, Vice-président culture/sport (CDA) ; Odile Pradem Faure, directrice de l'association Abbaye aux Dames, la cité musicale ; Dominique Sarah, directrice du Gallia Théâtre ; Victor Crespi, représentant l'association Coconut ; Alain Abril, City Jazzy, Mehdi Kihel, directeur de l'Atlantic Ciné ; centre social Belleuvre ; centre social Boiffiers Bellevue ; Bruno Soulet, compagnie Coyote Minute ; Steve Pourpoint, animateur de l'Espace Saint-Eutrope ; Karim Younes, directeur des médiathèques ; Muriel Perrin, directrice du service Ville d'Art et d'Histoire ; Matthieu Dussauge, directeur des musées

Le confinement qui s'est déroulé de novembre à décembre 2020 a entraîné la modification du fonctionnement du groupe de travail n°7 qui n'a pu se tenir avec tous les participants sur une même séance. Il a été décidé de le

répartir sur une période plus longue par petits groupes de travail avec chaque partenaire.

Le projet d'établissement, adopté par le conseil municipal, engage le conservatoire dans l'accomplissement des missions correspondant à son classement et aux objectifs de politique culturelle fixés par les élus.

A l'occasion des différentes réunions de travail, les missions et les objectifs du conservatoire ont fait l'objet d'une analyse et suscité les échanges afin de préparer les enjeux à venir pour l'établissement.

Le conservatoire étant aussi un lieu de formation du citoyen de demain, il a été décidé d'intégrer aux objectifs une démarche éco-responsable, dans le fonctionnement comme dans les projets mis en œuvre.

Les missions

Enseignement et éducation

- contribuer au développement de l'enseignement et de l'éducation artistique pour tous sur le territoire ;
- accompagner chaque élève musicien, danseur dans sa pratique et dans sa démarche d'apprentissage afin d'en faire un amateur éclairé tout en délivrant les acquis nécessaires à ceux qui souhaitent s'orienter dans une voie de professionnalisation ;
- proposer un enseignement innovant et ouvert aux sensibilités et outils actuels.

Diffusion

- renforcer la transversalité entre toutes les formes d'art ;
- valoriser le travail fait au conservatoire dans le cadre de l'animation de la vie culturelle du territoire ;

- assurer en direction des publics une offre abondante et de qualité de manifestations diversifiées faisant du conservatoire un foyer culturel actif.

Rôle dans la cité

- soutenir les initiatives et la pratique des artistes amateurs ;
- développer les actions de médiation pour les différents publics ;
- favoriser le lien social et les collaborations sur le territoire ;
- mettre en commun outils et moyens culturels.

Objectifs

Enseignement et éducation

- proposer une pédagogie active et innovante grâce à la formation professionnelle continue des enseignants et au travail en commun de l'équipe pédagogique ;
- décloisonner les pratiques en favorisant la transversalité et les temps d'enseignements communs entre les disciplines ;
- valoriser les pratiques collectives ;
- maintenir le positionnement fort du travail autour de l'accompagnement ;
- maintenir l'importance du projet vocal au sein de la structure.

Diffusion

- mettre en place l'action pédagogique (diffusion) dans le cadre de spectacles positionnant l'élève comme artiste complet ;
- développer des actions permettant d'aller à la rencontre d'un large public, y compris le « public empêché » ;
- développer les interventions en milieu scolaire et en direction de la petite enfance.

Coordination/partenariat

- accueillir et/ou avoir une mission conseil auprès d'ensembles locaux existants ;
- articuler les équipements culturels communaux et les pratiques associatives, en particulier au niveau des musiques actuelles.

Ce projet se décline comme un document-cadre proposant une évolution des enseignements artistiques de l'établissement sur 5 ans, avec comme axe majeur le renouvellement et développement des pratiques. Il positionne le conservatoire comme un acteur culturel fort, un lieu où l'élève et l'artiste amateur sont accueillis sur un projet artistique fondé sur les pratiques collectives et l'interdisciplinarité tout en proposant, autant que possible, des parcours personnalisés. Il souhaite placer l'établissement comme un interlocuteur indispensable pour développer l'éducation artistique, comme un lieu ressources pour le territoire, non exclusivement centré sur des activités d'enseignement.



1. Présentation du conservatoire

1.1. Contexte¹

Saintes est une ville de 25470 habitants en 2020 intégrée dans une Communauté d'Agglomération de 36 communes et de 59944 habitants en 2020. Sa population, vieillissante (37.6% de retraités), diminue régulièrement depuis 2006. Ville d'art et d'histoire, l'agglomération de Saintes reste fortement marquée par un patrimoine gallo-romain unique dans l'ouest de la France. Cité culturellement dynamique, de nombreux vestiges témoignent de son passé prestigieux et de son statut passé d'ancienne capitale de l'Aquitaine antique.

Le conservatoire accueille des effectifs d'enfants principalement scolarisés à Saintes et sur le territoire de CDA.

Nombre d'élèves scolarisés à Saintes pour l'année scolaire 2019/2020 :

- maternelles : 636
- primaires : 1484
- collèges : 2534
- lycée : 2719

Nombre d'élèves scolarisés en CDA pour l'année scolaire 2019/2020 :

- maternelles : 948
- primaires : 1889
- collège (Burie) : 259

Le revenu médian annuel des habitants de Saintes est évalué à 19 930 (2017). Ce chiffre est moins élevé que le revenu médian national par an

¹ Provenance des données :

Population : Insee, CLAP 2019, RP2016, recensement 2020

Nombre d'élèves scolarisés : data.education.gouv.fr et Service Éducation CDA de Saintes

Chiffres économiques : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

(20 820 euros). Le taux d'activité des 15 à 64 ans est de 71.6%, dont 13.3% de chômeurs (hausse de 11,76% entre 2011 et 2016). Seuls 45% des ménages fiscaux (13133) sont imposés en 2017, contre 57,3% en 2012.

Le secteur économique le plus important de la ville de Saintes est celui du commerce, transports et services divers (69,6% en 2019), suivi de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale.

1.2. Les missions de l'établissement d'enseignement artistique

1.2.1. Une mission pédagogique

Le conservatoire se doit d'être un lieu de ressources (conseils pour les amateurs) et de référence pour le territoire. C'est un pôle d'apprentissage artistique pour ses élèves et pour des amateurs mais aussi un acteur d'éducation pour les scolaires. Il dispense dans ce but un enseignement spécialisé riche et diversifié et développe différentes propositions de médiation culturelle. Pour ce faire, il utilise des supports pédagogiques permettant l'accès à différents styles musicaux et chorégraphiques, spécialités et disciplines à travers lesquels ces publics peuvent s'identifier. Il concourt au développement de la pratique musicale et chorégraphique amateur que ce soit en son sein ou avec différentes structures partenaires. Il doit permettre à tous les élèves de développer une culture musicale et chorégraphique complète et de maîtriser les moyens d'expression, les connaissances et les techniques.

L'enseignement artistique se présente comme un parcours dans lequel l'élève va suivre un cursus contenant différentes disciplines, organisé autour d'un projet artistique et culturel global. L'élève suit des cours réguliers dispensés tout au long de l'année et organisés suivant une progression établie. Il est amené à présenter en public des travaux personnels ou collectifs, s'inscrit à des activités ponctuelles, rencontre des

artistes invités, est auditeur privilégié de spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle de la Ville ou de structures partenaires.

L'enseignement proposé a pour but de contribuer à l'épanouissement personnel et artistique de l'individu en commençant par une approche généraliste et globale qui vise à éveiller, faire découvrir, développer le goût et construire la motivation avant d'approfondir et de perfectionner son approche. Coursus diplômant ou simple soutien à la pratique, il s'agit toujours de susciter et de développer l'intérêt et la curiosité, d'encourager l'investissement et le dépassement de soi, en vue d'une formation artistique de qualité.

1.2.2. Une mission culturelle territoriale

- **Une programmation riche**
La diffusion et la création, organisées tant avec le concours des élèves que des enseignants et/ou celui d'artistes indépendants sont des composantes du projet d'établissement, étroitement associées aux missions pédagogiques dont elles constituent à la fois des moyens et des résultats.

- **Un rayonnement large et étendu**
Depuis 2012, le conservatoire municipal de musique et de danse privilégie les actions hors les murs, en partenariat avec les acteurs culturels locaux et/ou les communes de la CDA, afin de proposer une diffusion originale et complète ayant un rayonnement territorial. Cette volonté tient à la nécessité de faire connaître à la population d'un territoire élargi les différentes propositions pédagogiques et artistiques de l'établissement et de participer à la politique culturelle et à la mise en valeur du patrimoine local. Ces actions ont été moins nombreuses du fait du contexte budgétaire.

- **Un équipement municipal dédié au développement des musiques actuelles rattaché au conservatoire depuis 2017**

L'Espace Saint-Eutrope soutient le développement des pratiques amateurs et professionnelles (mise à disposition de studios pour les répétitions des groupes et instrumentistes, accompagnement technique, conseils, ...), **accompagne les porteurs de projets locaux, aide au suivi de l'organisation de concerts, coordonne les activités du territoire et anime et propose des actions culturelles** dans le domaine des musiques actuelles et des arts urbains. Un état des lieux des musiques actuelles sur le territoire (diffusion, enseignement, accompagnement) a été réalisé en 2020 par le service, il sera un point de départ pour la réflexion au sein du conservatoire sur l'enseignement de cette discipline (en gestion propre ou en partenariat).

- **Une cohérence territoriale à promouvoir**
Plus qu'un simple centre de formation et de pratiques musicales et chorégraphiques, le conservatoire constitue un outil de valorisation du territoire sur le plan culturel. Nous devons inscrire nos actions dans cette perspective de territoire et renforcer nos partenariats au sein du département et de la région

- **Une dimension intercommunale en construction**
Bien que le conservatoire accueille un public issu de l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération de Saintes, la compétence culturelle ne fait pas partie des compétences transférées à la CDA. Néanmoins, il paraît essentiel de réfléchir à la structuration d'un réseau entre les différentes entités d'enseignement artistique existantes sur le territoire et à la participation au financement de la structure par l'agglomération. Malgré la nécessité de cette démarche, clairement énoncée lors des deux précédents projets d'établissement la situation n'a pas évolué depuis 2012.



1.2.3. Une mission sociale

« L'éducation artistique est le premier vecteur de la démocratisation culturelle. Elle permet de former le sens artistique et de développer la sensibilité et l'éveil à travers la rencontre de l'imprévu, le plaisir de l'expérimentation, la connaissance d'œuvres de références. La formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. »
Charte du Ministère de la Culture

Le conservatoire est un espace ouvert de rencontre, de partage, de création collective, tout en étant vecteur d'intégration sociale.

Au travers d'actions de sensibilisation et d'élargissement des publics (cf compte rendu du groupe de travail « le conservatoire dans la cité »), cette démocratisation de la culture ouvre l'établissement sur son environnement et contribue à la réduction des inégalités d'accès aux pratiques culturelles.

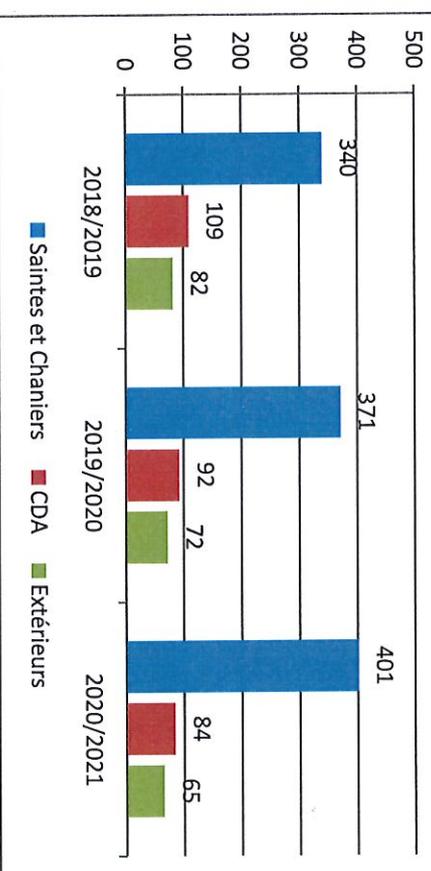
1.3. Les publics du conservatoire et leur évolution récente

1.3.1. Provenance géographique

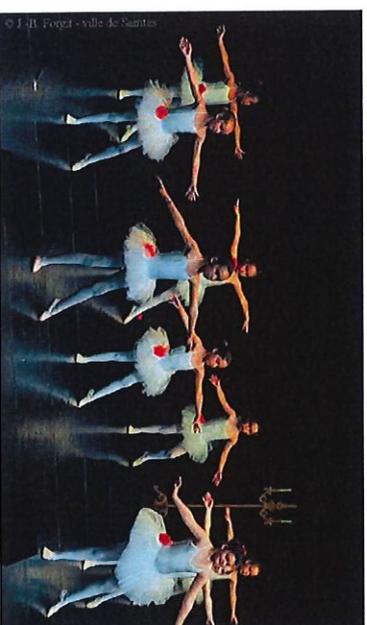
La majorité des élèves est domiciliée à Saintes (ou Chaniers, commune conventionnée). Parmi les élèves extérieurs, 56% sont issus de la CDA. La contrainte liée à la distance avec le site d'enseignement et au nombre de déplacements à effectuer pour suivre un cursus complet est un des facteurs de la « non fréquentation » du conservatoire.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Saintes et Chaniers	64%	69.3%	72.9%
CDA	20.5%	17.2%	15.3%
Extérieurs	15.4%	13.5%	11.8%

Répartition des élèves cotisants par zone géographique



L'effectif saintais correspondant à 2,16 % de la population de la commune. Ce taux est supérieur à celui qui est constaté dans les communes de taille voisine disposant d'un établissement public d'enseignement artistique, d'autant qu'il ne s'agit ici que d'élèves inscrits (hors Chant'école et actions envers les scolaires)



© J.B. Forget - ville de Saintes



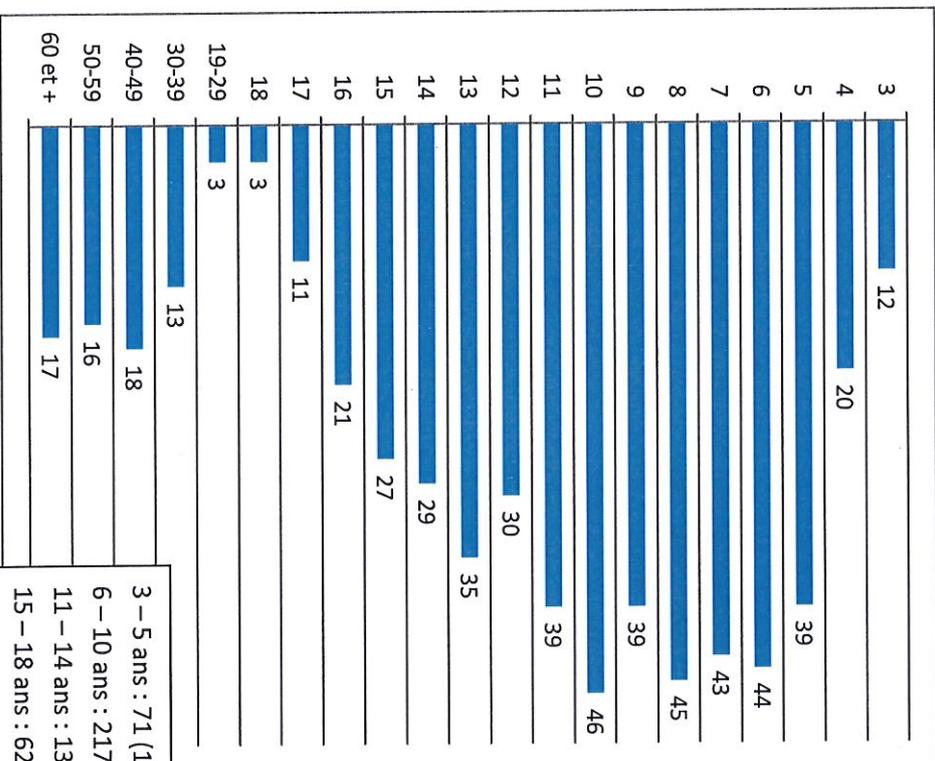
1.3.2. Répartition par QF des familles en septembre 2020

	Nombre de familles	Pourcentages
QF1 (inférieur ou égal à 400)	14	5%
QF2 (de 401 à 600)	17	6%
QF3 (de 601 à 800)	28	9%
QF4 (de 801 à 1000)	33	11%
QF5 (de 1001 à 1300)	34	12%
QF6 (de 1301 à 1600)	47	16%
QF7 (de 1601 à 1800)	19	6%
QF8 (de 1801 à 2000)	6	2%
QF9 (supérieur à 2000)	97	33%

Malgré une politique tarifaire très avantageuse pour les Saintais et habitants des communes conventionnées et la mise en place en 2017 de nouvelles tranches de quotient familial pour échelonner davantage la tarification, le pourcentage d'élèves issus des familles à faibles revenus reste, malgré une légère augmentation, peu élevé. Il semble donc important d'interroger les actions à mettre en œuvre pour ce public tout en adaptant si besoin à nouveau la tarification pour les QF les plus faibles. Le faible potentiel de l'établissement pour la mise en œuvre d'actions d'éducation artistique et de médiation en direction des publics éloignés est un frein important à l'accès pour tous à l'enseignement artistique.

1.3.3. Analyse de l'effectif d'élèves (hors Chant'École) en septembre 2020

	Nombre	Pourcentage
Filles	351	64%
Garçons	199	36%



3 – 5 ans : 71 (13%)
 6 – 10 ans : 217 (40%)
 11 – 14 ans : 133 (24%)
 15 – 18 ans : 62 (11%)
 Adultes : 67 (12%)



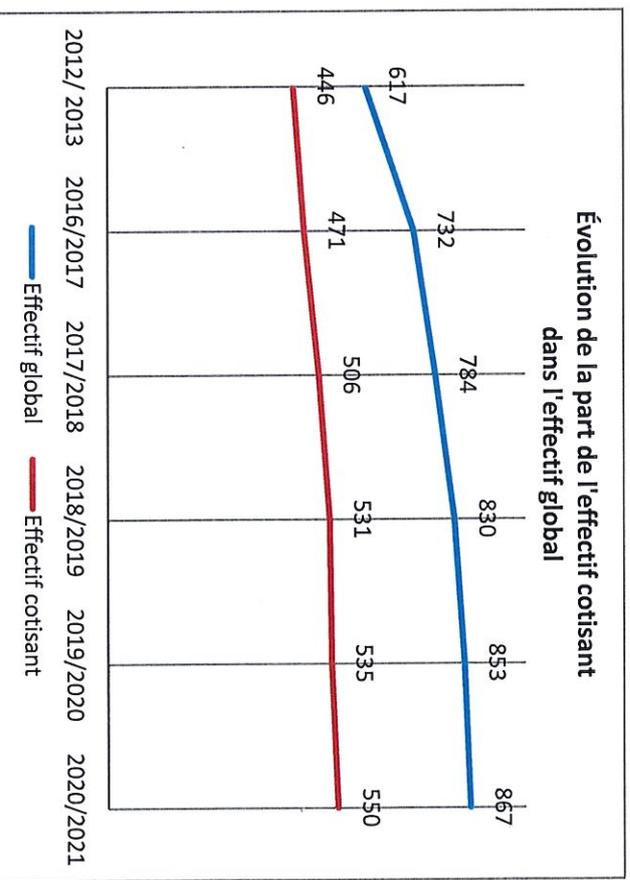
- 53% des élèves ont moins de 10 ans ;
- le potentiel d'inscriptions en éveil musical et chorégraphique, malgré une amélioration de l'offre proposée, n'est toujours pas exploité suffisamment ;
- la perte d'élèves à 11 ans (à partir du collège) est moindre qu'auparavant mais reste à surveiller, principalement sur le passage de 10 à 11 ans. Une autre vigilance doit être portée sur l'arrivée au lycée qui entraîne une érosion régulière des effectifs ;
- le nombre d'adultes amateurs accueillis au sein de la structure est en baisse. Cette proportion pourrait être majorée en revoyant la politique tarifaire, en développant les propositions d'accompagnement des musiciens amateurs et d'accueil d'adultes en danse. A ce jour la classe de chant lyrique et atelier lyrique accueille 42% des adultes de l'établissement.

L'érosion des âges, constatée dans tous les conservatoires, doit continuer d'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour :

- amener un maximum d'enfants inscrits en éveil/initiation/cycle 1 jusqu'au cycle 3, en danse, comme en musique ;
- proposer aux élèves ne souhaitant pas continuer sur le même mode d'apprentissage des aménagements permettant à chacun de rester au sein de la structure.

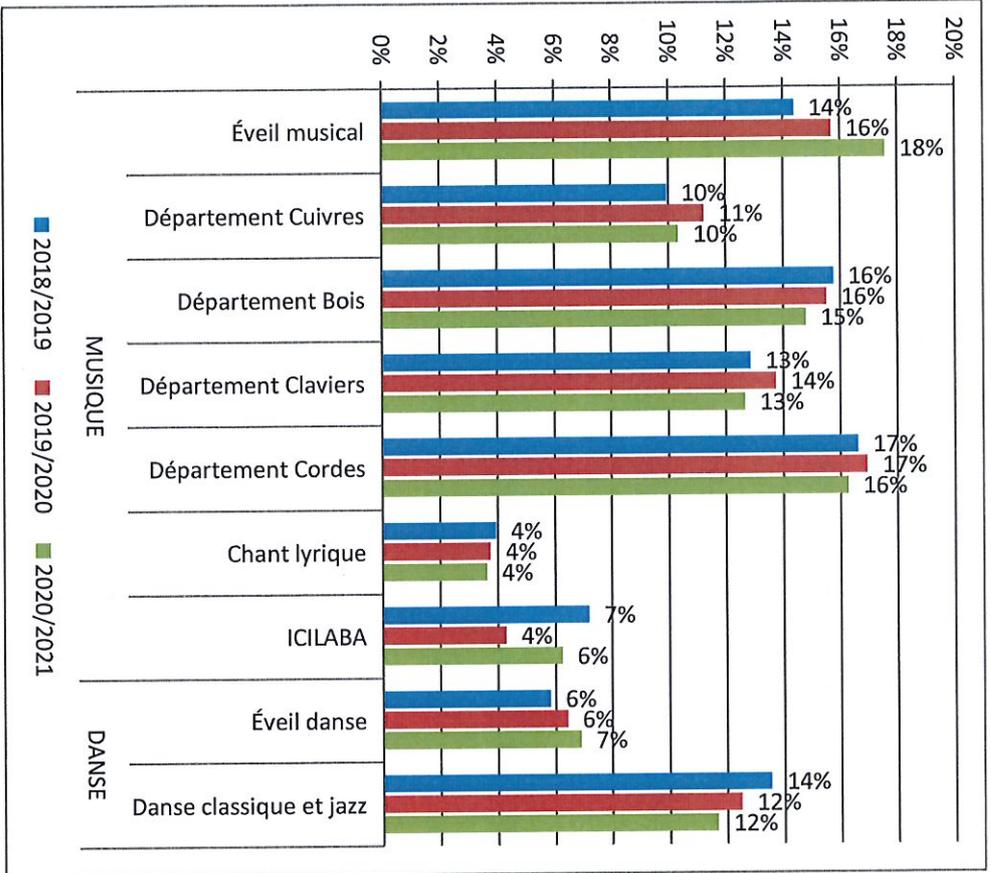
1.3.4. Evolution générale des effectifs

Les effectifs sont en hausse. L'écart entre les élèves cotisants (payants une cotisation pour leur scolarité) et l'effectif global s'agrandit car les élèves participant uniquement au dispositif Chant'École ne payent pas de cotisation au conservatoire s'ils ne sont pas inscrits sur des enseignements complémentaires.

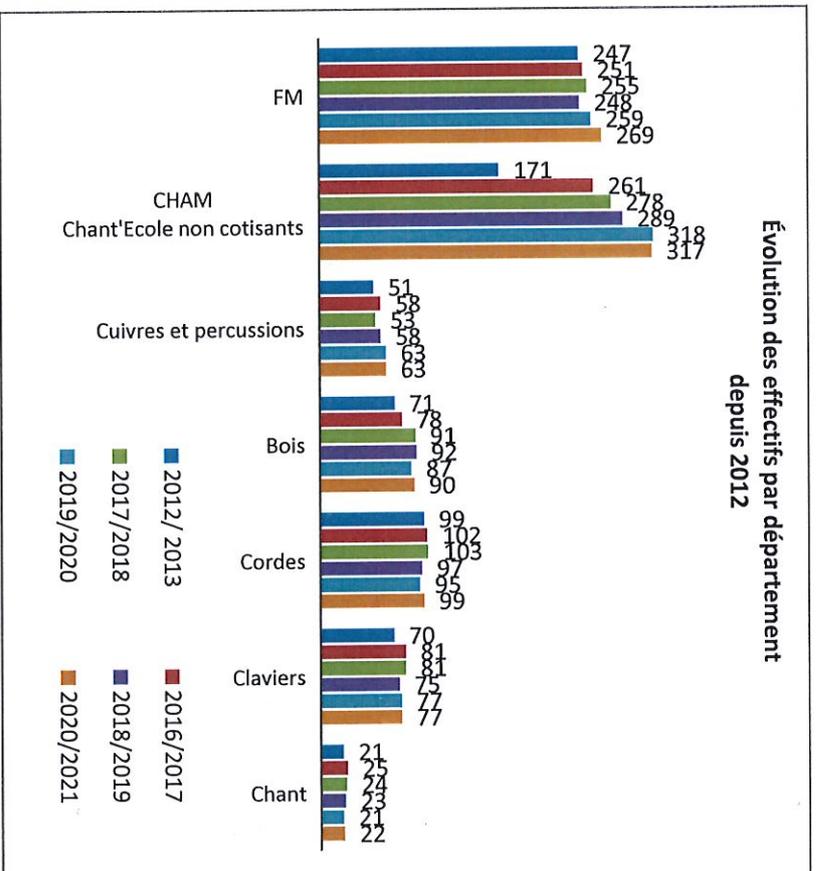


NB : Le conservatoire bénéficie d'une subvention du Conseil Départemental pour les élèves de moins de 16 ans issus de l'effectif global (dispositif Chant'École compris).





Certains parents trouvent la danse sous-représentée dans les actions du conservatoire. Cela peut s'expliquer par le fait que les élèves danseurs ne représentent que 19 % des effectifs.



Évolution des effectifs par département depuis 2012

Les effectifs sont en légère hausse mais il est à noter :

- la hausse des élèves Chant'Ecole non cotisants qui s'explique par l'arrivée au terme du dispositif en 2016/2017 puis, en 2019/2020, l'intégration d'une partie des élèves de l'école Saint-Exupéry au sein des classes de l'école Jean Jaurès ;
- la nouvelle dynamique de la classe de saxophone a permis de développer les effectifs du département bois. Ces derniers peuvent encore s'étoffer en développant davantage les actions de médiation autour du hautbois ;

le département cordes va devoir retrouver une dynamique de développement pour compenser les départs des grands élèves ces deux dernières années ;

le département des cuivres et des percussions a comblé la baisse des effectifs qui avait eu lieu entre 2013/2014 et 2014/2015 mais certaines classes restent à surveiller (le cor) et à développer (le trombone, complet mais disposant d'un faible volume horaire d'enseignement).

■ **Détail des effectifs en septembre 2020**

Nombre d'élèves inscrits au conservatoire :

550 contre 471 en 2016 (+16,77%)

Nombre d'élèves Chant'École :

351 (dont 34 sont inscrits au conservatoire, contre 37 en 2016, et inclus dans les 551 élèves mentionnés ci-dessus) contre 298 en 2016 (+17,79%).

Total des élèves :

867 contre 732 en 2016 (+ 18,44%)

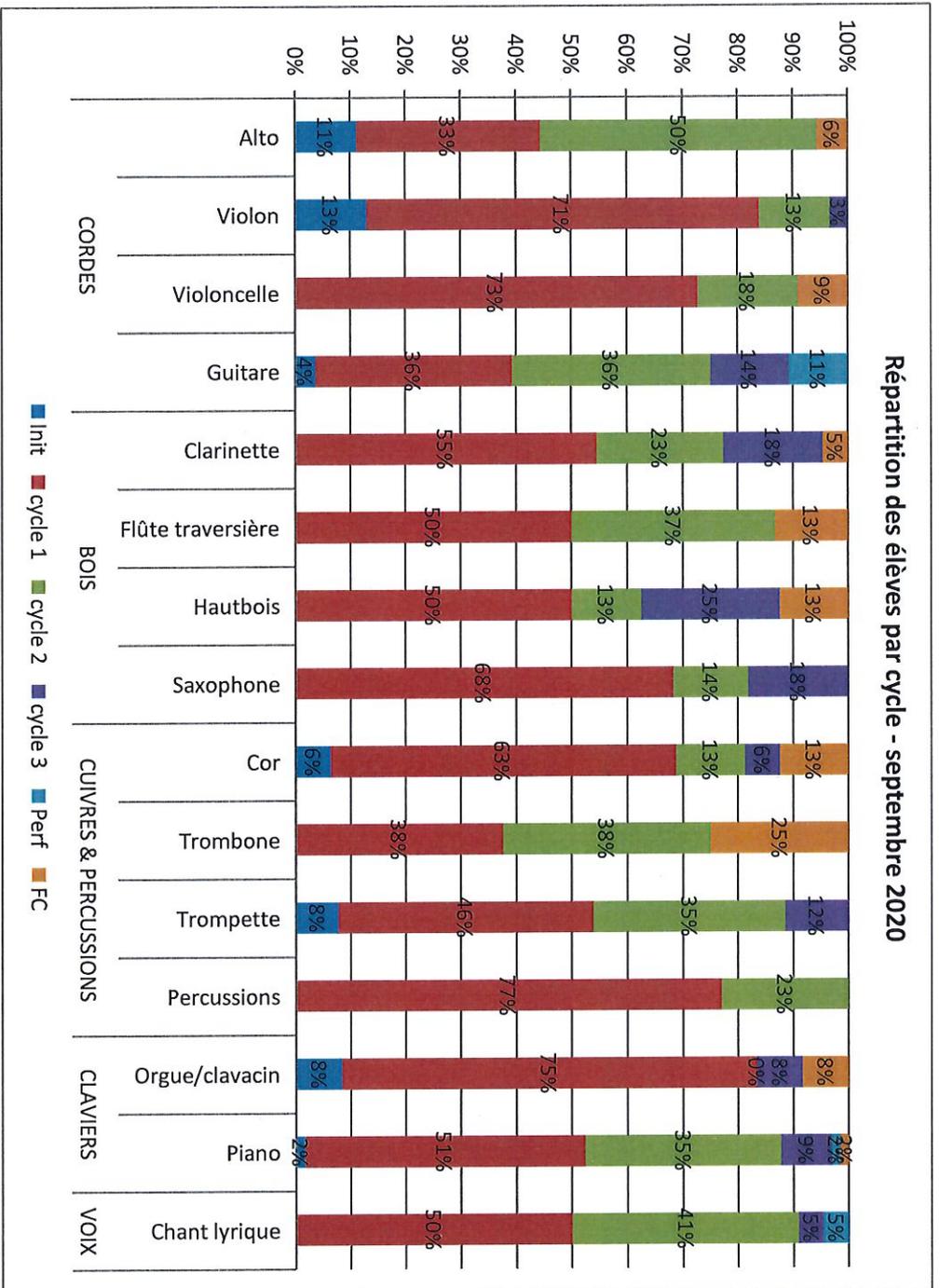
■ **Répartition des élèves**

Secteur	Sept 2012	Sept 2016	Sept 2020	Évolution 2016/2020
Pratiques collectives	180	234	278	18.8%
Cours instrumentaux	312	341	351	2.93%
Formation Musicale	247	251	269	7.17%
Éveil Musical	73	58	83	43.1%
dont Parcours découverte	14	18	24	33.33%
Danse	74	62	113	82.26%

Après une situation critique en 2016, le travail sur les aménagements du cursus danse pour permettre aux élèves de choisir le degré d'investissement au sein de la structure et l'accompagnement effectué auprès de l'équipe pédagogique du département, ont permis de revenir à des effectifs très satisfaisants mais pouvant néanmoins encore progresser. Les orientations prises au niveau de l'éveil ont aussi permis de revenir, puis dépasser, les effectifs de 2012 malgré la baisse souhaitée et nécessaire du nombre maximum d'élèves par cours. La demande sur le territoire est très importante et justifierait une augmentation de l'offre et donc, des effectifs.



Répartition des élèves par cycle - septembre 2020



La bonne répartition des élèves au sein des différents cycles est très importante pour une bonne composition des orchestres et l'évolution des classes dans le temps. Certaines classes sont actuellement en plein renouvellement, ce qui explique le pourcentage important de 1^{er} cycle.

Courseurs idéaux pour avoir une répartition équilibrée des différents instruments au sein des orchestres :

- Cycle 1 : 50 à 60%
- Cycle 2 : 25 à 35%
- Cycle 3 et perfectionnement : 10 à 20%

■ Évolution des effectifs physiques du conservatoire (hors Chant'Ecole)

	2012	2016	2017	2018	2019	2020
Éveil musical (PS, MS, GS, CP)	59	40	40	63	63	59
Parcours découverte	14	18	22	27	25	24
FM	247	233	255	248	259	269
Chant	20	25	24	23	21	22
Clarinette	19	20	20	20	19	22
Flûte	23	22	31	31	31	30
Hautbois	15	18	19	17	17	16
Saxophone	15	17	19	24	20	22
Piano	62	69	68	62	64	65
Orgue / Clavecin	10	13	13	13	13	12
Alto	24	23	23	19	19	18
Violon	31	30	31	28	30	31
Violoncelle	16	17	19	21	19	22
Guitare	30	30	30	29	27	28
Cor	12	12	11	13	15	16
Trombone	4	8	6	8	9	8
Trompette	24	25	24	24	26	26
Percussions	11	12	12	13	13	13
Total instruments	316	341	352	345	343	351
Éveil musique et danse			12	6		
Éveil danse	6	5	8	10	10	20
Initiation	17	14	18	24	26	22
Classique	48	47	48			
Jazz	39	47	45	79	70	71
Total danse	74	66	84	119	106	113
Chœur ICLLABA	13	35	30	42	24	38
Volume horaire enseignement non utilisé	2.62	0.47	-2.44	-0.25	-0.28	-2.49

Objectifs 2026	Evol horaire discipline
72	+1h
24	
280	+3h
22	
20	
26	
18	
24	+3,5h
80	+10h
12	
21	
34	+2h (transfert récré / violon)
18	+0.5h
28	
16	
11	+2h
25	
15	+1h
370	
20	+1h
24	
70	+1.5
114	
35	

Si certaines classes peuvent encore accueillir quelques élèves après la rentrée, d'autres en acceptent plus que le nombre de places officiellement disponibles afin d'anticiper la gestion des effectifs dans le temps. La mise en place du parcours découverte en 2011 a permis de faciliter le recrutement au sein des classes moins identifiées. Le solde du volume horaire disponible après la rentrée, toutes classes confondues, est négatif depuis plusieurs années et démontre l'exploitation efficace du potentiel actuel de l'établissement.

La baisse des effectifs du chœur ICLABA s'explique par le transfert sur le Pôle Saint-Exupéry pour les répétitions hebdomadaires. Le site n'est pas encore aménagé, peu d'activités y sont donc disponibles. De plus, le quartier d'implantation a inquiété certaines familles, à tort, et a parfois entraîné des déplacements supplémentaires (site hors Abbaye-aux-Dames). Cette difficulté n'aura été que passagère, les effectifs en septembre 2020 ayant connu un renouvellement très satisfaisant. L'aménagement complet du site, le regroupement de différentes activités du conservatoire et les actions de médiation à mettre en œuvre avec le centre social devraient permettre de mettre en valeur les atouts importants de ce site.

L'objectif des effectifs à atteindre est calculé pour une bonne répartition par niveau des différents élèves (essentiel pour les orchestres) en fonction de l'évolution souhaitées des volumes horaires pour les cours instrumentaux. Afin de permettre d'assurer une vraie offre de qualité et une continuité d'effectifs au sein des orchestres, quelques classes devront voir leur effectif augmenter dans les années à venir.

Celles dépassant leur objectif doivent, soit œuvrer dans le temps pour une meilleure répartition des élèves par niveau, soit voir leur volume horaire d'enseignement se développer afin de continuer d'accepter le nombre

d'élèves déjà inscrits lors des changements de niveau (et donc de volume horaire).

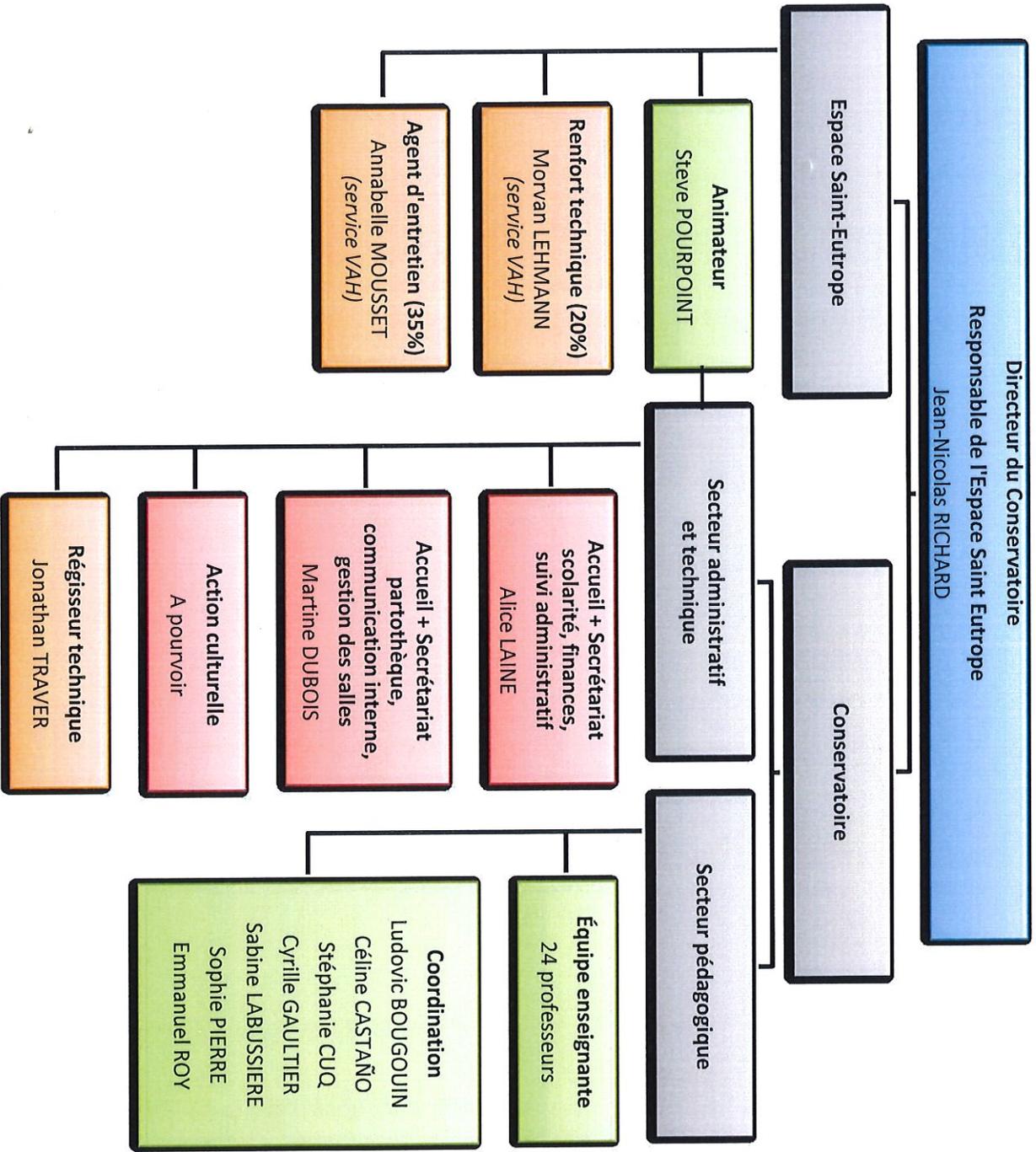
Il est indispensable d'œuvrer au développement de la classe de trombone.

1.4. Les ressources humaines

- 1 directeur
 - 2 personnes pour le secteur administratif
 - 1 technicien
 - 1 animateur musiques actuelles
 - 24 professeurs
- correspondant à :
- 3 ETP pour la direction, la technique, l'animation musiques actuelles,
 - 1,8 ETP pour le secrétariat
 - 18,45 ETP pour l'enseignement.

A cela se rajoutent les postes de gardiennage/entretien des locaux de l'Abbaye (salariés Abbaye) et des salles de danse (salariés Ville) ainsi que l'embauche ponctuelle d'intermittents sur les projets de l'établissement. Les emplois « Abbaye » sont pris en compte dans le calcul de la subvention à l'association.

Durant cette période 2016/2020, la création du service médiation et ses évolutions ont entraîné la perte d'un poste au sein de l'administration du conservatoire et ce, malgré la hausse des effectifs et l'intégration en 2017 de l'Espace Saint-Eutrope au sein du conservatoire (sans transfert de personnel pour assurer le suivi administratif et financier de cet équipement précédemment rattaché au service culture).



Au 1^{er} septembre 2020, sur 24 professeurs :

- 20 sont titulaires (soit 79%) dont :
 - 3 professeurs sont sur le grade de Professeur d'Enseignement Artistique,
 - 8 sont sur le grade d'Assistant d'Enseignement Artistique 1^{ère} classe (dont 2 sont lauréats de l'examen professionnel et en attente d'une promotion interne),
 - 9 sont sur le grade d'Assistant d'Enseignement Artistique 2^{ème} classe,
 - 4 sont contractuels (soit 21%),
- Le pourcentage de titulaires est supérieur à la moyenne nationale et s'explique par la réussite de nombreux professeurs lors derniers concours et examens mais aussi par l'application de la loi Sauvadet au sein de la collectivité.

La répartition des missions au sein de l'administration reste cloisonnée. Un travail en interne est en cours afin de rendre plus transversaux les différents postes.

La perte du poste « action culturelle », laissé vacant depuis la création du service médiation, devenu depuis le service VAH, fragilise le suivi des différentes actions de l'établissement, freine l'élaboration de projets mutualisés avec les partenaires et ne permet pas d'exercer la veille culturelle indispensable à la construction de nouveaux partenariats avec les artistes et structures du territoire. Afin de permettre une mise en œuvre sereine des nombreuses et différentes missions du service il est essentiel de procéder au recrutement d'un temps complet pour revenir à l'effectif administratif initial.

L'évolution des effectifs rend obligatoire la présence de deux personnes pour pouvoir assurer la continuité du suivi de la scolarité (1 pour 300 élèves conseillé au niveau national). Un travail sur les différentes fiches de poste du secteur administratif doit permettre de redéfinir les missions

de chacun et de gagner en transversalité au sein du secrétariat (cf perspectives)

Le conservatoire de Saintes reste un des rares sur le département à ne pas avoir de poste de musicien intervenant (DUMI) au sein de son établissement, poste indispensable à la construction et mise en œuvre d'une véritable politique de médiation et d'éducation artistique.

1.5. Les disciplines enseignées et leur évolution

1.5.1. Disciplines individuelles enseignées

Département des claviers : piano / orgue / clavecin

Département des bois : flûte traversière / clarinette / hautbois / saxophone

Département des cordes : violon / alto / violoncelle / guitare

Département des cuivres et percussions : trompette / cor / trombone et tuba (cursus plus court proposé par les professeurs cuivres) / percussions

Département de la voix : chant lyrique

1.5.2. Disciplines collectives

Cordes : ensemble à cordes junior / orchestre de chambre / ensembles de guitares

Harmonie : orchestre d'harmonie junior / orchestre d'harmonie

Chant : atelier lyrique / cœur de jeunes ICILABA

Autres : musique de chambre / atelier de musiques actuelles / atelier piano collectif / atelier de musique ancienne / orchestre symphonique / ensembles de classe

Les cycles 1.1 et 1.2 font de la pratique collective dans le cadre de leurs cours de formation musicale / orchestre.

Formation musicale : éveil / parcours découverte / formation musicale

Enseignement chorégraphique : éveil / initiation / danse classique / danse jazz (discipline complémentaire)

1.5.3. Constat

L'enseignement de la danse contemporaine, du basson, de la contrebasse, de la harpe est absent des propositions du conservatoire.

L'approche des musiques actuelles s'est développée mais reste très éloignée d'une formation complète en ce domaine. Chant variété, musiques amplifiées, jazz, musique assistée par ordinateur et musiques traditionnelles méritent une attention particulière sur le territoire.

Quelques classes ne peuvent se développer autant que nécessaire et/ou ne peuvent pas proposer d'ensemble de classe (sur projet ou de manière hebdomadaire), faute de volume horaire disponible (percussions, trombone, saxophone et atelier musiques actuelles).

Absence d'un deuxième atelier musiques actuelles (indispensable pour pouvoir proposer une progression aux élèves concernés)

Le volume horaire dédié à la classe de violon (17h45 sur les 20 heures du professeur aussi mobilisé sur le dispositif récréàcordes) est trop juste pour permettre un équilibre des effectifs au sein des orchestres cordes.

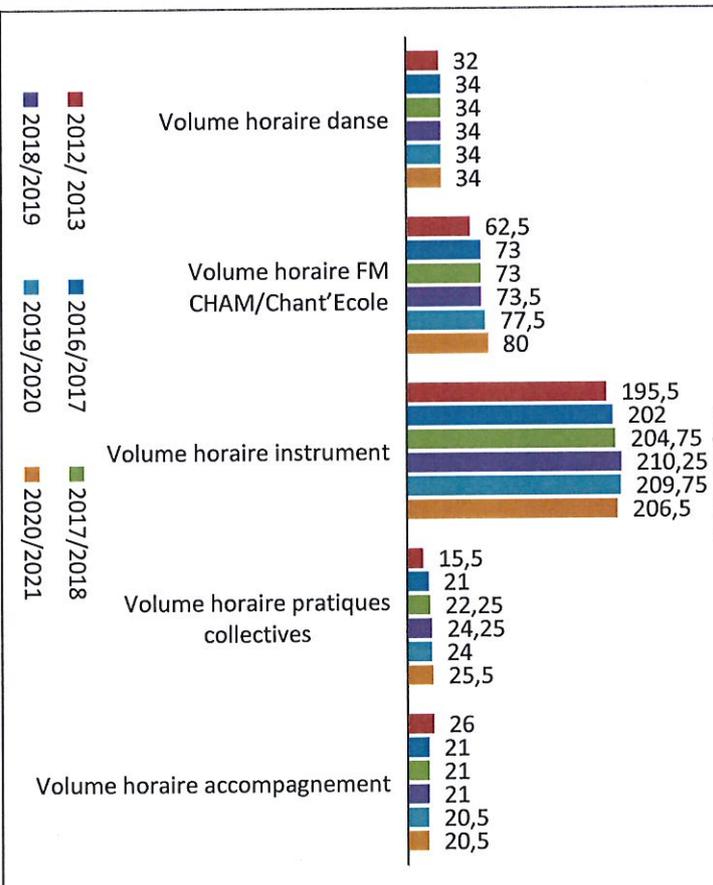
Le volume horaire pour les cours individuels en second cycle est inférieur aux préconisations du schéma national d'orientation sur les deux premières années (35 au lieu de 45 minutes).

Le volume horaire consacré à l'accompagnement et aux cours de piano est insuffisant. Celui consacré à la formation musicale peut devenir insuffisant dans les années à venir compte tenu de l'évolution des effectifs et de la nécessité de limiter l'effectif par cours :

- permettre le développement du travail corporel ;
- intégrer davantage les instruments lors des cours.

Évolution de la répartition du volume horaire d'enseignement

depuis 2012



Le graphique ci-dessus montre le développement des pratiques collectives et des dispositifs novateurs (Récréa et Chant'Ecole). La baisse du volume horaire « accompagnement » depuis 2012 cumulée à la hausse du volume horaire consacré à l'enseignement instrumental (donc du nombre d'élèves) entraîne une situation de tension à plusieurs reprises dans l'année (examens, périodes de forte activité d'action culturelle, cours de chant lyrique...).

1.6. Les objectifs pédagogiques

Seul conservatoire à rayonnement communal agréé de Charente-Maritime, le conservatoire de Saintes est reconnu au niveau régional pour la qualité de ses propositions pédagogiques. Les principaux objectifs pédagogiques de l'établissement ont été fixés par l'équipe pédagogique (directeur et enseignants) et le processus d'apprentissage implique de :

1.6.1. Valoriser les pratiques collectives

La pratique collective figure dans le *règlement des études* au titre des Unités de Valeur obligatoires afin de la positionner clairement au centre des études et de la préoccupation des musiciens. **Le conservatoire souhaite pérenniser tous ces ensembles instrumentaux et vocaux accessibles à tous y compris en formation continuée et aux musiciens amateurs.** Ils présentent un grand intérêt pour les élèves (nombreux apports pédagogiques), l'établissement (ouverture vers l'extérieur et image de la structure) et la ville (animation du territoire). Le conservatoire prévoit de les valoriser par une politique délibérément tournée vers la production de prestations publiques ambitieuses incluant autant que possible des créations d'œuvres originales. L'implication de tous les professeurs dans l'organisation des partiels permet de renforcer cette dynamique commune autour des différents ensembles instrumentaux.

Depuis septembre 2018, des ateliers de musiques actuelles ont été mis en place en complément des propositions déjà existantes. Ces séances hebdomadaires permettent aux élèves volontaires de découvrir ce répertoire mais aussi l'improvisation, le travail sur grille, l'oralité. Le bilan de cette mise en place est très positif mais il est nécessaire de développer la proposition si l'on souhaite y inscrire les élèves sur du long terme.

1.6.2. Maintenir l'importance du projet vocal au sein de la structure

Ce projet a pour objectif de développer une autre manière d'apprendre la musique aux enfants, en passant par « le plaisir de faire » et l'outil le plus simple qui nous a été donné à tous : la voix. Il réunit plusieurs enseignants autour d'un pôle vocal rassemblant l'éveil musical, les chœurs de l'établissement (CILABA, destiné aux enfants et adolescents et l'ensemble lyrique), ainsi que les classes de formation musicale et du dispositif Chant'Ecole. Une cohérence vocale est ainsi attendue dans les différents cycles.

Malgré le développement de l'approche corporelle et du lien FM/Instrument dans l'enseignement, la voix doit rester un outil essentiel qui doit être permanent. La programmation culturelle de l'établissement doit permettre un retour scénique de ce travail en proposant des prestations des chœurs de formation musicale.

Des passerelles entre les différents acteurs de ce projet doivent être développées dans les années à venir afin de créer un véritable « département voix ».

L'association Abbaye aux Dames, la cité musicale initie également un travail important autour de la voix. Des réflexions sont en cours pour développer un projet vocal commun et ambitieux sur le territoire, positionnant le chœur CILABA comme chœur de référence. Il est important de développer davantage ce partenariat.

1.6.3. Décloisonner les pratiques en favorisant la transversalité et les temps d'enseignements communs entre les disciplines

Le conservatoire souhaite proposer à ses élèves un travail mêlant intimement danse et musique. Cette dynamique place les élèves des deux spécialités dans une configuration artistique décloisonnée où musique et danse sont complémentaires et indissociables. Cette volonté passe, entre autre, par une aide à la création lors de commandes adressées à des compositeurs dans le cadre de la production, tous les deux ans, d'un spectacle réunissant musiciens, danseurs et chanteurs.

Le conservatoire souhaite renforcer cette notion « d'enseignement artistique global ». Pour cela il facilite les passerelles entre ses différentes spécialités artistiques en :

- élaborant un projet artistique d'établissement tous les deux ans ;
- positionnant régulièrement de la danse dans la saison du conservatoire afin de ne pas limiter sa diffusion au traditionnel gala de danse annuel ;
- invitant des petits ensembles d'instrumentistes pour accompagner les chorégraphes lors des spectacles de danse (approche à développer davantage) ;
- proposant ponctuellement l'intervention d'élèves musiciens lors des cours de danse (mise en œuvre à partir de septembre 2020) ;
- approchant également les problématiques liées aux arts plastiques, au théâtre et à la vidéo pourtant non enseignés. Pour cela le conservatoire travaille avec différents services municipaux ou associations autour de projets artistiques communs.

1.6.4. Développer le positionnement fort du travail d'accompagnement au sein de l'établissement

Les enseignants du département claviers cumulent les fonctions d'enseignant et de pianiste accompagnateur. Cette approche permet une

répartition équilibrée entre chaque classe et enseignant. Les élèves des classes de claviers ainsi que de guitare sont aussi régulièrement confrontés à ce travail d'accompagnement des autres instruments lors d'auditions ou de projets.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs, le volume horaire disponible pour l'accompagnement instrumental ne permet plus de proposer aux élèves des séances aussi longues et régulières que le nécessiterait un travail pédagogique abouti. Le positionnement plus régulier de la guitare comme instrument accompagnateur est un plus qui ne pourra cependant pas compenser intégralement le déficit horaire sur cet axe pédagogique essentiel à l'épanouissement de l'élève. Celui-ci doit bénéficier, tout au long de l'année, de séances de travail avec le pianiste accompagnateur, en complément de son cours instrumental, et non uniquement pour préparer une audition ou un examen.

1.6.5. Proposer une pédagogie innovante

Quelques exemples :

- **La création en début de premier cycle d'un cours de formation musicale / orchestre** est une des réponses apportées par le conservatoire depuis 2012 au vaste chantier qu'est l'enseignement musical de la formation musicale en France. Ces cours nécessitent la présence de deux enseignants (formation musicale et professeur d'instrument) et une concertation permanente avec l'équipe pédagogique. Permettant un lien direct entre théorie et pratique, ces cours impliquent la création en interne d'un répertoire approprié, le passage sur l'instrument avant but la réalisation immédiate des notions théoriques abordées en cours.

- **Le dispositif Chant/Ecole** permet de proposer sur deux écoles primaires de la ville, une éducation musicale aux enfants du territoire. L'objectif est de dispenser aux enfants du CP au CM2 un enseignement musical complet par la

pratique du chant choral et de leur permettre d'acquérir, par ce biais, les notions indispensables à une validation de premier cycle de formation musicale au conservatoire. Ce dispositif est cité en exemple parmi 100 projets européens dans un livre de chants à destination des enseignants d'école primaire « Do you like music », publié par Koor&Stem et distribué en Europe.

- **Une politique de formation professionnelle interne et externe** a été mise en place pour répondre aux évolutions et spécificités du métier d'artiste enseignant. Malheureusement le plan pluriannuel de formation, accompagnant le projet d'établissement, n'a pu être appliqué dans son intégralité. Le changement de modèle en cours dans les établissements d'enseignement artistique spécialisé impose à l'équipe d'attacher une attention toute particulière à sa formation continue. Les évolutions incontournables à venir sur l'utilisation des outils numériques, l'accueil des personnes en situation de handicap, l'ouverture aux différents publics, les approches pédagogiques actives, l'évolution des réglementations autour du spectacle vivant, demandent la mise en œuvre de compétences nouvelles, souvent absentes des formations initiales. La réussite du projet d'établissement ne peut se faire sans l'accompagnement des équipes dans ce besoin de formation.

1.6.6. Développer les interventions en milieu scolaire

Le conservatoire développe différentes propositions vis-à-vis de l'Éducation Nationale afin de répondre à sa mission de sensibilisation :

- des concerts scolaires en amont des concerts de « la Saison Professionnelle » ;
 - des matinées « découvre ton conservatoire » ;
 - des présentations d'instruments dans les écoles sur projet ponctuel.
- Les matinées « découvre ton conservatoire » permettant de regrouper

plus d'enseignants et de proposer plus d'ateliers découverte à chaque enfant sur une même matinée. Elles ont la préférence des équipes pédagogiques (conservatoire comme Éducation Nationale).

L'équipe pédagogique reste attentive aux sollicitations supplémentaires des écoles, et l'établissement va pouvoir proposer, à toutes les structures qui le souhaitent, les vidéos de présentation des différentes disciplines enseignées, réalisées pour proposer des portes ouvertes virtuelles durant la crise sanitaire (COVID 19).

L'absence de postes de musicien intervenant au sein du conservatoire est un frein important dans le développement des projets de sensibilisation avec les scolaires et rend impossible l'approfondissement des propositions déjà mises en œuvre (conception d'un livret pédagogique, intervention dans l'école en amont du concert scolaire...) et, plus encore, la construction d'un vrai projet d'éducation artistique sur le territoire.

1.6.7. Accueillir et accompagner les élèves dans leur projet

Qu'il s'agisse d'une simple découverte ou d'un parcours plus long aboutissant éventuellement à un diplôme, les objectifs et les contenus de formation ont été clarifiés au travers de divers documents (fiches d'évaluation du contrôle continu, règlement des études, document de suivi et d'évaluation des projets pédagogiques...) afin de faciliter le dialogue avec l'élève et ses parents.

Les cursus ont été aménagés pour permettre de gagner en souplesse et en adaptabilité. La mise en place de cursus allégés et de hors cursus en complément du cursus traditionnel doit permettre de se rapprocher davantage des différentes attentes des usagers (en terme de temps passé, de compétences recherchées, d'approche artistique...). Une réflexion est

amorcée au sein du département de formation musicale pour permettre la mise en place d'un apprentissage par modules. Cette organisation permettrait à l'élève d'agir davantage sur le contenu et le temps consacré à sa formation artistique.

Si le conservatoire n'est plus élitiste, il est encore parfois exclu. Des solutions doivent encore être proposées pour permettre d'accompagner chaque personne qui le souhaite (adulte amateur, personne handicapée, profil atypique...). La réforme des conservatoires à venir positionne les parcours d'apprentissage diversifiés comme un des éléments incontournables des futurs projets d'établissement.

1.7. Les activités de diffusion

Le projet pédagogique et artistique du conservatoire de la Ville de Saintes est envisagé comme la rencontre entre des **artistes en résidence** – professeurs de l'établissement et intervenants extérieurs ponctuels - et des **artistes en formation**, les élèves et adultes amateurs du territoire. Pour cela, le conservatoire élabore une saison des élèves et une saison professionnelle. Cette dernière est constituée des concerts de professeurs et des artistes invités dans le cadre de master-class ou de projets de classe. Tous gratuits, ces concerts professionnels offrent l'opportunité aux élèves et à un public varié de découvrir les professeurs du conservatoire sur scène au cœur même de leur vie d'artiste qu'ils développent, au niveau local, régional voire national. Cette vie d'artiste donne un sens fort à la transmission des savoirs et des pratiques. Comme le souligne le rapport du ministère, la saison professionnelle du conservatoire « révèle et conforte de manière séduisante pour des publics variés, les richesses de son équipe et ses potentiels d'action culturelle ».

La saison des élèves est représentative des pratiques artistiques de l'établissement axées sur les pratiques collectives, le travail vocal et les projets pluridisciplinaires, avec un décloisonnement affiché.

Les orchestres, véritable lien avec les musiciens amateurs du territoire qui peuvent les intégrer, participent tout au long de l'année à des rencontres entre différents conservatoires (celui de Rochefort en particulier) mais surtout aux manifestations les plus importantes de l'établissement et de ses partenaires.

Les auditions de classe s'ajoutent, quand cela est possible, aux auditions de département et des auditions « A Portées Ouvertes » lors desquelles chaque classe est représentée. Le conservatoire participe en cela à l'activité culturelle de la ville dont elle est l'un des éléments moteurs. Il s'associe régulièrement aux artistes locaux afin de mettre leur travail en lumière lors d'expositions organisées dans les murs de l'établissement ou dans le cadre de projets réunissant élèves, professeurs et artistes invités.

La rencontre avec le public est un acte essentiel de transformation et d'affirmation des pratiques artistiques menées toute l'année. L'action culturelle est en ce sens une composante forte du projet d'établissement, étroitement associée aux missions pédagogiques dont elles constituent à la fois des moyens et des résultats.

1.8. L'Espace Saint-Eutrope

Développé au fil des années, l'Espace Saint-Eutrope est devenu un véritable équipement culturel dédié au développement du secteur des musiques actuelles sur le territoire (CDA et au-delà). Il offre un ensemble de services indispensables pour favoriser l'offre, avec notamment une importante mission d'accueil des publics et d'accompagnement pour le développement des pratiques et du secteur (information concerts, suivi des activités sur le territoire, soutien aux initiatives...). Son rattachement au service culturel,

puis en 2017 au conservatoire n'a pas favorisé son identification par un large public, par les élus ainsi que par les institutions comme une véritable structure dédiée à un domaine culturel précis.

Le rattachement au conservatoire a tout de même permis une évolution positive sur la réflexion et l'élaboration d'un projet territorial global autour des musiques actuelles et sur l'approche pédagogique de cette esthétique. Les complémentarités sur le volet accompagnement, médiation et enseignement mais aussi le travail amorcé concernant ce secteur sur les locaux et le financement par la CDA de certaines missions ou équipements peuvent également tirer avantage de ce rattachement. A ce jour, le directeur du conservatoire est donc également le responsable de l'Espace Saint-Eutrope qui dispose d'un animateur pour mettre en œuvre le projet de la structure. **Quelle que soit son « attache administrative », il est indispensable d'aborder cet espace comme une entité à part entière, avec une identification et expertise propre à son domaine d'action.**

En 2019, un projet « pépinière de talents » autour de l'Espace Saint Eutrope a été rédigé et mis en place. Il s'agit, à l'instar de la Coopérative de Mai à Clermont-Ferrand, de proposer un lieu privilégié de création pour les artistes, un outil de promotion pour la scène locale et d'accompagnement pour les porteurs de projets (associations, développeurs d'artistes, projets culturels, commerces, ...).

Ce projet se structure sur 3 axes :

- **Accompagnement et coordination :**
 - enseignement musical adapté et valorisant ;
 - une ville vivante ;
 - suivi centralisé des porteurs de projets.
- **Gestion :**
 - mise en place d'un service structuré ;
 - aménagement des équipements du territoire ;
 - favoriser l'implantation des musiques actuelles ;

- enseignement musical cohérent en coordonnant les différents acteurs ;
- professionnalisation du secteur.

- **Développement:**

- Saintes, cité de toutes les musiques ;
- dispositif de soutien ;
- innovation.

1.9. Les partenaires

Le conservatoire construit sa saison élèves et professionnelle avec plus de 30 partenaires. Certains partenariats sont à développer ou à réaménager, d'autres doivent être davantage formalisés pour être pérennisés. (cf. page 65).





2. Bilan de la période 2016 / 2020 et analyse de l'existant (hors Espace Saint-Eutrope)

2.1. Les ressources

2.1.1. Budgets Investissement et Fonctionnement

	2017	2018	2019	2020 (BP)
Investissement (hors locaux)	7 993 €	41 069 €	12 054 €	22 000 €
Fonctionnement	49 626 €	40 663 €	45 772 €	43 610 €
Total	57 619 €	81 732 €	57 826 €	65 610 €
Recettes	174 203 €	187 039 €	205 914 €	211 000 €

A ces grands postes de dépenses se rajoutent :

- coût énergétique : environ 40 000 € par an;
- travaux sur les bâtiments;
- moyens généraux.

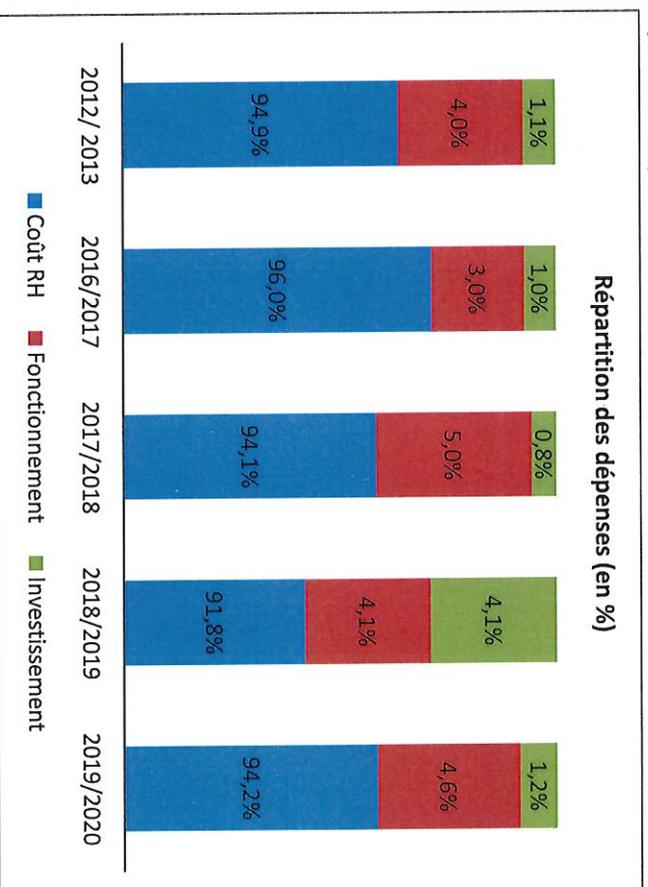
2.1.2. Budget Ressources Humaines

	2016	2017	2018	2019
Coût RH (hors GUSO)	962 754 €	927 235 €	919 022 €	934 542 €
Volume horaire d'enseignement	351 h	355 h	363 h	367,75 h

Nous pouvons constater une baisse du coût RH entre 2016 et 2018 malgré la hausse du volume horaire d'enseignement. La hausse en 2019, qui pourrait se poursuivre en 2020 et en 2021, s'explique par l'application du

second volet de la loi Sauvadet au sein de la collectivité, la réussite aux concours de nombreux enseignants jusqu'alors contractuels et rémunérés au 1^{er} échelon de la grille ATEA 2^e classe quelles que soient leur ancienneté et la mise en place en 2020 de l'ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves). Deux enseignants ont aussi réussi leur examen professionnel et sont en attente de promotion interne.

Comme tous les établissements d'enseignement artistique, les coûts RH représentent plus de 90% des dépenses de fonctionnement.



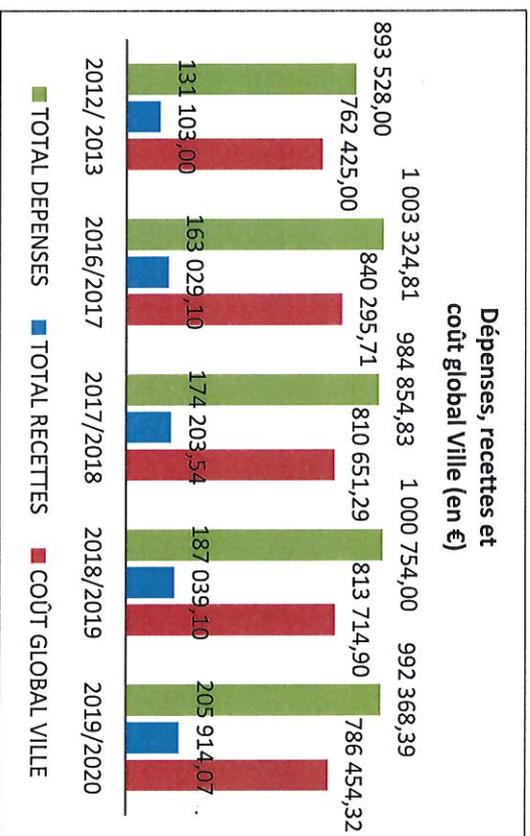
Le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire en septembre 2020 est de 366 heures et 30 minutes réparties comme suit :

- 206 heures et 30 minutes d'enseignement instrumental (hors pratiques collectives)

- 34 heures d'enseignement chorégraphique;
 - 25 heures et 30 minutes de pratiques collectives ;
 - 20 heures et 30 minutes d'accompagnement piano ;
 - 80 heures de formation musicale (dont Chant'école).
- Certaines spécificités de l'équipe enseignante ou de la structure ne sont pas assez utilisées malgré l'intérêt pédagogique et la richesse des propositions qu'elles entraînent comme, par exemple :
- la possibilité de positionner une référente "percussions corporelles » au sein de l'équipe suite aux formations professionnelles suivies par l'une des professeurs ;
 - la possibilité, via l'Espace Saint-Eutrope, de bénéficier d'un animateur musicaux actuelles pouvant proposer :
 - une approche différente aux élèves (looper...) et les sensibiliser à l'amplification,
 - des petites formations aux professeurs du conservatoire,
 - la présence de plusieurs professeurs de piano qui peut favoriser les échanges en interne en fonction des approches souhaitées avec chaque élève ;
 - la possibilité pour plusieurs enseignants d'aborder le répertoire des musiques actuelles ;
 - la volonté (formation diplômante en cours) de l'un des professeurs de développer en complément de l'enseignement une activité de sophrologue qui pourrait permettre de proposer des préparations aux examens, auditions ;
 - la présence d'un professeur d'orgue et de clavecin pouvant proposer des accompagnements au clavecin ou à l'orgue pour les élèves instrumentistes et développer des cours de basse continue, d'improvisation et de musique ancienne.

Le département « cuivres et percussions » est fragilisé par le faible volume horaire consacré à l'enseignement des percussions, du trombone et du tuba, instruments pourtant indispensables dans les orchestres d'harmonie. S'il était nécessaire de renforcer les effectifs de ces classes alors en difficulté avant d'envisager la moindre évolution, le nouveau projet doit **maintenant favoriser le développement raisonné de ces classes et, si possible, celui des classes absentes (basson et contrebasse en priorité).**

2.1.3. Répartition des dépenses et des recettes



En 2019/2020 :

Le coût global pour la Ville est en baisse depuis 2016 et en très légère hausse (+3.15%) par rapport à 2012 (hausse inférieure au cumul de

² Total des dépenses = coût RH + ligne Investissement conservatoire + fonctionnement 011 (hors fluides, travaux, moyens généraux et informatique)
Coût global Ville = total des dépenses – total des recettes



l'inflation soit 7.5% entre 2012 et 2019) malgré le développement important du volume horaire dédié à l'enseignement, compensé par la hausse des recettes. Le développement de l'établissement n'est donc pas automatiquement synonyme d'augmentation du coût global.

Le coût brut moyen de la scolarité (total dépenses / nombre d'élèves) d'un élève inscrit (cotisant) est de 1738,07€ (soit une baisse de 12.99% par rapport à 2016/2017), celui d'un élève formé (cotisant et non cotisant) est de 1163,39€ (soit une baisse de 15.12% par rapport à 2016/2017).

A titre de comparaison :

- coût brut au CRD de La Rochelle : 3981 € ;
- coût brut au CRI de Surgères : 1810 € ;

Le coût net moyen de la scolarité (coût global ville / nombre d'élèves) d'un élève inscrit (cotisant) est de 1353,19€ (soit une baisse de 18.06% par rapport à 2016/2017), celui d'un élève formé (cotisant et non cotisant) est de 921.99€ (soit une baisse de 19.68% par rapport à 2016/2017).

A titre de comparaison :

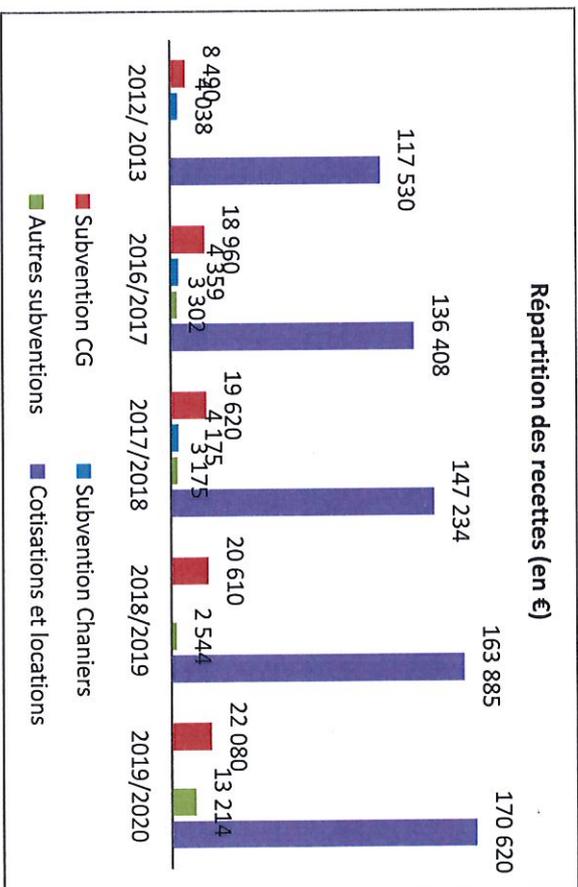
- coût net au CRD de La Rochelle : 3576 € ;
- coût net au CRI de Surgères : 1505 € ;

Pour information, en 2018/2019 :

- coût moyen par personne bénéficiaire (élèves cotisants et non cotisants + public des actions scolaires) : 533.74 € ;
- coût moyen par personne touchée (bénéficiaires + public de l'action culturelle) : 102.67 €.

Ce ratio est une moyenne recouvrant des situations très différentes et correspondant à des objectifs pédagogiques divers et à des offres d'enseignement variées. Aucun établissement ne peut raisonnablement tenir une gestion analytique qui permettrait de distinguer les coûts engendrés par les différents types d'élèves (élèves musiciens, danseurs, selon la discipline,

le niveau et le type du cursus choisi...) sans parler des missions de sensibilisation (interventions en milieu scolaire) ou de diffusion qui nécessiteraient une analyse spécifique. Ce ratio traduit donc l'engagement financier des collectivités rapporté à l'effectif d'élèves, mais il ne constitue en aucun cas une norme ou un objectif de financement. Cependant, un élève bénéficiant de cours collectifs seulement (danse, Chant'École, orchestre ou chœur uniquement...) a un coût inférieur à un élève en cursus musical complet.



Le manque de cofinancement de la structure est un frein à son développement. Le travail amorcé avec la CDA doit permettre de trouver une solution de cofinancement et/ou un transfert de compétences. Si la hausse des subventions du Conseil Départemental en 2014 (30€ par élève de moins de 16 ans, y compris pour les élèves du dispositif Chant'École) a permis une augmentation plus importante des recettes, elle ne doit pas

faire oublier la nécessité de trouver d'autres financements (subventions, mécénat...). Certaines réponses ont été apportées :

- la Ville bénéficie d'une aide à la parthoèque de la SEAM depuis 2016, cette subvention est sollicitée chaque année ;
- le travail sur des nouvelles modalités de conventionnement a permis de bénéficier à nouveau d'un financement de la commune de Chaniers tout en augmentant sa participation qui, par le passé, ne couvrirait pas le coût de la remise tarifaire effectuée auprès de ses habitants. Les nouvelles modalités ont permis de prendre en charge intégralement ce coût tout en dégageant un montant supplémentaire pour la participation aux coûts de fonctionnement ;
- la DRAC a subventionné le conservatoire en 2019 et 2020 sur deux axes :
 - projets d'éducation artistique,
 - renouvellement des pratiques, tarification sociale, diversification de l'offre, et développement des réseaux et des partenariats,
- une plaquette « mécénat » a été éditée mais sa diffusion et le travail de démarchage qui doit l'accompagner restent à mettre en œuvre.

2.2. Les locaux

Le conservatoire utilise différents équipements répartis sur la ville de Saintes afin d'y dispenser ses cours hebdomadaires :

- salles des 2^e et 3^e étages du bâtiment conventuel de l'Abbaye-aux-Dames : administration, cours instrumentaux, ensembles de classe, formation musicale, auditions ;
- pôle Saint-Exupéry (espace en cours d'aménagement qui devra regrouper à moyen terme tous les cours de danse, de pratiques collectives, de musiques actuelles et, selon les disponibilités et projets pédagogiques, pourra aussi accueillir des cours d'éveil, d'instrument et

de formation musicale) : percussions, chœur ICLABA, orchestres à cordes, créavents et créaàcordes, atelier lyrique ;

- salle du Camélia : orchestres d'harmonie ;
- salles de danse : rue Sercan et salle Chavagne ;
- cathédrale St-Pierre, le temple protestant, l'église Saint-Vivien, l'église Saint-Eutrope et l'Abbatiale de l'Abbaye-aux-Dames pour les cours d'orgue ;
- une salle de musique dédiée dans chaque pôle du projet Chant'Ecole, école Jean-Jaurès et école Léo-Lagrange.

Ce patrimoine et sa répartition apportent des contraintes importantes :

- la dispersion et multitude des lieux de cours sur les différents secteurs de la ville pose de réels problèmes d'organisation pour les familles fréquentant l'établissement (difficulté de circulation d'un site à l'autre, nombreux déplacements...). L'aménagement du pôle Saint-Exupéry doit diminuer de manière importante cette problématique si les 3 phases de travaux vont à leur terme ;
- cette répartition ne facilite pas la transversalité entre les disciplines (enseignants ne fréquentant pas le même lieu...);
- cela pose aussi des soucis de sécurité et de lien entre les familles et l'administration du conservatoire (absence du personnel administratif sur certains sites, difficulté de stationnement sur certains secteurs...);
- le conservatoire ne dispose pas de salle d'orchestre permettant le travail des ensembles dans de bonnes conditions ni les répétitions des projets réunissant beaucoup d'élèves. La rénovation du site de l'Abbaye a eu lieu en 1980, à une époque où les pratiques collectives et la pédagogie de groupe n'avaient pas la même importance qu'aujourd'hui. L'absence de grandes salles dans le bâtiment conventuel ne permet pas d'y positionner les cours de percussions, ni ceux de pratiques collectives compte tenu des jauges maximales des salles. Elle freine également la mise en place d'une pédagogie active

pour les cours de formation musicale, faute d'espace. Rappel des jauges par salle :

- atelier vocal : 12 personnes
- salles FM1 / FM2 / FM3 : 15 personnes
- salle Rouge : 19 personnes
- atelier choral : 19 personnes

L'aménagement du pôle Saint-Exupéry doit régler cette problématique ;

- le site de l'Abbaye reste très « énergivore » compte tenu du matériel utilisé pour l'éclairage d'une partie des locaux et, surtout, pour le chauffage. Afin de diminuer sur du long terme le budget « fluides » et, surtout, mener une politique d'éco-responsabilité dans une structure qui accompagne dans sa construction l'adulte de demain, le remplacement des installations doit être envisagé quand cela est possible. Cette attention devra également être portée dans le cadre de l'aménagement du pôle Saint-Exupéry. L'installation d'un local vélo sécurisé sur les différents sites de l'établissement permettrait aux professeurs vivant à proximité d'utiliser des déplacements doux. Cette demande est réelle au sein de la structure ;

- le site de l'Abbaye-aux-Dames et la salle de danse rue Sercan ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite et nécessitent encore des aménagements pour atteindre des conditions de travail respectant les normes actuelles (éclairage, acoustique). Une réelle inquiétude existe sur le site de l'Abbaye aux Dames qui se dégrade de manière importante compte tenu des problèmes de toiture et de fuite récurrents et non résolus depuis 2016.

Faute de pouvoir bénéficier d'un site unique pour les différentes activités du conservatoire, l'aménagement en cours du pôle Saint-Exupéry permettra de disposer de deux sites uniquement et de répondre à la grande majorité des problématiques évoquées. Le conservatoire serait ainsi implanté dans un quartier plus sensible, ce qui peut faciliter les actions de sensibilisation d'un nouveau public. Il est important de mener à bien et le plus rapidement possible ce projet de réhabilitation.

2.3. Les matériels

2.3.1. Parc instrumental (cf annexe)

Le conservatoire dispose d'un parc instrumental complet mais vieillissant. Les efforts sur le renouvellement, l'acquisition ou l'entretien des instruments relancés lors du budget 2016 doivent être accentués. Le parc instrumental a trois fonctions :

- matériel à demeure dans l'établissement pour équiper les salles de cours ;
- matériel disponible en location pour les élèves afin d'éviter l'achat d'instruments en début d'apprentissage ;
- matériel disponible en prêt pour les élèves dans le cadre de projets ponctuels ou du parcours découverte.

Le renouvellement du parc claviers nécessite la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement. En effet, hormis le piano de l'espace Béatrix (remplacé en 2018) les pianos à queue de l'établissement, très âgés, ont particulièrement souffert des mauvaises conditions de stockage entraînées par la dégradation importante du bâtiment de l'Abbaye-aux-Dames.

Le parc percussions, ainsi que le devenir des instruments trop anciens pour être loués mais pouvant encore servir (bourse aux instruments) nécessitent une réflexion.

La mise en place en 2017 d'un système de location d'un parc instrumental violon et alto adapté aux effectifs de chaque année auprès d'un luthier sous contrat avec l'établissement a permis d'alléger la logistique qui accompagne ce type de parc instrumental (changement régulier des tailles d'instrument pour un élève, retour des instruments pour redistribution aux nouveaux élèves après les vacances d'été, coût et lourdeur de l'entretien) sans impact financier négatif. Le conservatoire dégage même un léger excédent lors de la sous-location des instruments aux familles. Compte tenu des coûts de location plus élevés, les violoncelles n'ont pu être intégrés à cette proposition.

2.3.2. Partohtèque, bibliothèque et CDthèque

Le conservatoire dispose d'environ 6130 partitions. La partohtèque est aménagée depuis septembre 2014 et contient toutes les pièces de pratiques collectives (orchestres, chœurs et musique de chambre), de formation musicale et de piano. Chaque salle de cours instrumental est équipée d'armoires contenant les partitions propres au répertoire de l'instrument.

Une autre salle est équipée pour recevoir les revues (danser, Lettre du Musicien, Diapason...), livres sur la musique ou la danse (dictionnaires, encyclopédies, mémoires, dossiers pédagogiques, dossiers CEM...), disques et DVD.

2.3.3. Informatique, hifi et enregistrement

Le matériel informatique, encore sommaire, a été développé afin de faciliter le suivi sur le logiciel de gestion (IMuse) utilisé par la conservatoire, l'utilisation d'un logiciel d'écriture de partition (Finale) et les recherches pédagogiques sur internet. Initialement prévu aussi pour l'utilisation d'outils pédagogiques modernes lors des cours de formation musicale, il ne répond pas à cette attente compte tenu de l'absence de logiciels et

d'équipements dédiés mais permet d'accéder au réseau si besoin durant les cours. Des travaux ont en effet permis le développement du Wifi sur le site de l'Abbaye –aux-Dames, mais certaines salles ne sont à ce jour toujours pas desservies.

Le traitement du bâtiment étant complexe, l'aménagement du pôle Saint-Expéry doit faciliter l'accès au réseau et aux outils numériques au sein de ce nouvel espace, dans lequel pourront être positionnées les approches pédagogiques numériques.

La nécessité de pouvoir faire écouter des œuvres et différentes interprétations d'une pièce ainsi que le développement des méthodes d'apprentissage accompagnées d'un CD rendent indispensable la présence de matériel HIFI dans les salles de cours. Le conservatoire dispose d'une chaîne ou microchaîne par salle. Il est important de maintenir ce niveau d'équipement tout en le modernisant pour permettre d'y connecter le matériel moderne (lecteur MP3, téléphone portable...).

Le logiciel IMuse n'est pas toujours adapté aux évolutions actuelles du fonctionnement et suivi pédagogique. De plus en plus de conservatoires adoptent « DuoNet » comme logiciel métier. Il semble plus économique, ergonomique, simple d'utilisation, proche de nos attentes et propose un extranet pour les familles plus accessible. Le conservatoire de Rochefort utilisant ce logiciel, une rencontre avec le personnel administratif pour échanger sur ce produit, est prévue.

2.4. Les moyens d'information

La communication du Conservatoire s'articule de différentes façons. Elle prend tout son sens lorsque plusieurs vecteurs fonctionnent parallèlement, la difficulté étant d'avoir le même niveau d'informations auprès des multiples destinataires que sont : les professeurs, les élèves, les familles, les

services, les partenaires, les élus. Pour ce faire, il est important d'avoir un plan de communication, sur plusieurs axes :

Des instances de concertation :

- le conseil d'établissement, où siègent les représentants des professeurs, des élèves et des parents d'élèves, la direction des affaires culturelles, les élus, la direction du conservatoire et, selon l'ordre du jour, des partenaires. Il se réunit deux à trois fois par an ;
- le conseil pédagogique, où siègent les professeurs coordinateurs de département et la direction. Il se réunit 5 fois par an ou plus, selon les besoins ;
- les réunions plénières, où est présente la totalité de l'équipe (enseignant, personnel technique et administratif et de direction). Elles ont lieu 3 fois par an ;
- les réunions de service, où se réunissent les personnels administratifs et techniques et la direction.

Des actions de communication vers les publics :

- la saison artistique de l'établissement : saison élèves, saison professionnelle et actions scolaires ;
- les auditions au conservatoire sont des temps de rencontres avec les usagers ;
- la Journée Portes Ouvertes, organisée en juin, est une action de communication d'envergure, vers tous les publics.

Le Conservatoire met l'accent sur les échanges avec les familles, indispensables au bon suivi de l'évolution des élèves.

Le service communication de la Ville accompagne au plus près les campagnes d'information du conservatoire.

Les supports existants sont :

Communication externe

- **communiqués de presse** : des communiqués sont rédigés tout au long de l'année pour faire connaître ses actions ;
- **site internet** : le site internet de la Ville a été restructuré récemment, il restitue davantage l'image actuelle du conservatoire. L'objectif était d'être plus attractif, avec un page dédiée au conservatoire peu fournie en texte, dynamique, avec la possibilité de consulter des vidéos, enregistrements sonores... Un lien d'accès à un espace privé pour les usagers serait un plus, permettant aux parents de consulter le contenu de certains cours, d'une photothèque ;
- **kakemono** : création en 2017 d'un kakemono permettant d'identifier le conservatoire lors des manifestations.

Communication interne et externe :

- **agenda culturel** : depuis 2016, un guide culturel mutualisé entre les différentes structures de la Direction des Affaires Culturelles est mis en place. Il est semestriel et présente l'ensemble de la saison artistique proposée par le conservatoire ;
 - **affiches** : pour chaque projet important, des affiches dédiées sont réalisées par le service communication et bénéficie de l'affichage urbain géré par ce service.
- Pour les autres programmations, des affiches mensuelles et ponctuelles sont réalisées en interne ; cela permet de gagner en souplesse et réactivité. Elles sont envoyées à notre liste de diffusion (soit une centaine d'exemplaires). Un affichage au sein du conservatoire est réalisé pour les examens et les auditions de classes et départements ;
- **fiches instrumentales** : des fiches de présentation de chaque instrument ont été confectionnées par le service communication en 2008. Elles étaient distribuées à l'issue des concerts scolaires et disponibles pour les classes d'éveil musical. La forme de ces fiches ainsi que le contenu sont désormais obsolètes. Une réflexion est à mener sur



- l'actualisation des informations à transmettre à ces différents publics ;
- **vidéos de présentation** : des vidéos de chaque instrument ont été réalisées à l'occasion Journées Portes Ouvertes virtuelles en juin 2020 dans le contexte COVID-19. Ces vidéos sont présentes sur le site internet de la Ville. Ce format pourrait également se substituer aux fiches instrumentales ;
- **« Mécènes en Chœur »** : une plaquette mécénat a été éditée en 2019 présentant les actions du conservatoire ainsi que ses besoins pour les années à venir.

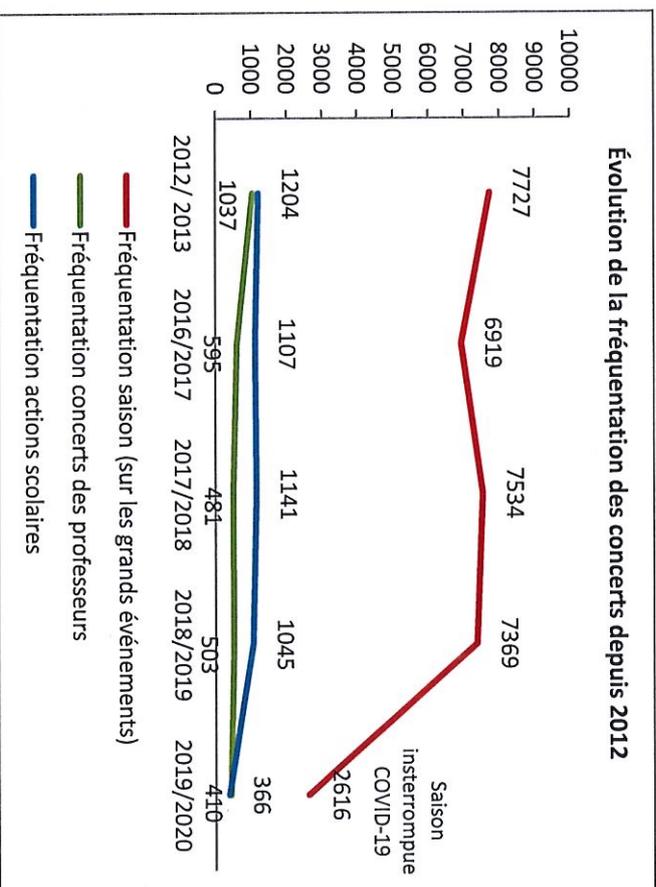
Outre ces grands axes, priorités des années futures, les premiers vecteurs de notre communication sont les équipes pédagogiques et administratives, qui, dans leur quotidien, articulent et véhiculent toutes les informations nécessaires. Cette fluidité est fondamentale, au regard du nombre croissant d'utilisateurs, et surtout du nombre particulièrement important de manifestations, et de leur préparation : répétitions, stages, accompagnement, semaines banalisées etc...

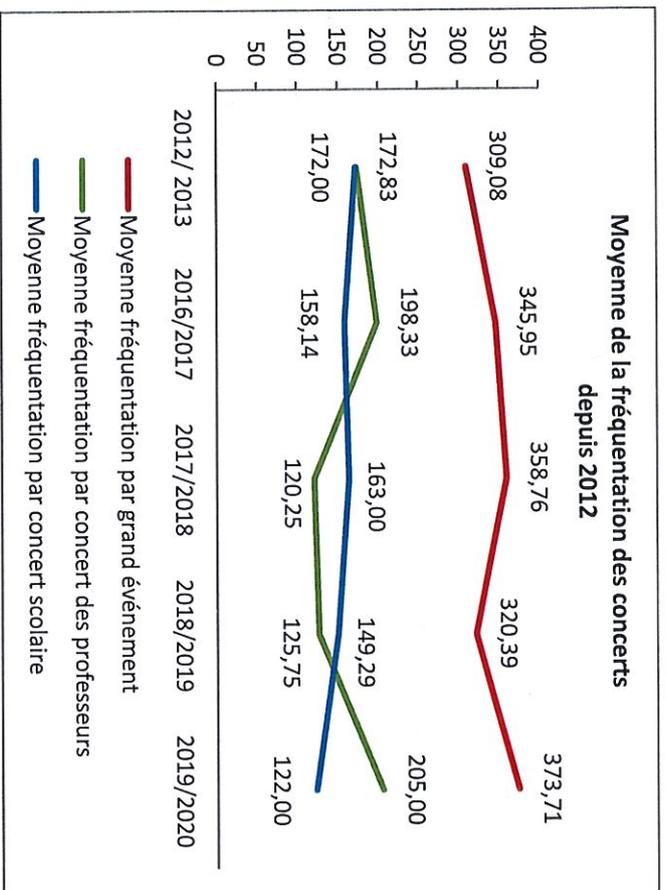
Communication interne

Le règlement intérieur, le règlement des études, le projet d'établissement ainsi que les compte-rendus des dernières séances du conseil d'établissement sont disponibles en consultation

2.5. L'action culturelle

L'action culturelle est l'outil indispensable permettant d'atteindre les objectifs de la mission pédagogique dont elle est à la fois un moyen et un résultat. Participant de manière importante à l'attractivité du territoire, c'est aussi un « retour sur investissement » important pour la collectivité. La baisse de fréquentation globale entre 2012 et 2016 est due à une baisse du nombre de manifestations, décision prise pour limiter l'investissement demandé à certains élèves. Elle ne reflète en rien une désaffection du public, la moyenne de fréquentation par événement étant en hausse sur cette période. Une vigilance doit encore être apportée sur la répartition des différents événements sur l'année mais l'action culturelle actuelle permet une continuité logique de la démarche pédagogique qui nécessite un temps de diffusion pour chaque élève.





Depuis 2016 la baisse du nombre de concerts scolaires (entraînée par la diminution de la Saison Professionnelle) ainsi que la réduction de la jauge maximale prévue pour ces représentations (afin de gagner en qualité de médiation) ont été globalement compensées par l'organisation des matinées « Découvre ton conservatoire ».

Le nombre de concerts des professeurs ayant été revu à la baisse par rapport à 2012, la fréquentation globale de cette programmation est plus faible depuis. Néanmoins, les efforts effectués sur le contenu depuis 2018 (plus varié) comme sur la communication depuis 2019 (dédiée et plus dynamique) permettent une forte augmentation de la fréquentation par événement sur la saison 2019/2020 malheureusement interrompue.

La qualité des propositions ainsi que la notoriété des événements majeurs récurrents bien implantés sur le territoire, et encore délocalisés, ont permis

une hausse de la fréquentation par manifestation. La saison du conservatoire est très suivie, avec une partie des représentations qui se tiennent à guichet fermé, et réunit de manière croissante des personnes extérieures à l'établissement.

2.6. Bilan du projet d'établissement 2016/2020

Ce bilan doit favoriser l'orientation des perspectives à venir et la définition des actions à mettre en œuvre pour maintenir les objectifs atteints et définir ou redéfinir ceux pour lesquels les efforts sont à poursuivre ou à mettre en œuvre.

2.6.1. Objectifs atteints

- développer des projets réunissant théâtre et musique, arts plastiques et musique ;
- favoriser les projets pluridisciplinaires et transversaux ;
- initier des projets vecteurs de rencontres et découvertes par les élèves d'autres esthétiques musicales (jazz, musiques actuelles) ;
- enrichir les enseignements et les ouvrir aux différentes esthétiques ;
- valoriser les pratiques collectives ;
- proposer un cursus allégé et un hors cursus ;
- maintenir une action culturelle forte et entretenir une culture de l'exigence en matière artistique ;
- établir des choix de programmation clairs et ambitieux ;
- mutualiser des actions de diffusion artistique avec d'autres établissements d'enseignement artistique et les partenaires ;
- maintenir et redynamiser dès que possible la saison professionnelle ;
- délocaliser les manifestations du conservatoire afin de rayonner au sein du territoire de la commune ;
- moderniser la communication ;
- construire une nouvelle politique tarifaire ;

- donner une place centrale à l'élève et à son projet. Pour cela, les échanges et la concertation ont été accentués au sein de l'équipe pédagogique. S'adapter aux nouvelles orientations pédagogiques a demandé de revoir l'organisation de travail en développant les cours en binôme, les partiels, les projets transversaux donc le temps de concertation entre enseignants.

2.6.2. Objectifs à développer davantage

- œuvrer au rapprochement des classes de formation musicale et des classes d'instrument ;
- développer l'approche de la formation musicale par l'instrument après le cycle 1 ;
- favoriser la mise en place de projets de création, en lien avec les outils numériques ;
- initier des projets vecteurs de rencontres et découvertes par les élèves d'autres esthétiques chorégraphiques (hip-hop, contemporain), d'autres cultures (musiques traditionnelles et musiques du monde) ;
- mener une réflexion sur l'enseignement des musiques actuelles au sein même de l'établissement (cf état des lieux en annexe) ;
- continuer de moderniser l'approche de la formation musicale, sur la forme comme sur le contenu. Mettre en place des modules permettant d'aborder certaines notions (culture musicale, analyse, écriture, improvisation) par séquences ;
- intégrer davantage différentes approches pédagogiques, en complément des cours individuels dans l'enseignement dispensé au conservatoire ;
- donner une place plus importante à l'improvisation, l'imitation, la composition, le repiquage ;
- développer des propositions différentes en fonction des âges et des profils, proposer de nouveaux dispositifs, faciliter le début de

- l'apprentissage et accueillir différents profils d'élèves ;
- maintenir le positionnement fort du travail d'accompagnement piano ;
- développer les outils multimédia dans la communication ;
- harmoniser le fonctionnement des ensembles et des projets aux modes de vie contemporains ;
- développer les financements extérieurs (hors conseil départemental) ;
- mieux intégrer la danse au parcours découverte ;
- donner à chaque enseignant la durée d'enseignement nécessaire à sa discipline ;
- proposer des passerelles entre éveil musique et éveil danse ;
- développer l'accueil de la pratique amateur au sein de l'établissement.

2.6.3. Modifications apportées mettant en difficulté le fonctionnement

- le PPI « renouvellement du parc instrumental » n'est pas respecté. (cf fiche projets en annexe) ;
- les objectifs du plan de formation n'ont pas été atteints ;
- la perte d'un poste au sein de l'administration cumulée à la hausse des effectifs et à l'ajout de nouvelles missions avec l'intégration de l'espace Saint-Eutrope au sein du conservatoire, fragilise le suivi de l'action culturelle, la recherche des partenariats, la mise en œuvre des actions de médiation... (cf fiche projets en annexe) ;

2.6.4. Des évolutions pédagogiques ou de fonctionnement encore attendues

- développer des dispositifs d'éducation artistique en complément du dispositif Chant'école (orchestre à l'école et Dans'école) ;
- mettre en place un programme de médiation sur l'enseignement artistique ;
- mutualiser encore davantage les compétences entre les différents

- services de la Direction des Affaires Culturelles et croiser les publics ;
- créer ou réaménager le volume horaire existant pour mettre en place des projets d'éducation artistique ;
- utiliser davantage les outils numériques dans l'enseignement, en complément des méthodes traditionnelles ;
- favoriser l'intervention des professeurs de formation musicale dans les cours d'orchestre ;
- proposer des enseignements chorégraphiques complémentaires sous forme de stages et modules ;
- adapter tous les locaux aux normes légales (éclairage, acoustique, accessibilité...) et aménager des nouveaux locaux pour les pratiques collectives, la pédagogie active, les musiques actuelles et la danse ;
- délocaliser les manifestations du conservatoire afin de rayonner au-delà du territoire de la commune ;
- orienter davantage l'enseignement vers une démarche kinesthésique afin de permettre l'assimilation par le corps et une parfaite appréhension de l'espace, pour le danseur comme pour le musicien ;
- développer les propositions transversales pour les pianistes et les échanges à l'intérieur du département ;
- valoriser davantage la danse au sein de l'établissement ;
- développer les classes de basse absentes (contrebasse, tuba...).

2.6.5. Objectifs redéfinis

La création d'un éveil commun musique et danse a été expérimenté mais le résultat atteint s'est révélé décevant. Il a été décidé d'annuler cette proposition mais de favoriser des temps d'échange réguliers entre les différents cours d'éveil.

2.7. Forces et faiblesses de l'établissement

2.7.1. Forces de l'établissement

- **Les équipements**
 - un site attractif et des salles disponibles sur le site de l'Abbaye-aux-Dames,
 - la présence et la gestion d'une parthothèque,
 - l'aménagement en cours du pôle Saint-Exupéry.
- **L'organisation interne et le personnel**
 - une équipe de qualité, mobilisée dans la réussite du projet, en recherche dans les différents domaines de l'action pédagogique et désireuse de tirer les enseignements des différentes actions,
 - des enseignants qui développent une vie d'artiste donnant un sens fort à la transmission des savoirs et des pratiques,
 - une cohésion entre la direction de l'établissement et l'équipe pédagogique et administrative,
 - l'accueil du public, l'ambiance générale et l'écoute entre collègues et vis-à-vis des élèves
- **Le public**
 - des effectifs d'élèves stables ou en hausse. Les nombreux projets de diffusion associent un nombre d'acteurs, musiciens ou danseurs du territoire qui démultiplie largement les publics touchés par l'établissement,
 - l'implication forte des élèves et des parents.
- **L'offre de services**
 - des dispositifs innovants : Chant'Ecole, Récréa (FM par l'orchestre),
 - un projet pédagogique clair et axé sur les pratiques collectives,
 - une diversité de l'enseignement et transversalité,



- les nombreux projets et nombreuses représentations dans l'année et leur qualité,
 - la qualité de l'enseignement reconnue ,
 - l'ouverture associée à la rigueur nécessaire,
 - la reconnaissance par l'État (agrément),
 - les nombreux partenariats.
 - **La tarification**
 - très attractive sur certaines disciplines pour les enfants saintais (éveil, parcours découverte, danse, pratiques collectives),
 - La prise en compte du quotient familial facilite l'accès aux familles saintaises les plus modestes.
 - **La communication**
 - des outils possibles : affichage urbain, panneaux lumineux, parution dans le Mois à Saintes...
 - des expositions dans le couloir.
- ### 2.7.2. Faiblesses de l'établissement
- **Les équipements**
 - l'éclairage du site de l'Abbaye qui, malgré une évolution favorable ces dernières années, doit être finalisé,
 - les besoins récurrents d'amélioration (adaptation acoustique et isolation phonique). Deux rapports ont été rédigés en lien avec la médecine du travail. Les mesures effectuées attestent du décalage très important entre les relevés effectués et les normes imposées par le code du travail. Comme pour l'éclairage, ce chantier a avancé mais doit être poursuivi,
 - les locaux affectés pour la danse et l'orchestre sont éloignés du site de l'Abbaye-aux-Dames, l'éclatement sur la ville des orchestres et cours de

- danse dans des locaux parfois peu adaptés. Le pôle Saint-Exupéry, malgré l'éloignement, peut apporter une réponse très adaptée aux besoins mais le projet d'aménagement a pris beaucoup de retard, il manque un lieu de vie ou de convivialité permettant aux différents usagers de se retrouver,
 - les bâtiments souvent inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite,
 - Le parc instrumental est parfois non adapté et vieillissant.
 - **L'offre de services**
 - malgré l'éventail certain des répertoires proposés, les esthétiques enseignées demeurent assez loin des musiques actuelles,
 - absence de dispositif d'éducation artistique autour de la danse ou de la pratique orchestrale,
 - cursus encore rigides malgré les aménagements effectués. Si le conservatoire n'est plus élitiste il reste parfois excluant,
 - pas de classe CHAM ou de généralisation d'aménagements d'horaires pour les collèges et lycées,
 - classes de basse absentes (contrebasse, basson, tuba...),
 - peu d'utilisation des outils pédagogiques informatiques et des nouvelles technologies,
 - le très grand nombre de projets sur certaines années qui demandent un très grand investissement des professeurs et des élèves.
 - **L'organisation interne et le personnel**
 - effectif administratif trop juste,
 - absence d'un poste de musicien intervenant pour mettre en œuvre les actions de médiation,
 - manque d'heures d'enseignement dans certaines disciplines.

- **Le public**
 - la concurrence est très importante sur le territoire au niveau de la danse (grand nombre d'associations ou d'écoles privées sur la zone de chalandise),
 - faible présence des musiciens amateurs du territoire au sein de l'établissement,
 - peu de propositions pour les 3 à 5 ans.
- **La tarification**
 - la tarification est élevée pour les non Saintais et les adultes,
 - absence de financement de la CDA,
 - le forfait instrumental est plus élevé que celui des autres CRC du département, y compris pour les Saintais.
- **La communication**
 - communication et signalétique sur le site encore fragile,
 - communication sur les réseaux encore trop restreinte,
 - une réflexion doit être menée sur les captations vidéo des spectacles et l'utilisation des nouveaux médias (streaming, teasers, présentations vidéos, live FB...),
 - le manque de visibilité « conservatoire » sur les interventions en « urbain » (flashmob...).

2.8. Les usagers du conservatoire et leurs attentes

L'enquête usagers réalisée en 2019 démontre une satisfaction en hausse par rapport à celle de 2015 qui était déjà très positive (cf document en annexe). Ce résultat très encourageant ne doit pas faire oublier les attentes d'amélioration ou d'évolution encore existantes.

- Certains points sont à relever :
- l'augmentation possible de cours le samedi rencontre une opposition assez forte,
 - les services en ligne, s'ils peuvent être améliorés, ne sont pas une attente forte des usagers, tout au moins avant la période de confinement,
 - les échanges avec les professeurs de formation musicale et en début d'apprentissage peuvent être accentués,
 - les évolutions mises en œuvre sur l'évaluation des élèves ont permis d'en faire un outil pédagogique reconnu par les parents,
 - l'intégration des musiques actuelles est plébiscitée,
 - l'attente sur des parcours encore plus adaptés aux attentes et besoins de chacun à chaque stade de l'apprentissage est forte.

Ces deux derniers points ayant entraîné une baisse de la satisfaction sur les propositions offertes par le conservatoire.



2.9. Synthèse des chiffres

	2012/2013	2016/2017	2019/2020
Nombre élèves	617 / 446	732 / 471	853 / 535
Volume horaire enseignement	331.5	351	367.75
Total dépenses	893 528 €	1 003 324 €	992 368 €
Total recettes	131 103 €	163 029 €	205 914 €
Coût pour la Ville	762 425 €	840 295 €	786 454 €
Coût moyen scolarité (sans élèves non cotisant)	1863.29 €	1997.5 €	1738.07 €
Moyenne fréquentation saison élèves	309.08	345.95	373.71
Moyenne fréquentation saison pro	172.83	198.33	205
Moyenne fréquentation saison scolaire	172	158.14	122

La baisse de la fréquentation de la saison scolaire entre 2012 et 2019 s'explique par :

- la mise en place de nouvelles propositions (matinées découverte ton conservatoire) ne permettant pas d'accueillir autant de personnes que les concerts scolaires,
- la réduction de la jauge sur les concerts scolaires, afin de pouvoir mener une médiation plus approfondie.

Le développement du conservatoire et de ses propositions entre 2012 et 2019 a été réalisé tout en maîtrisant le coût restant à charge pour la Ville. Pour continuer cette dynamique il est essentiel de travailler sur le financement de la structure, les usagers ne pouvant porter à nouveau la charge d'une hausse de tarification. Les actions entreprises pour développer le financement doivent être accentuées, et le rapprochement avec la CDA mis en œuvre afin de pouvoir continuer de mener une politique ambitieuse autour de l'enseignement, l'éducation artistique et le renouvellement et diversification des propositions.



3. Perspectives 2021 / 2026 (hors Espace Saint-Eutrope)

La réforme annoncée des conservatoires conforte de nombreuses orientations prises lors des derniers projets d'établissement mais elle révèle aussi les manques à combler. Le projet d'établissement 2021/2026 doit, pour relever les défis à venir, se construire autour du tryptique enseignement artistique / création / éducation artistique et médiation.

Même si elle n'est à ce jour pas aboutie et semble encore en voie d'expérimentation et de discussion, les orientations principales ont été publiées.

Orientations à mettre en œuvre ou à développer davantage :

- éducation artistique en complément de l'enseignement ;
- parcours d'apprentissage diversifiés, projets collectifs, actions de sensibilisation ;
- place de l'auto-évaluation par l'élève ;
- démarcation du système scolaire ;
- stratégie numérique ;
- accueil public adultes et handicap (référent handicap) ;
- pôle action culturelle piloté par un coordinateur ;
- équipe administrative et technique en cohérence avec la taille de l'établissement ;
- locaux spécifiques adaptés, connectés et équipés ;
- lieu de ressources pour les citoyens (mise à disposition de ressources pédagogiques, artistiques, documentation, orientation, conseil...).

Orientations à maintenir et conforter :

- fonctionnement en réseau sur le territoire ;
- partenariats avec structures sociales et Éducation Nationale, collaboration accrue entre disciplines ;
- tarification sociale ;
- contribution à l'élargissement des publics en prenant part à la vie culturelle du territoire ;
- offre de formation continue pour les enseignants.

Le conservatoire doit assumer son rôle d'émancipateur artistique pour l'ensemble des publics, les élèves inscrits et non inscrits, les publics captifs ou non. Il doit créer de la mixité par la pratique artistique en préservant une équité d'accès à tous, afin de respecter les droits culturels d'accès à la culture induite dans la loi NOTRe. Favoriser le faire-ensemble positionne l'établissement comme un vecteur d'émancipation social.

Malgré un contexte financier contraint qui nous oblige à une gestion rigoureuse et à une modestie dans les objectifs fixés, des efforts seront encore nécessaires pour :

- répondre à certaines faiblesses précédemment évoquées ;
- accueillir davantage d'élèves de la CDA (la capacité d'accueil de l'établissement étant utilisée à son maximum, avec 15,3% seulement d'élèves issus de la CDA) ;
- mettre en place un projet d'éducation et de médiation artistique sur le territoire de l'agglomération et favoriser ainsi, à moyen terme, un transfert de compétences.

3.1. Rayonnement local, départemental ou régional

Le projet d'établissement tend à faire rayonner le conservatoire à l'échelle intercommunale avec l'accueil d'élèves du bassin de vie et la programmation d'actions de médiation, d'éducation artistique et de diffusion sur un territoire élargi. S'il est indispensable de travailler sur la construction d'un projet culturel et éducatif de territoire élaboré avec l'agglomération et les différents acteurs culturels afin de pouvoir éventuellement envisager un transfert de compétences réussi, un financement partagé des activités présentes ou à développer au sein du conservatoire, couvrant également des missions relevant de la communauté d'agglomération, peut être un objectif intermédiaire. Ce serait une première réponse qui laisserait le temps de réunir les clés indispensables à la réussite d'un futur transfert de compétences :

- une vision claire du calendrier ;
- un pilote communautaire clairement identifié ;
- l'avancée conjointe du volet RH / Finances / Organisation ;
- la prise en compte de tous les problèmes concrets et pratiques ;
- la mise en place d'instances de travail et de concertation associant les partenaires ;
- l'élaboration d'un projet de territoire, en concertation permanente avec les différents acteurs du projet afin d'atteindre les objectifs nobles du transfert : **améliorer le service à la population et doter le territoire d'un équipement structurant.**

Le travail en réseau avec le conservatoire de Rochefort continuera d'enrichir les propositions artistiques et pédagogiques de l'établissement et devra s'ouvrir vers les structures plus importantes de la région (Bordeaux, Poitiers, Niort, Angoulême, La Rochelle).

Si des rencontres entre les différents directeurs sont fréquentes, il est indispensable de développer ce travail en réseau au niveau des enseignants pour les motifs ci-dessous :

- **Pour les élèves :**
les échanges de classe, les rencontres d'orchestres sont stimulants et permettent de nouer des contacts différents. Les établissements plus importants peuvent, de plus, offrir un renfort important sur certains projets (élèves sur des disciplines ou esthétiques non enseignées au conservatoire de Saintes, apport financier plus important...).

- **Pour les enseignants :**
souvent seuls dans leur discipline, la rencontre et l'échange avec des collègues de la même spécialité peut permettre d'enrichir sa vision et son approche, de découvrir un nouveau répertoire... Cet échange, qui se fait régulièrement dans le cadre des jurys d'examen, est plus approfondi et complet dans le cadre de véritables projets communs.

Le développement ces deux dernières années de rencontres départementales et/ou régionales est très positif pour les classes concernées (clarinette, cor, violoncelle, flûte traversière...). Ces actions méritent d'être renouvelées et développées, y compris sur des nouvelles disciplines (danse) et approches pédagogiques.



3.2. Missions à créer, confirmer et redéfinir

3.2.1. Définir l'enseignement artistique comme un lieu de formation "d'actifs culturels" (interprètes amateurs, créateurs, spectateurs...)

▪ **La Médiation et l'éducation artistique (1a) :** Les conservatoires labellisés par l'Etat doivent répondre à plusieurs missions dont l'éducation artistique et l'enseignement artistique spécialisé. Ces deux missions sont distinctes mais complémentaires. L'enseignement artistique spécialisé s'adresse aux usagers de l'établissement et s'engage sur une durée plus longue, avec une éthique qualitative supérieure (mais non élitiste) alors que « l'éducation artistique et culturelle » reste dans l'univers initiatique, avec la mise en œuvre d'activités de plus courte durée ou d'une approche plus sommaire quant à l'apprentissage.

Il y a une vraie complémentarité entre l'éducation artistique et culturelle et l'enseignement artistique spécialisé : la première agit comme un levier pour l'autre, qui pourra intégrer les enfants les plus motivés ou montrant davantage d'intérêt et de qualités artistiques. L'éducation artistique ne peut être uniquement portée par les enseignants de l'établissement mais leur présence dans l'écosystème d'une politique d'éducation artistique et culturelle est indispensable.

La médiation est un des axes de l'éducation artistique. La mise en place d'un service médiation mutualisé au sein de la DAC devait favoriser le développement de ce type d'action. Elle a, au contraire, fragilisé la structure par la perte d'un poste au sein de l'administration. Le service médiation a d'ailleurs été stoppé et chaque médiateur est retourné dans sa structure d'origine, hormis l'agent « action culturelle » du conservatoire qui a intégré le service Ville d'Art et d'Histoire. Pourtant, la question de l'attention que l'on souhaite porter vis-à-vis du jeune public et des publics éloignés reste prégnante.

En écho au dispositif Chant'école déjà mis en œuvre sur la ville de Saintes, développer de nouvelles propositions avec les écoles ou centres sociaux devient une nécessité pour alimenter les possibilités d'accès à la culture et à l'éducation artistique pour les publics moins initiés. C'est pourquoi les enseignants du conservatoire proposent, depuis plusieurs années, la mise en place d'un orchestre à l'école et d'un projet Dans'école (cf. annexe 5). Cela permettrait de développer des outils de socialisation supplémentaires, permettant d'envisager à moyen terme un développement des effectifs des grands élèves au sein du conservatoire. La pratique artistique effectuée dans le cadre de l'école permet de lever les obstacles économiques et socioculturels qui peuvent freiner son accessibilité. Certains enfants révéleront alors des aptitudes exceptionnelles pour la musique ou la danse et vivront cette expérience comme un premier stade de l'enseignement de la pratique artistique qu'ils pourront ensuite continuer au sein du conservatoire. Comme le dispositif Chant'École le démontre, l'enseignement artistique au sein même d'une école permet à l'enfant de se construire des repères, de comprendre la valeur du travail, de combattre l'exclusion, de valoriser le travail personnel et collectif, de développer le respect et l'écoute. Pour des raisons d'organisation des ressources humaines, le dispositif OAE nous semble plus aisé à mettre en œuvre que celui de DEMOS qui, si les modalités d'organisation diffèrent, partage les mêmes objectifs. L'équipe enseignante suggère également la construction de projets d'éducation artistique au sein des écoles et la mise en place d'actions de médiation en amont des spectacles du conservatoire.

Ces missions ne relevant pas en intégralité des professeurs de l'établissement qui ne disposent pas de toutes les compétences nécessaires, il est indispensable de recruter des agents titulaires du DUMI qui sont spécialisés dans ces approches de médiation. Être « médiateur de la musique » c'est, par exemple, construire un projet artistique au sein d'une école, en lien avec les enseignants du conservatoire, intervenir et organiser

des activités pré-concerts, créer des troupes pédagogiques, concevoir des outils de médiation de la musique ou encore développer des actions avec les centres sociaux. C'est donc un ensemble de pratiques qui vise à rendre accessible la culture aux publics les plus larges, valoriser la diversité des expressions et des formes de création, encourager la participation citoyenne, favoriser la construction de liens au sein des collectivités, contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire. En ce sens, se doter des moyens permettant de mettre en œuvre une politique ambitieuse de médiation permet d'accompagner et d'enrichir les actions d'enseignement et d'éducation artistique en favorisant la compréhension et l'accès à tous. Pour exemple, le conservatoire de Rochefort dispose de deux postes de musiciens intervenants.

Ces mises en place devront se faire à l'échelle de la CDA (rayonnement des actions) et faire l'objet de demandes de financement (association orchestre à l'école, CDA, département, DRAC...) afin de ne pas faire porter le poids financier de ces missions d'intérêt général à la Ville de Saintes uniquement. La construction d'un projet d'éducation artistique est un atout pour l'attractivité du territoire et la construction d'un projet culturel à l'échelle de la CDA. Le conservatoire ne pouvant, avec les moyens actuels, accueillir davantage d'élèves sur le volet enseignement, l'éducation artistique est donc une solution pour proposer des actions sur l'ensemble des communes de l'agglomération et, ainsi, développer l'intérêt communautaire.

▪ **Placer l'art et le patrimoine au cœur des actions du conservatoire (1b) :** créer des passerelles entre les différentes formes d'expression artistique permet de former un artiste complet et de positionner l'établissement comme un lieu de partage. Les différents projets menés doivent ainsi permettre de développer la culture générale des élèves et leur permettre de comprendre le lien entre les mouvements littéraires, picturaux, chorégraphiques et musicaux. Mettre en place un atelier découverte,

construire un parcours autour d'un spectacle et partir de notre environnement qui nous entoure doit permettre aux élèves d'être à la fois acteur et spectateur afin d'appréhender les différentes formes d'expression artistique.

Afin de favoriser davantage le croisement des publics, les partenariats et la mutualisation des compétences entre les différents services de la Direction des Affaires Culturelles seront accentués.

Développer une section théâtre de manière raisonnée au sein de l'établissement permettrait de simplifier la mise en œuvre des projets musicaux et théâtre qui se développent régulièrement depuis 2016 avec les compagnies locales et les options théâtre des lycées. Malgré l'intérêt d'incorporer les différentes formes d'expression artistique au sein d'un même établissement pour favoriser la transversalité, la formation d'artistes complets et faciliter les partenariats (organisation partagée et commune, horaires compatibles et pensés de manière globale, échanges simplifiés au sein d'une même équipe, gain de temps dans la construction du projet...), cette proposition ne peut être mise en œuvre avec les ressources actuelles. Ce constat réaliste ne doit pas empêcher de réfléchir aux solutions permettant d'approfondir les démarches amorcées avec les acteurs locaux.

▪ **Développer la place de la création et de la créativité (1c) :** les outils numériques, les nouvelles approches pédagogiques, la mise en œuvre d'ateliers et la mise en œuvre de l'action culturelle doivent permettre de développer davantage la démarche de création en construisant des projets musicaux et/ou chorégraphiques autour de l'écriture ou de la réécriture d'œuvres originales. En plaçant l'apprenant en situation concrète de recherche, la création est un support formidable pour développer les pédagogies actives et s'ouvrir aux différentes esthétiques. Travailler sur la création artistique, c'est aussi aller plus loin sur ce que représente l'art et notre perception d'une œuvre. C'est ouvrir un espace d'échange et de

partage qui favorise un climat de confiance et de liberté tout en développant les outils d'évaluation. En musique par exemple, les compositions d'élèves sont souvent très révélatrices de ce qui est en cours d'acquisition, de ce qui est assimilé et ce qui ne l'est pas. En danse, la création favorise la recherche des perceptions kinesthésiques, de l'appropriation de l'espace. Elle peut permettre la construction commune d'une chorégraphie en alimentant la recherche.

L'approche du répertoire contemporain permet également de développer la créativité des élèves. En danse comme en musique, ce type de répertoire permet de développer l'imaginaire et d'explorer un langage, un instrument, un mouvement corporel de manière différente. Etre accompagné par des intervenants, ayant une réelle expertise dans cette approche, permet de faciliter la mise en œuvre pédagogique. Le conservatoire de Poitiers et l'école de musique de Saint-Palais sont partenaires du projet collaboratif « territoires de création » développé par l'ensemble Ars Nova. Ils souhaitent associer le conservatoire de Saintes à la construction d'une dynamique sur le territoire de l'ex-Poitou-Charentes.

L'oralité et la pédagogie de groupe, en complément du suivi et de l'accompagnement individualisé, doit aussi faciliter une autre approche de l'enseignement artistique. L'oralité, l'expression vocale, l'improvisation, l'invention, le déchiffrage et repiquage... doivent être développés afin de permettre aux élèves de développer la pratique la plus large possible. La résidence de compositeurs, les commandes propres, la démarche de création ainsi que l'approche des différentes esthétiques prennent une place importante dans le projet d'établissement et doivent être maintenues.

■ **Clarifier les missions des enseignants et donner les moyens de les mettre en œuvre (1d) :** il est important de prendre en compte les différentes approches pédagogiques demandées aux enseignants et d'y consacrer l'organisation et la planification indispensables ainsi que les volumes horaires nécessaires.

- Sensibilisation : temps court et action ponctuelle,
- Éducation artistique : temps moyen et action régulière,
- Enseignement : temps long et action régulière.





N°	Actions	Moyens	Echéances
1a	Mettre en place des actions d'éducation artistique et de médiation (intervenir et organiser des activités pré-concerts / développer des actions avec les centres sociaux)	Recrutement d'un agent titulaire du DUMI à mi-temps = 17500€/an	Priorité n°1
	Développer les actions d'éducation artistique et de médiation (construire un projet artistique au sein d'une école, construire des trousseaux pédagogiques...)	Recrutement d'un agent titulaire du DUMI à temps plein = 35 000€ / an	Priorité n°1
	Mise en place du dispositif Dans l'école	Développer le volume horaire de l'enseignant concerné (heures supplémentaires) = 4320€ / an	Priorité n°2
	Mise en place d'un orchestre à l'école (harmonie) au sein d'un collège	Développer le volume horaire des enseignants concernés (heures supplémentaires ou augmentation horaire selon des cas) : 30 000€ / an Acquisition d'un parc instrumental = 20000€ (subvention possible de 50% minimum) Achat et conception de partitions adaptées = 2000€	Priorité n°3
	Mise en place d'un orchestre à l'école (cordes) au sein d'une école primaire	Développer le volume horaire des enseignants concernés (heures supplémentaires ou augmentation horaire selon des cas) : 12 000€ / an	Priorité n°4
1b	Développer des projets réunissant théâtre et musique, arts plastiques et musique et favoriser les projets pluridisciplinaires et transversaux	Partenariat avec les lycées (option théâtre) et avec les compagnies locales	2021 à 2026
	Mettre en place des ateliers découverte pour les élèves, construire un parcours artistique autour d'un spectacle	Intervenants extérieurs et échanges de classes en interne pour aborder ou croisées les différentes esthétiques	2021 à 2026
	Créer une classe théâtre au sein de l'établissement	Proposer 4 heures de cours hebdomadaires pour deux groupes de 6 à 15 élèves (1 groupe collège et 1 groupe lycée) sur un parcours de 3 ans Proposer, en partenariat avec le centre social Boiffiers-Bellevue, un mini stage de 3h tous publics et transgénérationnel Proposer au sein de l'école Roger-Pérat, en partenariat avec l'Education Nationale et la CDA, un Théâtre école qui prolongerait le dispositif Dans l'école, à raison de 1h30 hebdomadaire Coût : 9700€ / an	Proposition lors des COPILS, faite de ressources pour la mise en place



1d	<p>Donner à chaque enseignant la durée d'enseignement nécessaire à sa discipline</p> <p>Utiliser le volume horaire disponible le cas échéant sur certains postes pour mettre en place des actions de sensibilisation en complément des actions entreprises par tous dans le cadre des heures résiduelles promotion de l'établissement</p>	Evolutions horaires de certains postes	2021 à 2026 selon les possibilités budgétaires et priorités définies lors des COPILS
1c	<p>Favoriser la mise en place de projets de création, en lien avec les outils numériques</p> <p>Se rapprocher de l'ensemble Ars Nova et du CRA de Poitiers pour participer au projet collaboratif « territoires de création »</p> <p>Intégrer davantage d'autres approches pédagogiques, en complément des cours individuels dans l'enseignement dispensé au conservatoire</p> <p>Donner une place plus importante à l'improvisation, l'imitation, la composition, le repiquage, la créativité, la construction commune de chorégraphies...</p> <p>Maintenir les commandes et résidences artistiques</p> <p>Développer dans chaque classe des « chantiers d'écriture musicale »</p>	<p>Formation des enseignants Investissement sur des équipements adéquats (matériel et logiciels)</p> <p>Appel à des intervenants extérieurs sur des projets ciblés</p>	<p>2021</p> <p>2021 à 2026</p> <p>2021 à 2026</p> <p>2021 à 2026</p> <p>2021 à 2026</p>

3.2.2. Ouvrir le conservatoire aux différents publics

Afin d'ouvrir le conservatoire à toute la population, il semble essentiel de réfléchir à différentes actions ou réorganisations :

- **Parcours diversifiés (2a) :** le conservatoire est une école réunissant des enfants de la maternelle au lycée, des étudiants, des actifs et des retraités. Le challenge à relever est de proposer une panoplie de propositions d'enseignement artistique aussi diversifiée et adaptée que qualitative. Les équipes pédagogiques sont en mesure de s'adapter à ces demandes.

L'établissement a déjà développé des propositions différentes en fonction des âges et des profils, en danse comme en musique. Ces aménagements de cursus sont des leviers indispensables pour garder au sein de la structure des élèves ou artistes amateurs ne souhaitant pas obligatoirement valider un cycle de conservatoire et désireux d'alléger leur temps de présence tout en bénéficiant de certaines propositions de l'établissement. Un travail est encore à mener pour faciliter le début de l'apprentissage, accueillir ou maintenir au sein de l'établissement les différents profils d'élèves. Si le conservatoire n'est plus élitiste, il reste parfois excluante de par son fonctionnement. Il semble aussi important de réfléchir aux solutions à mettre en œuvre pour accompagner de manière plus approfondie et efficace les élèves faisant preuve de hautes capacités.

La réforme des conservatoires en cours d'élaboration positionne cette approche comme étant une évolution incontournable et définit différents types de parcours :

- parcours études permettant d'acquérir les éléments d'une pratique amateur autonome avec en amont une séquence découverte pluridisciplinaire,
- parcours projet permettant une offre modulaire structurée comportant des stages, ateliers...,
- parcours libres en direction d'amateurs grâce à des ateliers ponctuels ou approfondissement dans une discipline.

La réflexion en cours sur la mise en place de modules en formation musicale, sur l'organisation et le contenu des examens au sein de l'établissement, sur l'accueil des adultes et sur l'accompagnement des artistes amateurs du territoire doit permettre d'apporter de nouveaux éléments de réponse. L'approche sous forme de modules peut également être mise en œuvre au niveau chorégraphique, stages ou modules permettant de proposer des enseignements complémentaires et d'ouvrir aux différentes esthétiques.

Au-delà du travail sur les parcours et contenus, il est important de réfléchir, en gardant le même esprit d'ouverture et de remise en question pédagogique, aux actions à mettre en œuvre pour aller davantage vers de nouveaux publics, notamment dans les quartiers en difficulté. L'intégration dans de nouvelles infrastructures, à proximité d'un centre social, (cf projet aménagement Saint-Exupéry) doit permettre de gagner en visibilité vis-à-vis de ce public.

- **Développer l'approche des musiques actuelles au sein même de l'établissement (2b) :** dans son rapport d'inspection, le Ministère relève que « malgré l'éventail certain des répertoires joués, les esthétiques enseignées et pratiquées demeurent globalement assez loin des pratiques réelles des musiques actuelles ». Afin de répondre à cette attente forte, l'approche du répertoire musiques actuelles, au sein des ensembles instrumentaux, a été développée. Des ateliers découverte ont été mis en œuvre avec l'animateur de l'espace Saint-Eutrope et un atelier musiques actuelles est désormais proposé au sein de l'établissement. Ce dernier permet d'amener les élèves vers une pratique réelle des musiques actuelles en abordant le travail sur grilles, l'amplification, l'improvisation... N'ayant qu'un cours consacré à cet atelier, il réunit des élèves novices dans cette démarche à des élèves plus confirmés. Afin de pouvoir mettre en place une progression dans le travail, la **création d'un deuxième atelier est indispensable.**

A Saintes quelques structures privées et associatives se consacrent à l'enseignement des musiques actuelles. Afin de répartir et structurer l'enseignement proposé sur le territoire, le conservatoire, via l'espace Saint Eutrope, a sollicité un état des lieux et a rencontré différents partenaires pour travailler sur la construction d'un projet commun. Parmi les structures associatives existantes, deux bénéficient en effet d'une mise à disposition de locaux et de matériel par la Ville de Saintes :

- la Rock School : association qui propose un enseignement par des professeurs diplômés ;
- les ASMA : association qui répond aux missions d'éducation populaire avec des professeurs animateurs.

Il est donc nécessaire et indispensable de travailler à des propositions complémentaires et transversales entre les différents acteurs du territoire. Le conservatoire pourrait être un pôle ressources pour ces associations ne disposant ni de section cordes ni de sections vents, et accueillir les élèves des structures associatives dans certains cours ou projets, et réciproquement. Des rapprochements entre ces 3 structures ont déjà eu lieu ces deux dernières années et doivent permettre la rédaction d'un projet pédagogique cohérent. Au-delà du renforcement de ce type de partenariat il convient, comme évoqué dans l'état des lieux (cf annexe), de :

- mettre en place une coordination pédagogique « musiques actuelles » au sein du conservatoire, en lien avec l'espace Saint-Eutrope, travaillant avec le tissu local et associatif ;
- travailler sur les locaux dédiés « musiques actuelles » ;
- réfléchir à la mise en place d'un département « jazz » au sein de l'établissement ;
- réfléchir au recrutement d'un professeur de MAO (musique assistée par ordinateur).

Il est, de plus, important de continuer d'initier des projets vecteurs de rencontres et découvertes par les élèves d'autres esthétiques musicales (jazz,

musiques actuelles) et chorégraphiques (hip-hop, contemporain), d'autres cultures (musiques traditionnelles et musiques du monde) ou d'autres modes de transmission (oralité uniquement) et d'enseignement.

■ Développer les propositions autour de l'éveil au conservatoire (2c)

L'éveil au conservatoire est un excellent moyen de familiariser l'enfant avec la musique et la danse, l'instrument, le langage et les codes musicaux et chorégraphiques. C'est aussi la meilleure introduction à l'entrée dans l'apprentissage proprement dit. Le conservatoire a développé lors du projet 2016/2020 l'éveil musical en créant un cours pour les petites sections. Un cours commun éveil musique et danse a été expérimenté mais n'a finalement pas été renouvelé. Les propositions de l'établissement se doivent de suivre le rythme d'évolution des enfants. Si les parents souhaitent proposer des activités à leurs enfants dès le plus jeune âge, il est parfois trop tôt pour commencer un instrument ou un cursus chorégraphique. Les premiers outils à développer et à construire chez les enfants sont l'écoute, l'observation et la sensation corporelle. Ces instruments, nourris par la curiosité et la découverte, les accompagneront tout au long de leurs études musicales et chorégraphiques. Des ateliers de découverte, d'explorations sonore et corporelle doivent être proposés aux plus jeunes élèves. Cette approche, qui s'appuie sur la capacité créative des enfants, permet dès le plus jeune âge d'aborder des questions sur la matière musicale et chorégraphique et d'y répondre au travers d'expériences qui forgent la future personnalité artistique de chacun. L'éveil ne transmet pas un savoir mais un savoir-faire, un savoir-être, un savoir-entendre qui servira tout au long du développement de l'enfant, au sein du conservatoire ou non.

S'il est désormais possible d'accueillir des élèves dès la petite section, le nombre de séances ne permet pas de répondre à la forte demande existante sur le territoire. Développer le volume horaire dédié à l'éveil permettrait de développer la capacité d'accueil d'une approche dont le rôle éducatif va bien

au-delà de l'apprentissage artistique. En effet, cet entraînement aura pour avantage de faciliter, par exemple, l'accès aux langues, car comme l'a montré le professeur Alfred Tomatis "la bouche ne peut reproduire que ce que l'oreille entend".

▪ **Développer les outils numériques dans l'approche pédagogique, en complément des méthodes traditionnelles (2d)**

La période de suivi pédagogique à distance mis en œuvre durant la crise sanitaire de la COVID 19 entre mars et juin 2020 a obligé les professeurs à utiliser de nombreux et différents outils pédagogiques numériques. Il est essentiel de s'appuyer sur cette expérience qui a confirmé l'intérêt et les avantages de ce type d'approche pédagogique mais qui a également permis d'en apercevoir les faiblesses et inconvénients. Il est donc indispensable de lister les points forts et les difficultés rencontrés dans cette approche qui va devenir incontournable afin de savoir quels outils maintenir à l'avenir (cf annexe). Cette réflexion au conservatoire était en cours, la crise sanitaire a obligé à accélérer le processus et a permis une expérimentation, parfois dans la douleur.

Ce travail devra être accompagné :

- par la DSI sur différents axes :
 - l'équipement des locaux (St-Exupéry et Abbaye) et l'accès au réseau,
 - les outils à utiliser ou développer (création d'une plateforme interne d'échanges et de mise à disposition de supports entre profs et élèves),
 - les formations à mettre en œuvre (en interne ou en externe),
- par le service juridique pour l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques prenant en compte les problématiques de droit à l'image, de propriété intellectuelle, du RGPD...

L'expérience menée en 2020 a démontré l'intérêt de développer les outils pédagogiques informatiques pour individualiser l'approche, en cours de formation musicale particulièrement. L'achat de lecteurs MP3 et de tablettes et/ou tableaux numériques à mettre à disposition ou à utiliser avec les élèves pendant les cours est une option à envisager très sérieusement.

Équiper une salle pour permettre de donner des cours à distance est également une solution à étudier. Elle permettrait de conjuguer distanciel et présentiel, de répondre aux problèmes d'accessibilité ponctuels (jambe cassée...) de proposer du soutien à distance si besoin...

Cette dynamique peut aussi être un axe à développer dans les projets de diffusion de l'établissement. L'adaptation avec projection vidéo de la bande dessinée « Les Portes du Tps » animée à l'occasion du spectacle bisannuel 2019 et le concert avec mapping sur le tribunal lors des journées européennes du patrimoine en 2012 ont démontré l'intérêt et l'engouement suscité par ce type de proposition.

Le logiciel de gestion peut aussi devenir un logiciel qui facilite le suivi pédagogique par les familles. Une réflexion doit être menée pour envisager un passage d'iMuse à DuONet qui semble proposer un extranet pour les familles plus complet et une interface plus adaptée aux nouveaux modes d'évaluation.

Dans une démarche permanente d'éco-responsabilité, le développement et l'utilisation de cette approche devra prendre en compte l'empreinte carbone lors des choix de mise en œuvre des différents outils.



N°	Actions	Moyens	Echéances
2a	Mise en œuvre de différents types de parcours pour faciliter des propositions différentes en fonction des âges et des profils, proposer de nouveaux dispositifs	Conseil pédagogique	2021 à 2026
	Faciliter le début de l'apprentissage	Journées pédagogiques et formation professionnelle	Septembre 2021
	Mise en place de modules en formation musicale		Septembre 2021
	Développer les propositions autour de l'accompagnement de la pratique amateur	Recensement sur le territoire pour estimer la nécessité de mettre en place un système de mise en relation et de « coaching »	2021/2022
	Favoriser l'accueil des adultes au sein des parcours danse	Mise en œuvre d'actions d'éducation artistique (cf 1a) et d'actions de médiation avec les centres sociaux et autres acteurs du territoire	Septembre 2022
	Aller davantage vers de nouveaux publics, notamment dans les quartiers en difficulté		2021 à 2026
2b	Accompagner les associations dans la rédaction de leur projet pédagogique	Possible uniquement dans le cadre du passage à temps complet d'Alaine Cotta	Priorité 1
	Renforcer les partenariats avec les structures associatives et conventionnées	Projets, ateliers transversaux...	2021 à 2026
	Recruter un coordinateur musicales actuelles au sein du conservatoire	Embauche d'un agent diplômé d'état (0,5 ETP). Coût : 17500€ par an	Priorité 3
	Créer un département « jazz » au sein du conservatoire et un poste « MAO »	Embauche d'enseignants spécialisés dans cette esthétique (cahier des charges à définir dans le cadre de la coordination)	Priorité 5
	Initier des projets vecteurs de rencontres et découvertes par les élèves d'autres esthétiques musicales (jazz, musicales actuelles) et chorégraphiques (hip-hop, contemporain), d'autres cultures (musiques traditionnelles et musiques du monde)	Partenariats avec des structures spécialisées dans cet axe pédagogique	2021 à 2026
	Prévoir et aménager les locaux nécessaires au développement des musiques actuelles sur le territoire (service municipal et associations)	Recrutement sur projets d'intervenants extérieurs	2021 à 2026
		Equipe pédagogique (formation interne avec Steve Pourpoint, stages, formations externes...)	2021 à 2023
		Projet d'aménagement pôle Saint-Euxpéry + réflexion locaux sur le site Saint Eutrope	2021 à 2023



2c	Développer l'offre autour de l'éveil	Création d'un cours supplémentaire en petite section et en moyenne section (soit + 1h de cours par semaine). Coût : 1250€ / an	Priorité 3
		+1h30 hebdomadaire. Coût 1875€ / an	Priorité 3
2d	Rédiger un cahier des charges et un plan pluriannuel sur l'équipement des locaux, l'accès au réseau et les outils à utiliser ou développer Rédiger un guide « bonnes pratiques » Equiper une salle pour un enseignement à distance Mettre en œuvre les formations Intégrer les outils numériques dans les projets de diffusion de l'établissement Réfléchir au changement du logiciel de gestion du conservatoire en passant d'iMuse à DuoNet	Travail en lien avec la DSI	2021 à 2022
		Travail en lien avec le service juridique	En cours 2021
		A intégrer au plan pluriannuel de formation collective	2021 à 2026
		Intervenants extérieurs (mapping, projection vidéo, mise en lumière...)	2021 à 2026
		Déplacement d'observation au conservatoire de Rochefort qui utilise ce logiciel	2021 à 2022

3.2.3. Rapprocher encore davantage la formation musicale de la pratique et de la création

Les orientations générales doivent favoriser encore davantage la formation musicale comme un espace/discipline de pratique. La réflexion et les aménagements entamés sur les contenus et approches de la formation musicale doivent être continués afin de :

- **rapprocher le travail effectué au sein des ensembles et des classes instrumentales de celui effectué dans les classes de formation musicale**

(3a) : travail d'analyse avec le professeur d'instrument ou lors des séances d'orchestre sur une œuvre choisie, épreuve commune d'invention, répertoire instrumental des élèves défini en tenant compte également des objectifs FM par année (conception d'un recueil interne « 10 ans avec ») ;

- **développer la mise en place des cours de formation musicale avec instruments en cycle 2 (3b), véritable outil pédagogique qui a fait ses preuves. En effet les élèves en second cycle ont pour la majorité une meilleure maîtrise de leur instrument que de leur voix (période de mue, timidité, voix beaucoup moins travaillée et développée). Leur instrument est un moyen facile et motivant pour comprendre et appliquer directement les points théoriques appris. Il crée un lien fort, concret et évident entre le cours de formation musicale et le cours instrumental, avec la musique au cœur de la formation de l'élève qui sera plus globale. La pratique est l'outil de la compréhension, en ce sens l'utilisation de l'instrument se révèle très complémentaire de celle de la voix qui, même si elle sera moins utilisée, ne doit pas être absente. L'élève sera encore plus actif au sein du cours et acteur de son propre apprentissage et de celui de la classe.**

Axer le travail rythmique, harmonique et d'arrangement sur la mise en place d'ensembles internes aux classes de formation musicale durant les cours, permettra également de mettre en lumière le lien trop souvent invisible entre la théorie et la pratique.

Pour pouvoir faire ces cours avec instruments il y a cependant des moyens à mettre en œuvre : un effectif de 10 élèves maximum par cours et des salles plus spacieuses avec une disposition favorable (exemple : tables en U sur les bords de la salle et espace libre au centre avec des pupitres). Cette configuration est impossible dans les locaux actuels de l'Abbaye-aux Dames. L'aménagement du pôle Saint-Expéry peut répondre à cette problématique et permettre la mise en œuvre de cette approche pédagogique ;

- **enrichir les enseignements et ouvrir vers d'autres répertoires (3c) grâce à :**
 - la relation texte et musique sur le travail polyrythmique (slam, musiques brésiliennes...),
 - la mise en place de modules permettant d'aborder certaines notions (culture musicale, analyse, écriture, improvisation) par séquences,
 - la définition des objectifs aux besoins immédiats des élèves tout en les ouvrant petit à petit à d'autres champs pédagogiques,

- **axer le travail en formation musicale sur des thématiques (3d) en relation avec la saison musicale de l'établissement et des partenaires et associer les élèves autant que possible au travail de création et de résidence ;**
 - **intégrer dans cet enseignement les outils numériques d'apprentissage (3e). Les évolutions sur le fond des contenus ne pourront remplacer les évolutions sur la forme. La nouvelle génération sera plus mobilisée si les outils d'enseignement sont plus proches de leur quotidien ;**

- **faire du cours d'instrument aussi un lieu de formation musicale. L'apprentissage et compréhension de certaines notions doivent se faire dans le cadre du cours instrumental, en complément ou substitution du cours de formation musicale durant lequel tout ne peut être abordé.**



N°	Actions	Moyens	Echéances
3a	Œuvrer au rapprochement des classes de formation musicale et des classes d'instrument	Intégrer d'avantage les objectifs de formation musicale au sein des cours instrumentaux	Evaluation régulière
3b	Développer l'approche de la FM par l'instrument à partir du cycle 2	Aménagement des locaux pédagogiques Conseil pédagogique et journées d'instruments et de formation musicale Développer la concertation pédagogique entre les professeurs	Evaluation régulière 2020 à 2022
3c	Enrichir les enseignements et les ouvrir aux différentes esthétiques	Définition des objectifs prioritaires par année Structuration des enseignements complémentaires par modules Diversité du répertoire abordé Formation professionnelle des enseignants	En cours Septembre 2021
3d	Créer un lien entre la saison du conservatoire et des partenaires et les cours de formation musicale	Connaissance des programmations des différents partenaires Présentation des concerts de la saison professionnelle par les classes de formation musicale Concerts / analyse Pouvoir le poste vacant « action culturelle » au sein du conservatoire	A partir de la saison 2020/2021
3e	Utiliser les outils informatiques dans l'enseignement de la formation musicale	Investissement d'équipements Formation des professeurs	2021 à 2022

3.2.4. Développer l'approche corporelle et le lien musique et danse

Le projet « Les violons dansants », mené en 1^{er} cycle pour les instruments à cordes frottées, comme le travail effectué au sein du chœur ICILABA et du dispositif Chant'école, démontrent les atouts et les forces de l'apprentissage musical par le mouvement. L'enseignement général du conservatoire peut s'orienter encore davantage vers cette démarche afin de permettre l'assimilation par le corps et une parfaite appréhension de l'espace pour le danseur comme pour le musicien. Des interventions pédagogiques sous forme de master-class ou d'ateliers pourraient être organisées, et la volonté de l'équipe pédagogique d'accompagner la démarche d'acquisition par une démarche sensorielle sera approfondie. Pour cela il est important :

- d'envisager au sein de l'équipe une mise en commun sur la question du mouvement : marcher, sentir, ne pas dissocier le rythme du corps ;
 - de définir un langage rythmique corporel commun pour les 2 premières années. Réunion dédiée à mettre en place. Bien faire la différence entre l'approche percussions corporelles comme démarche et langage artistique et l'approche percussions corporelles comme outil de mémorisation corporelle rythmique. Ces deux utilisations sont différentes mais peuvent être complémentaires et expliquées aux élèves.
- Le fait de regrouper au sein du même établissement des cours de musique et des cours de danse est un atout. Si la transversalité et le lien musique/danse sont régulièrement mis en œuvre dans la diffusion de l'établissement, il est nécessaire et possible de les développer davantage dans l'approche pédagogique, sans objectif de restitution, en organisant :
- deux semaines dans l'année, des cours de danse accompagnés par des élèves instrumentistes (possibilité de le faire avec un morceau court et un ensemble d'élèves) ;

- une courte prestation musicale en fin de cours d'éveil danse / ou cours avec musique (y compris avec un élève) ;
- un échange deux fois par trimestre entre l'éveil musique et l'éveil danse ;
- un échange de classe entre professeurs de formation musicale et professeurs de danse (1 fois tous les 2 mois, et plutôt en première partie d'année).

3.2.5. Structurer le département voix et développer le projet vocal sur le territoire

Véritable outil pédagogique et pratique artistique en tant que telle, la voix a, depuis de nombreuses années, une place prépondérante dans l'enseignement au conservatoire. Avant même la phase de formation, la voix prend toute sa place dans les démarches d'éveil et de sensibilisation. De plus, le chant choral fait partie intégrante des études musicales dès la première année, dans les cours de formation collective ou, comme pratique collective, au sein du chœur de jeunes ICILABA. Le dispositif Chant'école, les projets vocaux initiés en formation musicale tout au long des 3 cycles d'apprentissage et la classe de chant lyrique complètent les propositions vocales.

Pour autant, et bien qu'il soit d'usage de considérer la voix comme le premier instrument de tous, celle-ci est plus rarement perçue comme pouvant constituer, pour les élèves qui en feraient le choix, le vecteur principal de formation du musicien notamment. Dans cette perspective, la mise en place et la structuration d'une filière voix au sein de l'établissement permettrait d'appréhender, dans sa globalité, un parcours complet de formation pour les élèves chanteurs. Un tel parcours, pouvant aller de l'enfance à l'âge adulte, doit prendre en compte les évolutions physiologiques du corps et de l'appareil phonatoire – on pense à la période particulière de la mue – et

s'attacher à diversifier, autant que faire se peut, répertoires et modes d'apprentissages. Il est en effet important de réfléchir à différentes approches possibles selon les esthétiques (improvisation, composition ...) mais aussi à la possibilité d'alterner (ou même choisir?) une pratique individuelle du chant et/ou collective (petits ensembles de 2, 3 ou 4 voix)

Dans sa phase d'élaboration, tout comme dans celle de son fonctionnement, une telle filière requiert la présence active d'une équipe pédagogique structurée en véritable « pôle ressource » de la voix. Ce pôle permettra également à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'établissement de développer ou conforter des réflexes pour convoquer la voix chantée comme outil de formation du musicien, voire du danseur.

La pratique vocale est présente sous de multiples formes au sein de l'établissement et elle concerne très souvent des élèves qui poursuivent également un cursus instrumental. L'organisation d'une filière voix ne doit donc pas se traduire par la mise en place d'un parcours trop exclusif ou rigide. Il faudra donc envisager toutes les formes de passerelles possibles avec les autres parcours de formation proposés et concevoir l'élaboration de ce cursus de manière transversale.

Durant l'enfance, l'accès à la pratique vocale se fait principalement par la pratique collective chorale ou de petit ensemble. Il peut cependant être enrichi par :

- un enseignement individualisé (cours de chant semi-collectif, par petits groupes) ;
- un suivi plus personnalisé pouvant évoluer vers le chant soliste.

A travers ces séquences plus individualisées, les enseignants peuvent aider chaque élève dans la recherche et la prise de conscience de sa propre voix, afin de résoudre d'éventuelles difficultés vocales.

Même si elle n'est pas obligatoire dans le cadre d'une pratique vocale seule, la formation musicale peut compléter cette pratique en développant l'autonomie des élèves au travers du travail de l'oreille mélodique et

polyphonique, du déchiffrage à une et à plusieurs voix, de l'analyse ou encore de l'étude des styles. De plus, pertinente à maints égards (développement de l'écoute verticale, conscience harmonique...), la pratique du piano (ou d'un instrument polyphonique) peut constituer un ingrédient du cursus voix. Dédier des places dans les classes de piano aux élèves inscrits dans un cursus vocal pourrait être une décision pédagogique à mettre en œuvre.

Au moment de l'adolescence notamment, les élèves peuvent énoncer une demande spécifique, concernant par exemple les musiques actuelles. L'établissement peut proposer des réponses adaptées sans renoncer à la pluralité stylistique comme fondamentement de l'enseignement grâce à l'existence d'un atelier musiques actuelles et la volonté de le développer. Pour certaines de ces approches, des conventions peuvent être passées, si besoin avec d'autres structures du territoire, pour permettre la construction d'un cursus complet et diversifié.

Le cursus voix adultes s'appuie déjà sur la complémentarité d'un enseignement individuel et d'une pratique collective, afin de préparer chacun non seulement à une pratique de soliste, mais aussi de choriste, en ensemble vocal ou en musique de chambre. Les cours de chant lyrique et la présence au sein de la structure d'un atelier lyrique permettent de répondre à cette nécessité. Pour compléter les propositions pédagogiques, la construction de partenariats avec les chœurs adultes amateurs hébergés au conservatoire, doit être étudiée.

Il est donc indispensable de structurer un département voix ainsi que les propositions vocales au sein de l'établissement afin de créer :

- un lien entre les différentes propositions déjà existantes dans l'établissement et sur le territoire (sur l'action pédagogique et/ou sur l'action culturelle) ;
- un cursus voix pour les élèves qui souhaitent en faire une pratique principale.

3.2.6. Organisation partagée de la construction pédagogique

Les démarches pédagogiques mise en œuvre depuis 2012 ont permis de favoriser, d'encourager et de faciliter l'expérimentation et l'évaluation, et de mettre en place des dispositifs ou projets innovants avec divers intervenants. S'adapter aux nouvelles orientations pédagogiques a obligé l'équipe enseignante à revoir son organisation de travail. Développer les cours en binôme, les partiels, les projets transversaux, c'est augmenter le temps de concertation entre enseignants. Cette approche, devenue incontournable, sera facilitée par une stabilité de l'équipe pédagogique et par la volonté d'offrir un temps de travail le plus élevé possible aux enseignants (évolution horaire, élargissement après formation des disciplines enseignées par un enseignant, recrutement d'un enseignant spécialisé sur deux disciplines...). La multiplication des employeurs est un frein à ce temps de présence élargi. La concertation accrue a permis d'œuvrer ensemble à la réussite du projet d'établissement. Les objectifs pédagogiques, fixés dans ce projet d'établissement sur l'organisation et les contenus des activités proposées au conservatoire ainsi que sur l'accueil et le suivi des élèves et artistes amateurs, vont aussi obliger à penser autrement les lieux, les espaces, l'organisation et la temporalité des cours.

3.3. Personnels, restructuration et formations professionnelles à mettre en place

3.3.1. Formation

Afin d'accompagner les professeurs dans les nouvelles orientations pédagogiques et d'actualiser leurs compétences, un plan pluriannuel de formation a été élaboré par le Conseil Pédagogique (cf. annexe 1). La mise en œuvre de ce plan permettra de conduire l'équipe vers une évolution dans ses pratiques et de ses propositions pédagogiques.

3.3.2. Évaluation annuelle des besoins en ressources humaines

Chaque année, une évaluation des besoins et évolutions sera faite par la direction du conservatoire, la direction de la culture, la direction générale et la direction des ressources humaines. Elle permettra d'envisager l'évolution des postes dans des disciplines très sollicitées, d'anticiper les départs et de pourvoir aux recrutements. Elle prendra en compte les évolutions des attentes sur le territoire, les effectifs, les disciplines et les équilibres à maintenir entre chaque cycle et discipline. Ainsi, les disciplines sous-dotées en volume horaire seront analysées et évolueront si les effectifs le justifient.

Propositions d'évolution (sous réserves d'évolution favorable des effectifs).

Le coût mentionné est basé sur la rémunération ATEA 2^{ème} cl. 6^{ème} échelon :

- **Enseignement artistique**
 - Priorités n°1 :
 - saxophone / Ateliers musicales actuelles : +5h (8750 €)
 - trombone : +2h (3500 €)
 - percussions : +2h (3500 €)
 - Priorités n°2 :
 - piano / accompagnement : 1 ETP (35000 €)³
 - violoncelle : +3h (2.25 récré + 0.75 violoncelle) (5250 €)
 - danse jazz : +1,5h (2625 €)
 - Priorités n°3 :
 - éveil : +2,5h (dont 1,5h pour des ateliers délocalisés) (6125 €)
 - coordinateur musicales actuelles : 0,5 ETP (17500 €)
 - formation musicale : +3h (5250 €)

³ Le recrutement pour le poste de piano / accompagnement peut être envisagé en deux temps pour des raisons budgétaires. Néanmoins, sur ce type de poste, les offres qui ne sont pas en temps plein sont plus difficile à pourvoir. Il est donc conseillé de procéder à ce recrutement en une seule fois, si cela est possible.

- Priorités n°4 :
 - en fonction de l'évolution des effectifs et du développement de l'offre au sein de la CDA, mise à niveau du volume horaire de certains enseignements
- Priorités n°5 :
 - contrebasse : à définir
 - basson : à définir
 - harpe : à définir
 - mise en place d'un département jazz

■ Éducation artistique

- Priorité n°1 :
 - musicien intervenant : 1,5 ETP (52500 €)
- Priorité n°2 :
 - Dans'école : +3HS x32 semaines (4320 €)
- Priorité n°3 :
 - Orchestre à l'école, harmonie : 2h/sem x 8 professeurs (30000 €)
- Priorité n°4 :
 - Orchestre à l'école, cordes : 2h/sem x 3 professeurs (10000 €)

3.3.3. Équipe administrative

Le projet 2016/2020 rappelait : « il est important de veiller à la prise en charge par le service médiation de la majorité des missions attribuées au poste « assistant de gestion communication et événementiel » du conservatoire qui va disparaître ». Non seulement cela n'a pas été le cas, mais le poste n'a pas été réinjecté au conservatoire lors de l'arrêt du service médiation, et ce, malgré l'intégration de missions supplémentaires dues au rattachement de l'Espace Saint-Eutrope (accompagnement de la mise en œuvre du projet musiques actuelles, suivi financier et juridique, réservation

des caissons...). **Revenir à l'effectif initial et donc procéder à un recrutement sur ce poste est une nécessité impérieuse et urgente.**

Une réflexion sur les répartitions des différentes tâches administratives au sein de l'administration de l'établissement est en cours. En effet, l'augmentation des effectifs, par exemple, oblige à positionner deux personnes sur le suivi de la scolarité (1ETP pour 300 élèves préconisé au niveau national). Cela permettrait également de pouvoir organiser une permanence administrative le mercredi sur le site du pôle Saint-Exupéry. De plus :

- le départ en retraite de Martine Dubois en 2021 ouvre l'opportunité d'une réorganisation interne ;
- la phase d'étude a permis à la direction du conservatoire de mieux appréhender les activités et missions de l'espace Saint-Eutrope et de redéfinir, en lien avec l'animateur du site, sa gestion et son évolution.

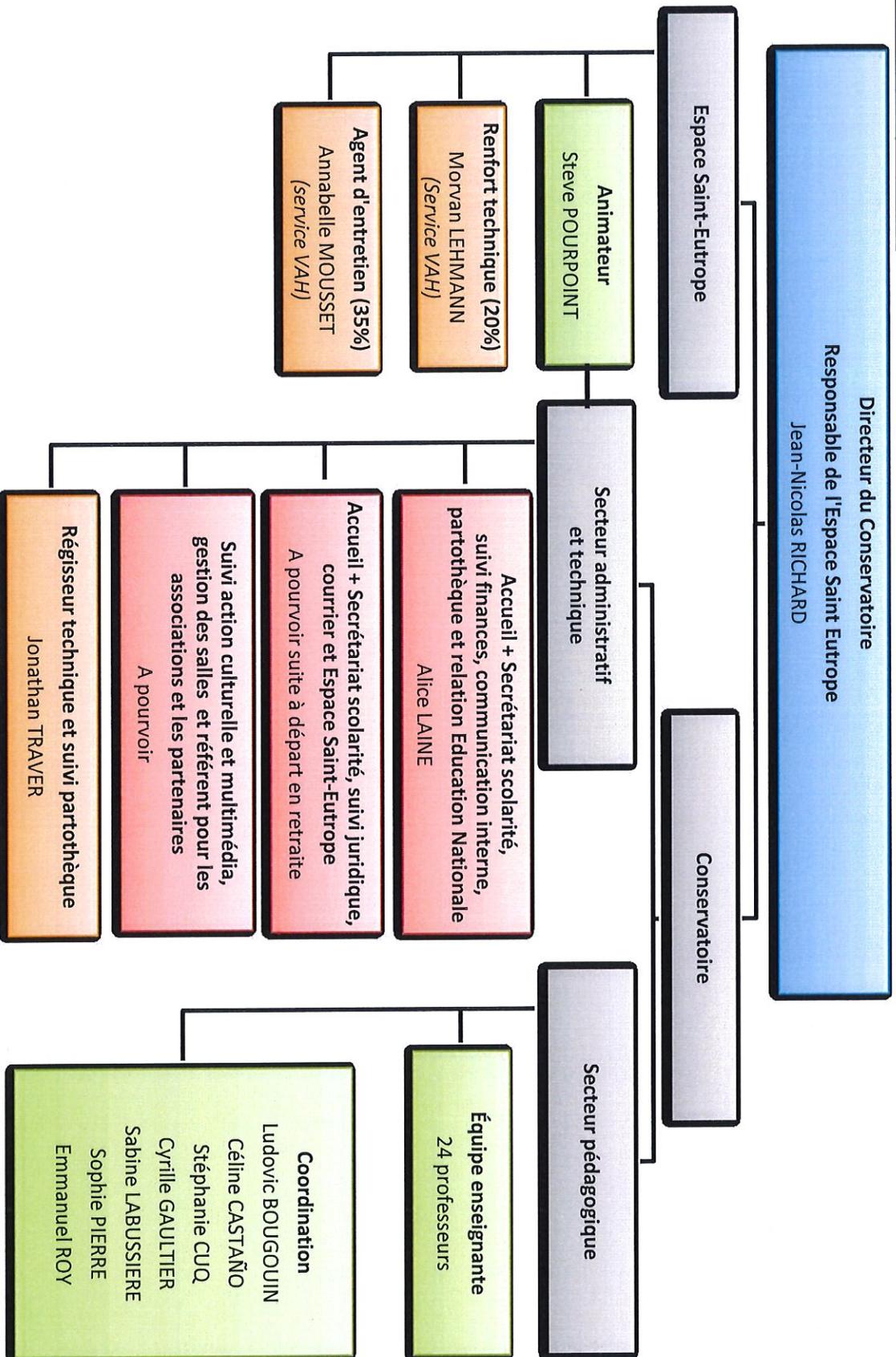
Des séances de travail internes ont permis d'aboutir à l'écriture de nouvelles fiches de poste avec une répartition cohérente mais transversale des missions et une plus grande intégration des missions administratives de l'espace Saint-Eutrope au sein de l'équipe. Proposition à mettre en œuvre :

- Poste secrétariat 1 (Alice Laine)
 - scolarité / Accueil ;
 - communication interne ;
 - finances ;
 - relation avec l'Éducation Nationale et accueil des groupes ;
 - suivi de la parthèque et du parc instrumental (en lien avec le technicien).
- Poste secrétariat 2 (remplacement Martine Dubois, 1 ETP)
 - scolarité / Accueil ;
 - suivi espace Saint-Eutrope / Réservations caissons ;
 - juridique ;
 - gestion courrier.

- Poste suivi action culturelle et multimédia (anciennement assistant de gestion communication et événementiel)
 - suivi des fiches projets et de l'action culturelle (en lien avec le technicien) ;
 - suivi des « coups de cœur » Gallia et Abbaye ;
 - Gestion des salles : mise à disposition associations et réservations professeurs ;
 - gestion des clés ;
 - accueil du public et des intervenants ;
 - envoi des informations pour la communication externe : Mois à Saintes / trimestriels / mensuels / communiqués de presse... (y compris pour l'espace Saint-Eutrope) ;
 - recherche de partenariats, d'artistes en lien avec la saison de l'établissement et veille culturelle sur le territoire (y compris pour l'espace Saint-Eutrope) ;
 - captations vidéos / photos et suivi des outils multimédia (en binôme avec le technicien).
- Poste technicien (Jonathan Traver)
 - peu de modification hormis l'ajout du suivi des travaux et de la gestion en binôme de
 - la parthothèque ;
 - la captation vidéo et photos.



Proposition de nouvel organigramme



3.3.4. Besoins en locaux, matériels et autres outils de logistique

Dans tous ses besoins, ainsi que dans son organisation logistique, le conservatoire doit développer davantage la démarche éco-responsable initiée ces dernières années en :

Optimisant autant que possible :

- la gestion des déchets (tri, partenariat avec des entreprises ou associations de recyclage...),
- la consommation énergétique des locaux (gestion du chauffage en fonction de l'utilisation réelle des salles, système d'éclairage à économie d'énergie...),

Prenant en compte le contexte environnemental dans :

- le choix du matériel et des équipements,
- l'organisation de la saison artistique et pédagogique de l'établissement,
- la mise en œuvre de procédures dématérialisées.

■ **Locaux (4a)**

Le conservatoire dispose de locaux éclatés et de salles trop petites, ce qui est un frein aux projets transversaux et aux pédagogies actives. Le site de l'Abbaye-aux-Dames, rénové dans la perspective de l'enseignement musical comme il était pensé il y a plus de vingt ans, (c'est-à-dire orienté vers une pratique instrumentale individuelle agrémentée de cours collectifs de formation musicale) ne correspond plus aujourd'hui aux nécessités de l'évolution pédagogique. Le développement des pratiques collectives (orchestre, chœurs...), des pédagogies actives, de l'approche corporelle, de l'accompagnement des pratiques amateurs, de l'accueil du milieu scolaire et des différents publics, devient un sujet critique au regard de l'existant. Il est essentiel d'apporter des réponses concrètes en aménageant un site permettant d'accueillir sur un même lieu pratiques collectives, musicales

actuelles, pédagogies actives et cours de danse. Comme énoncé régulièrement au fil de ce document, l'aménagement du pôle Saint-Exupéry répond au cahier des charges de l'établissement et présente l'avantage de positionner le conservatoire dans un quartier prioritaire de la ville de Saintes. Il est important de travailler avec la nouvelle équipe municipale pour voir comment intégrer à ce projet, qui peut bénéficier de financements extérieurs dans le cadre du plan de relance, les nouveaux objectifs municipaux.

Un groupe de travail doit permettre de :

- redéfinir le projet dans sa globalité (tout en prenant en compte une partie des problématiques de locaux de l'espace Saint-Eutrope) ;
- intégrer les nouvelles orientations municipales ;
- mettre en œuvre les recherches de financements ;
- définir le planning et le coût des travaux ;
- prendre en compte les charges annexes du projet, dont l'entretien du site.

En complément, il est indispensable de satisfaire aux obligations sécurité et conditions de travail en terminant les travaux acoustiques et d'éclairage entamés sur le site de l'Abbaye-aux-Dames.

Le conservatoire, plus qu'un lieu d'enseignement, est devenu un lieu de vie, de ressources, de partage... où les seuls espaces de convivialité restent les couloirs encombrés et les halls d'entrée. Une réflexion doit aussi être menée sur ce point.

Afin de participer à la démarche éco-responsable de la collectivité, l'installation de locaux à vélo sécurisés sur les différents sites permettrait de développer les déplacements doux de l'équipe du conservatoire comme des usagers.

▪ Matériels (4b)

Un effort important est à mener sur le renouvellement du parc instrumental, en particulier claviers et percussions. Ce parc vieillissant va nécessiter un montage financier permettant d'étaler les investissements dans le temps pour le matériel indispensable au fonctionnement pédagogique et de diffusion.

Les parcs hautbois et « clavecin/orgue » nécessitent d'être développés pour :

- avoir des instruments conformes aux objectifs pédagogiques pour l'orgue et le clavecin (achat d'une épinette pour faciliter la diffusion hors les murs, renforcement de l'orgue pour bénéficier de plusieurs jeux permettant d'élargir le répertoire abordé et de proposer un travail d'ensemble) ;
- disposer d'un parc instrumental permettant l'accueil d'un plus grand nombre de débutants pour le hautbois (afin de compenser le départ des grands élèves dans les années à venir). Un système d'achat et location via l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire mérite réflexion afin de ne pas faire supporter cette nécessité passagère à la collectivité, de faciliter le système de location-vente pour les familles et de permettre l'octroi de subventions avec des dispositifs dédiés aux associations.

Il est aussi important de développer le parc informatique afin de pouvoir utiliser les outils pédagogiques actuels et plus proches de la génération actuelle. Une réflexion sur les logiciels existants et le type de matériel à acquérir en fonction des objectifs pédagogiques par discipline est en cours. Des points d'étape réguliers devront être menés dans le cadre du travail effectué avec la DSL. De plus, une salle équipée pour les cours à distance est à aménager sur les sites d'enseignement « musique ».

Afin de permettre la diffusion de vidéos sur les réseaux et d'adapter la communication aux outils actuels, l'acquisition d'un matériel de qualité permettant de réaliser des captations des différentes représentations du conservatoire ou des présentations des activités, ou cours proposés, devient incontournable.

▪ Communication (4c)

Les fréquentations sur les spectacles concernés démontrent l'efficacité de l'affichage urbain. Les manifestations majeures du conservatoire, positionnées sur des salles permettant une jauge public importante, doivent donc bénéficier de cet outil qui permet de développer la visibilité de la structure et de ses actions sur le territoire.

- Développer les outils indispensables à la communication de l'établissement :
 - agenda culturel (mutualisation avec les autres services culturels),
 - document de présentation du conservatoire : à recréer (existant de septembre 2012 à septembre 2014).

- Évolutions à venir, communiquer autrement :

La stratégie de communication doit mettre en valeur et assoier :

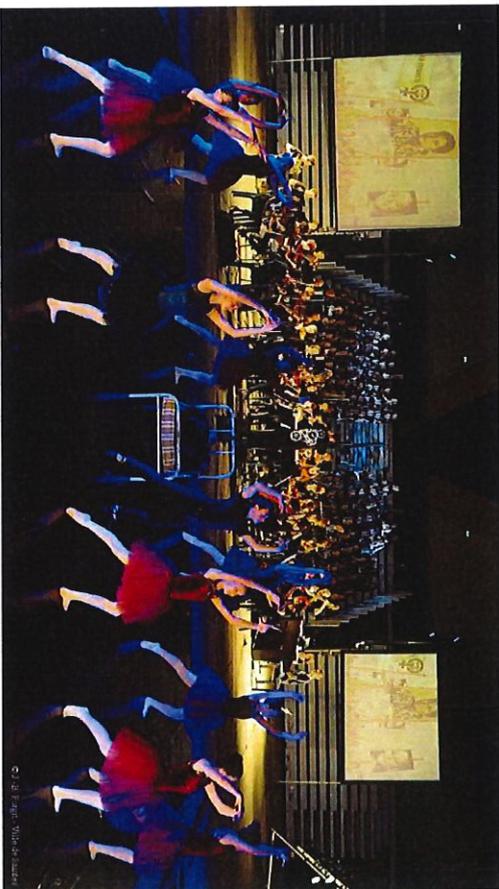
- l'image d'un conservatoire ouvert sur le territoire, dynamique et innovant, inscrit dans la politique culturelle de la Ville,
- l'image d'un conservatoire de qualité,
- le lien avec les parents, élèves et public,
- l'expérimentation des communications profs/élèves par l'intermédiaire de blogs internet (avec selon les cas, devoirs en ligne, résumés de cours, cahier de textes pour les devoirs...),

- l'utilisation des réseaux et modes de communication moderne avec l'élaboration de teasers, de vidéos de présentation, de concerts en streaming... La période de confinement et l'organisation de portes ouvertes virtuelles ont démontré l'intérêt de cette approche qui doit être mise en œuvre aussi hors crise sanitaire.

La création d'un blog internet, d'un extranet « Familles » et/ou d'interface Facebook permettrait également de faciliter les échanges entre la structure et les familles, sans contrainte géographique ou temporelle.

Créer des communautés autour de projets artistiques, des passerelles entre disciplines différentes, échanger sur les répertoires et faire un lien entre la vie artistique à l'intérieur et en dehors du conservatoire serait, alors facilité.

- Élaborer de nouveaux outils pour une communication dédiée :
 - la signalétique sur le site et dans la ville,
 - site internet avec outils pédagogiques,
 - captations vidéos de certaines manifestations et reportages sur les dispositifs innovants. Cet axe demande d'avoir une vision claire des objectifs et de l'utilisation souhaitée avant l'enregistrement.
- Procédures internes à poursuivre :
 - prise en charge en interne des programmes des concerts, APO et affiches mensuelles à partir des maquettes fournies par le service communication,
 - veiller au respect des délais pour une réalisation optimale des campagnes de communication.



Le plan pluriannuel devra prendre en compte les arbitrages à venir sur la mise en place éventuelle d'un orchestre à l'école et sur l'enseignement des musiques actuelles. Sans ces évolutions, un budget annuel de 4000€ apparaît nécessaire pour procéder aux investissements ou renouvellements nécessaires jusqu'en 2026.

Le parc claviers doit faire l'objet d'un traitement spécifique.

N°	Actions	Moyens	Echéances
4a/1	Travaux d'éclairage des salles de cours encore concernées et de l'espace Béatrix	Suivre les préconisations des études réalisées, s'adapter aux expérimentations effectuées, planifier le budget nécessaire et procéder à l'installation (CTM)	2021 à 2022
	Travaux acoustiques	Suivre les préconisations des études réalisées (traitement murs et plafond) Budget	2021 à 2023
	Mettre en accessibilité les bâtiments	Travaux de mise en conformité	
4a/2	Aménager le pôle Saint-Exupéry	Groupe de travail Budget d'aménagement des locaux, (travaux, traitement acoustique, éclairage...)	2021 à 2023
	Aménagement d'un local à vélo sécurisé sur chaque site	Étude et budgétisation Réalisation des travaux	2021 à 2022
4b ⁴	Anticiper le renouvellement des parcs claviers et percussions	Recherche mécénat	2021 à 2026
	Etablir un plan pluriannuel d'investissement pour les instruments de musique		2021
	Développer le parc instrumental	Accompagnement juridique pour mise en place du système de location/vente via l'APEC	2021 à 2026
	Développer le parc informatique et matériel vidéo (captation, montage...)	Formation traitement vidéo (technicien et poste action culturelle)	2021 à 2023
4c	Agenda culturel	Mutualisation avec l'ensemble des services culturels de la Ville	2021 à 2026
	Document de présentation du conservatoire	Réalisation par le service communication	Mai 2021
	Œuvrer à une meilleure visibilité du Conservatoire	Affichage urbain des grands événements et communication sur les supports internet de la Ville Outil de communication pour les manifestations extérieures Signalétique sur le site et la ville	2021 à 2026
			À définir



2021 à 2026	Site internet avec outils pédagogiques Création d'un blog internet, d'un extranet « Familles » et/ou interface Facebook Captations vidéos de certaines manifestations et reportages sur les dispositifs innovants Réutilisation des vidéos créées à l'occasion des portes ouvertes virtuelles de juin 2020 à des fins de médiation	Moderniser la communication et favoriser l'utilisation des outils multimédia	
-------------	--	--	--

3.3.5. Partenariats à créer, confirmer, redéfinir

Renforcer la mutualisation de nos actions avec celles de nos partenaires culturels, municipaux ou associatifs est toujours une priorité. Le conservatoire doit multiplier les actions vivantes, transversales et cohérentes, mêlant la musique, le chant, la danse à l'architecture, l'archéologie, la peinture, la sculpture... Les actions mises en place dans ce sens sont déjà nombreuses et traduisent de vrais échanges culturels, que ce soit dans le cadre de projets municipaux et lors de manifestations à caractère national comme le Printemps des Poètes, la Nuit des Musées, les Journées Européennes du Patrimoine... Cette mutualisation d'actions culturelles permet de transformer l'établissement en un lieu ouvert sur l'extérieur, les autres moyens d'expression artistique et les différentes esthétiques. Cette démarche de coopération doit aussi favoriser la sensibilisation d'un public différent, vient renforcer et enrichir l'offre pédagogique de l'établissement et donne à nos élèves l'occasion d'approfondir le champ de leurs connaissances et pratiques musicales.

Il est important de définir clairement les enjeux partenariaux et de connecter les projets avec les acteurs du territoire (saison, thématique...) afin de favoriser les événements partagés et des projets fédérateurs avec, comme force vive, les enseignants mais aussi l'ensemble des acteurs du territoire pour leur expertise dans les domaines que nous maîtrisons peu ou pas (programmation, médiation, production, animation...).

Le groupe de travail n'ayant pu avoir lieu, des rencontres ponctuelles régulières auront lieu tout au long du projet avec les partenaires cités ci-dessous pour approfondir les axes évoqués.

Partenariats à poursuivre et à approfondir :

- **Coconut :** objectif : mise en place régulière d'un travail de résidence entre les élèves et des artistes professionnels programmés par

l'association. Développer un projet commun avec le Gallia type « Instants Coco » afin d'associer les élèves sur certains morceaux lors des concerts ;

- **Association Abbaye aux Dames, la cité musicale :** approfondir la co-construction de certains projets et mettre en œuvre des master-classes proposées dans le cadre de la saison ou pour les groupes de musique de chambre. Un travail commun a été mené sur la Rencontre Régionale de Chœurs d'Enfants et le chœur ICILABA et doit permettre d'aboutir à la construction d'un projet vocal commun sur le territoire positionnant le chœur ICILABA comme chœur de référence (envisager des actions dans le cadre du festival). Maintenir et développer le lien entre le projet « musicaventure » et les approches du conservatoire.

Mise à disposition de places gratuites pour les élèves et professeurs du conservatoire sur les Coups de Cœur de la saison + possibilité de répétitions « ouvertes » ;

- **Gallia Théâtre :** volonté de proposer des vrais temps d'échange et de rencontre avec les artistes autour de certains spectacles. Un contact doit alors avoir lieu entre l'artiste et l'enseignant afin de s'assurer de la cohérence de l'intervention et de définir les attentes et objectifs. Développer le partenariat en travaillant sur des propositions de ciné-concerts (y compris dans le cadre de la Saison Professionnelle) et des co-constructions de projets artistiques et pédagogiques.

Application d'un tarif préférentiel sur les Coups de Cœur de la saison ;

- **Éducation Nationale :** Maintenir les propositions actuelles (concerts scolaires, matinées découvre ton conservatoire, dispositif Chant'École) et développer de nouvelles propositions d'éducation artistique et/ou de médiation.

- Pérenniser la convention avec le collège René-Caillié (aménagements d'horaires) et essayer de développer des propositions équivalentes avec les deux autres collèges situés sur la ville de Saintes ;
- **Conservatoires** : travail en réseau des directeurs des établissements de Charente-Maritime (gestion commune de la période COVID 19, partage d'informations et d'expériences, réflexion pédagogique...).
- Mise en œuvre de rencontres départementales ou régionales de certaines classes instrumentales, réflexion en cours sur un projet départemental autour de la danse.
- Répertoire et spectacles partagés (concert du Nouvel An avec le conservatoire de Rochefort par exemple) ;
- **Piano en Saintonge** : organisation de classes de maître avec deux artistes invités au festival, (1 élève par classe de piano et par masterclass). Mise à disposition de places gratuites pour les élèves et professeurs du conservatoire ;
- **Lion's Club** : attribution d'une bourse chaque année à 3 lauréats du conservatoire (1000€ à répartir sur 3 niveaux : meilleure entrée en second cycle, meilleur CEM, meilleur Prix de la Ville) ;
- **Pôles supérieurs** : mise en place de formations collectives adaptées (pôle Aliénor), avec possibilité de prise en charge CNFPT et proposition d'un catalogue de formations individuelles après échange avec les directeurs de conservatoire de la région. Accueil en tutorat de candidats au Diplôme d'Etat ;
- **Option théâtre / arts du spectacle** : conception de spectacles réunissant musique et/ou danse et théâtre. Proposition d'intervention théâtrale dans les manifestations proposées par le conservatoire

- (changements de plateau, vernissages d'exposition...);
- **Grand Chœur de l'Abbaye-aux-Dames** : mise à disposition des locaux pour les répétitions. Recrutement des professeurs dans l'orchestre dirigé par Michel Piquemal lors des sessions chœur et orchestre, avec intégration de grands élèves encadrés par les musiciens professionnels.

Partenariats à construire ou à développer pour atteindre les objectifs cités dans les perspectives :

- **ASMA** (Ateliers Sainfais de Musiques Actuelles)
- **CMAS/Rock School**
- **Centres sociaux**
- **Compagnie Coyote Minute**
- **Atlantic Ciné**
- **City Jazzy**
- **Le Silo**
- **CRR Bordeaux et de Poitiers** : continuité et partenariat pour les élèves souhaitant devenir professionnels.

A cet état des lieux doivent être ajoutés :

- **Les autres services municipaux** avec lesquels le conservatoire travaille :
 - pour des programmations communes : musées, médiathèque, service ville d'art et d'histoire, service vie associative,
 - pour des demandes de travaux, mises à disposition de salles, aide logistique : service communication, services techniques, service vie associative.
- **Les autres associations ou ensembles** qui bénéficient d'une mise à disposition de salles du conservatoire pour exercer leurs activités ;
- **Les artistes professionnels ou compagnies** qui participent aux différents projets de l'établissement ainsi que l'**APIMAC**.

3.3.6. Actions favorable au rayonnement

■ **Maintenir une action culturelle forte (5a)**

« Saison professionnelle et saison des élèves : une démarche créative forte, un atout majeur et indispensable ». L'inspection par le ministère de tutelle a rappelé l'importance de cet axe du projet d'établissement. L'action culturelle est la suite et l'aboutissement de l'action pédagogique. Elle est donc intimement liée au face-à-face pédagogique dont elle ne peut être séparée et démontre le savoir-faire de la structure.

Cette programmation régulière riche, fréquente et diversifiée vise plusieurs objectifs :

- offrir au plus grand nombre d'élèves l'occasion de se produire régulièrement en public,
 - assurer en direction des publics une offre abondante de manifestations diversifiées faisant du conservatoire un foyer culturel actif,
 - donner de la visibilité au service public de l'enseignement artistique.
- Éléments indispensables à toute éducation et formation artistique, les finalités de l'action culturelle sont multiples.

En direction des élèves

- elle approfondit la relation à la création,
- elle favorise la diversité des approches, des méthodes d'apprentissage, des répertoires, des esthétiques, des modes d'expression,
- elle développe la culture artistique et la curiosité,
- elle valorise par la qualité, l'approfondissement des contenus et des démarches, les productions publiques, notamment dans le domaine des pratiques collectives,
- elle permet la transversalité interdisciplinaire (danse, musique, théâtre, cirque, arts plastiques).

En direction des enseignants

- elle enrichit la pédagogie grâce aux rencontres avec des artistes extérieurs à l'établissement, aux compétences reconnues dans des domaines,
- elle favorise les situations de jeu rapprochant élèves et professeurs.

En direction des publics

- elle garantit les valeurs d'éclectisme et d'ouverture culturelle pour s'adresser à un large public, tout en veillant à la qualité des propositions.

La vigilance apportée sur la cohérence entre la densité de la diffusion / le contenu des projets / le rythme des élèves et le temps nécessaire à leur travail personnel, a permis de trouver un équilibre. Le nombre de projets reste important, particulièrement en fin d'année, mais la réalisation de qualité.

Il est important de permettre une délocalisation des manifestations afin de rayonner sur l'ensemble du territoire et développer la visibilité du service au niveau de la CDA. De plus, la vigilance portée sur l'agencement et la forme des différentes manifestations doit permettre d'adapter les propositions aux modes de vie contemporains et à leur évolution, afin que la production scénique soit, en toute circonstance, un outil valorisant le travail accompli et permettant de développer le plaisir et la motivation quel que soit le profil de l'élève.

■ **Les ressources du Conservatoire (5b)**

Compte tenu de la conjoncture actuelle de baisse des dotations budgétaires, il est impératif de développer d'autres moyens de financement des actions du conservatoire en recherchant de nouvelles ressources ou en les développant :

- mise en place d'une participation forfaitaire de la CDA et des coopératives scolaires ;
 - subventions DRAC au projet (en particulier dans le cadre des résidences de compositeurs et du spectacle biennal) ;
 - mécénat.
- Rendre payantes les manifestations du conservatoire, reviendrait à exclure une partie du public, celui issu des milieux plus éloignés des offres culturelles. Ceci irait à l'encontre des objectifs de ce projet d'établissement. De plus, les recettes que cela entraînerait ne compenseraient pas obligatoirement les coûts entraînés par cette tarification (émission de billetterie, taxes SACEM plus importantes), d'autant qu'elles seraient minorées par les exonérations ou réductions à accorder aux familles.

▪ **Le professeur de conservatoire, un artiste en résidence (5c)**

Maintenir le lien entre enseignements et diffusion est un pré-requis à la vitalité d'un conservatoire. Réaffirmer le positionnement du professeur comme musicien en résidence, en développant une saison professionnelle, permet d'agir en complémentarité. La qualité de l'enseignement donné dépend en effet aussi de l'exemple montré par les professeurs sur scène. De plus, cela favorise la présence des jeunes élèves aux concerts des autres saisons culturelles du territoire, leur curiosité ayant été développée et facilitée par l'existence de cette saison ;

Impliquer les enseignants en tant que musiciens professionnels dans les actions culturelles du territoire, c'est aussi favoriser leur implantation et éviter les surcoûts entraînés par des artistes venus de l'extérieur (déplacements, hébergements...).

▪ **Les publics empêchés (5d)**

De nombreuses raisons peuvent freiner l'accès à la culture pour certains citoyens :

- raisons financières : la tarification au quotient familial et la possibilité de location des instruments pour les plus jeunes élèves permettent cependant de limiter cet impact ;
 - raisons géographiques : certaines familles ont des difficultés pour trouver le temps nécessaire, ou mettre en place l'organisation familiale, qu'entraîne un cursus au conservatoire (en particulier pour la danse). La mise en place de différents cursus a permis de réduire cette problématique. La multiplication des sites d'enseignement aggrave quant à elle cette situation ;
 - raisons culturelles : l'image des conservatoires reste, malgré nos actions et la démocratisation actuelle, élitiste. Certains foyers pensent que le conservatoire n'est pas pour eux, malgré son accessibilité tarifaire pour les Saintais. La communication et le travail avec les acteurs sociaux doivent permettre de faire évoluer cet état de fait ;
 - raisons médicales ou d'âge: l'égalité d'accès au service ne peut se faire que si l'accessibilité au service est possible pour tous, à la fois au niveau des propositions pédagogiques et artistiques, mais aussi au niveau des bâtiments.
- Le conservatoire se doit d'essayer de mettre en place ou maintenir des réponses adaptées :
- financement territorial ;
 - développement des propositions « hors cursus » et parcours diversifiés ;
 - modernisation de la communication, actions de sensibilisation, spectacles de qualité avec une vision et une approche contemporaine (mise en scène, costumes, outils numériques...), actions hors les murs... ;
 - réflexion sur la mise en œuvre de pédagogies adaptées aux personnes en situation de handicaps grâce à des formations collectives (troubles des « dys », autisme...)

- travail avec des structures spécialisées pour développer des actions de médiation ou de diffusion (EREA, EHPAD...);
- accessibilité du site permettant l'accueil des différentes activités et des différents publics.

Quelques actions ont été initiées ces dernières années :

- sensibilisation et formation des enseignants ;
- collaboration avec des structures médico-sociales.

Ce travail à peine amorcé, ne doit pas masquer les questionnements actuels :

- quel périmètre à notre action ?
- comment concrétiser et affirmer la notion de pôle-ressources ?

Limité par le statut de rayonnement communal, le manque de formation dédiée en direction de toute l'équipe et le volume horaire disponible, le Conservatoire ne peut seul prendre en charge directement la formation de tout musicien ou danseur en situation de handicap. Néanmoins, en se rapprochant de structures plus importantes ou plus adaptées nous pourrions :

- aider à la construction du projet ;
- apporter une aide technique aux enseignants ;
- participer à l'évaluation du projet ;
- missionner les enseignants compétents de la structure dans l'accompagnement du projet.

Pour assumer ces missions, du temps doit, à terme, être dégagé pour définir un référent handicap au sein de la structure qui pourrait travailler sur la mise en place d'un cursus adapté pour accueillir ou accompagner des élèves en situation de handicap. La création de ce type de poste est une des obligations que comporte la réforme des conservatoires en cours d'élaboration.





N°	Actions	Moyens	Echéances
5a	<p>Maintenir une action culturelle forte et entretenir une culture de l'exigence en matière artistique</p> <p>Etablir des choix de programmation clairs et ambitieux</p> <p>Mutualiser des actions de diffusion artistique avec d'autres établissements d'enseignement artistique et les partenaires</p> <p>Délocaliser les manifestations du conservatoire afin de rayonner au sein du territoire de la CDA</p> <p>Adapter si besoin le fonctionnement des ensembles et des projets aux modes de vie contemporains (stages, flashmob...)</p>	<p>Dimension pédagogique de l'action culturelle</p> <p>Budget projets</p> <p>Construction commune de la saison par la Direction, le Conseil pédagogique et les différents professeurs</p> <p>Budget transport</p> <p>Réunions entre les équipes pédagogiques et administratives des différentes structures</p> <p>Budget projets</p> <p>Evaluation régulière</p>	<p>Evaluation régulière</p>
5b	<p>Développer les recettes de l'établissement hors cotisations de scolarité</p> <p>Développer les financements extérieurs</p>	<p>Conventionnement avec les communes du territoire</p> <p>Aide aux projets (DRAC entre autres) Recherche de dispositifs de financements et de mécénat</p> <p>Participation forfaitaire par élève coopératives scolaires ou FN</p> <p>Facturation forfaitaire lors des mises à disposition de locaux</p>	<p>Evaluation régulière</p>
5c	<p>Maintenir la saison professionnelle et la développer sur le territoire de la CDA</p> <p>Faire appel quand cela est possible aux enseignants plutôt qu'à des musiciens extérieurs pour intervenir dans les manifestations locales</p>	<p>Présentation de la proposition aux différentes communes du territoire ou réunions avec les partenaires ou services organisateurs</p> <p>Budget RH</p>	<p>Evaluation régulière</p>
5d	<p>Mettre en œuvre des actions et parcours adaptés aux différents publics (coursus handicap et personnalisé)</p> <p>Développer des actions avec les centres sociaux, les établissements médicaux, les structures spécialisées...</p>	<p>Référent handicap</p> <p>Formations professionnelles collectives</p>	<p>Evaluation régulière</p> <p>2022</p>

3.3.7. Les processus d'évaluation de l'action, de ses effets, de l'évolution du territoire

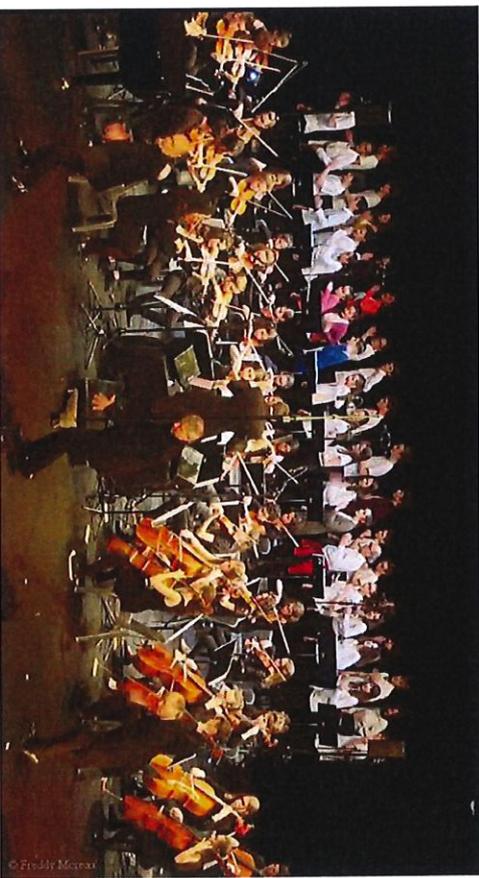
Le conservatoire dispose de nombreux outils statistiques permettant de suivre :

- les évolutions des effectifs d'élèves ;
- les fréquentations des différentes manifestations ;
- l'utilisation des enveloppes horaires mises à disposition pour chaque secteur pédagogique ;
- la facturation et le coût de la scolarité ;
- les évolutions budgétaires.

Les enquêtes menées lors de la préparation des projets d'établissement auprès des usagers permettent d'avoir un état des lieux précis de leurs attentes et de leur satisfaction. Il est important d'utiliser ces éléments pour apporter des réponses à certaines préoccupations ou incompréhensions en :

- réinterrogeant certaines actions ou organisations ;
- expliquant certaines orientations pédagogiques ;
- communiquant davantage, ou mieux, sur certains dispositifs existants et contenus pédagogiques.

Malgré les nombreux outils de suivi développés ces dernières années par l'établissement, il est difficile d'évaluer précisément les effets sur le territoire des actions du conservatoire, en particulier sur le public « non capté » et sa vision de la structure. Une enquête à l'échelle du territoire et une évaluation plus complète de la politique culturelle de l'établissement sur le territoire de la commune, ainsi que sur un territoire élargi, pourraient permettre de développer des actions permettant un ancrage plus fort dans la zone géographique concernée et définir plus précisément l'image du conservatoire sur son territoire.



Conclusion

Grâce à une équipe enseignante, technique et administrative très compétente, motivée et dynamique, le conservatoire de Saintes a su développer un enseignement spécialisé de qualité parallèlement à la formation d'amateurs « artistes citoyens » curieux, créatifs et autonomes dans leurs pratiques. Les orientations pédagogiques actuelles ont permis d'intégrer plus clairement les missions de démocratisation de la culture, de formation à une pratique en amateur ouverte sur le territoire, de lien entre les arts, d'expression artistique professionnelle intimement liée à la mission d'enseignement...

L'implication de l'établissement et son rayonnement dans la vie artistique du territoire en a fait un acteur incontournable de la vie culturelle locale.

L'enjeu des prochaines années sera :

- de s'adapter à la diversité des publics et à l'évolution sociétale tout en conservant les valeurs fondamentales qui font la force des établissements d'enseignement artistique spécialisés et participent à la formation du citoyen en devenir ;
- de continuer de développer et mettre en place des dispositifs innovants et approches modernes de l'enseignement artistique ;
- de développer des propositions d'éducation artistique et de médiation ;
- d'intégrer davantage l'enseignement des musiques actuelles et l'utilisation des outils numériques au sein de l'établissement ;

- de maintenir un niveau d'offre de service permettant de mettre en œuvre sur un territoire élargi une action culturelle forte mettant en valeur le patrimoine local et le travail accompli au sein du conservatoire par les élèves et les enseignants ;
- de permettre à chacun de disposer des locaux et matériels permettant de mettre en œuvre les offres pédagogiques de manière efficace et cohérente ;
- de développer les financements extérieurs et de travailler au transfert de compétences pour confirmer le rayonnement intercommunal du conservatoire ;
- de mettre à niveau l'effectif administratif de la structure.

L'investissement financier actuel que représente le conservatoire pour la collectivité doit être considéré comme un potentiel de développement et un atout supplémentaire pour la valorisation touristique de l'agglomération. Un conservatoire fort, moderne et dynamique est aussi un facteur d'attractivité important pour le territoire. Tout en prenant en compte les contraintes budgétaires, les différents enjeux énoncés au fil de ce projet d'établissement nécessitent des évolutions horaires pour certaines disciplines ou missions (notamment celles à développer à l'échelle de la CDA). Elles ont été hiérarchisées, rigoureusement étudiées et assujetties, pour certaines, à la possibilité de bénéficier de financements extérieurs.

Envoyé en préfecture le 04/10/2021

Reçu en préfecture le 04/10/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 017-211704150-20210923-2021_118PROCONS-DE

Annexes

Annexe 1 : Plan de formation plurianuel 2021 / 2026

Les formations collectives sont indispensables et justifiées par :

- L'évolution des missions de l'enseignant
- La nécessité de fédérer une équipe autour de thèmes pédagogiques ou d'axes de travail
- La mise en œuvre de nouvelles approches pédagogiques (approche corporelle de l'apprentissage musical, utilisation des outils informatiques...)
- L'accueil de nouveaux publics ou de publics en difficulté
- L'obligation de sécurité à la personne (incendie, premiers secours)
- La mise en œuvre des orientations du Projet d'Établissement

Les formations individuelles sont justifiées par :

- Le souhait et la nécessité de découvrir ou de se perfectionner dans une esthétique particulière (musiques du monde, improvisation...)
- La nécessité de construire et entretenir un réseau professionnel pour échanger pédagogiquement
- La remise à niveau sur certains domaines de compétences
- La volonté de découvrir de nouvelles orientations professionnelles
- L'évolution de son poste
- L'obligation de maintenir son niveau en formation instrumentale ou chorégraphique

Thématiques des formations collectives

2021

- Outils numériques : quels outils pour les cours en distanciel ou un complément pédagogique à distance ? (visio, enregistrements audio et vidéo, dossiers partagés, montage audio et vidéo...), 2 jours
- Approche corporelle : Psychomotricité et kinésithérapie, 1 jour
 - avoir un référentiel du développement psychomoteur de l'enfant selon son âge
 - aide, astuces pour aider les enfants qui ont des troubles, retard ou autres, comme difficulté à frapper les syllabes prononcées, battre une pulsation régulière, marcher sur place régulièrement
 - donner des informations et aides sur certaines problématiques (la posture, l'hyper laxité par exemple)

2022

- Outils numériques : éditeurs de partitions et autres éditeurs, 2 jours
- Approche pédagogique : respiration, concentration et gestion du stress, 1 jour

2023

- Approche pédagogique : Dalcroze, 3 jours
- Conduite de projets, 1 jour (en janvier)
 - Définition d'un projet
 - Travailler sur « l'avant et l'après » : savoir anticiper, avoir conscience des besoins au niveau technique et administratif, donner les informations au bon moment et à la bonne personne.
 - Rapport entre le temps de l'administration et le temps pédagogique
 - Savoir auprès de qui chercher l'information.
 - Notion de rôles et de responsabilités

- **Gestion du budget / Gestion des partenaires** : comment aborder la question du budget ? Savoir comment en parler avec les intervenants potentiels lors de la genèse du projet.
 - **Savoir faire un bilan d'un projet**, savoir analyser et comprendre pourquoi quelque chose n'a pas fonctionné dans un projet
- 2024**
- Approche pédagogique : la scène (intervenant danse/théâtre ou autre), 1 jour
 - Rapport au corps
 - Rapport à la scène
 - Gestion du trac
 - Rapport au public (partage)
 - Danses de salon et danses baroques, 1 jour
 - Improvisation : jeux vocaux a capella, soundpainting, 1 jour
- 2025**
- Approche pédagogique : Méthode Kodaly (avec chants traditionnels), 2 jours
 - Improvisation : les différents styles d'improvisation et outils pour improviser dès le début de l'apprentissage, 1 jour
- 2026**
- Improvisation : comment improviser sur des boucles avec des élèves, seuls ou en groupe ? 1 jour
 - La médiation dans l'enseignement artistique

Plusieurs modes de formation sont à envisager :

- Pôle Aliénor et/ou CNFPT : formations à domicile ou formations individuelles
- APEC : possibilité de proposer dans le cadre d'un projet une intervention aussi pour les enseignants désireux
- Formation en interne : certains enseignants ont des compétences (finale, direction d'ensembles, écriture...) qu'ils sont prêts à partager avec leurs collègues (modalités à définir).
- Autres organismes de formation ou stages : déplacement individuel des professeurs
- Intervenants extérieurs : déplacement au sein du conservatoire de spécialistes recrutés pour une formation spécifique.
- Autres structures d'enseignement artistique : ordres de mission pour déplacement des enseignants dans un autre conservatoire afin d'observer un dispositif spécifique et d'échanger avec l'équipe pédagogique d'un autre établissement.
- Regroupement de conservatoires : invitation commune (financement mutualisé) pour la venue d'un intervenant extérieur

Personnel administratif :

Ce plan de formation est en corrélation avec le contenu pédagogique du projet d'établissement, il ne doit cependant pas exclure le personnel administratif de formations individuelles autres et de certaines formations collectives citées ci-dessus.

Annexe 2 : Plan pluriannuel d'investissement (par instrumental)

Objet	Motif	Coût	2021		
Banquettes larges piano x 2	renouvellement	600 €			
Chaines Hifi x 3	renouvellement et investissement	1 200 €			
Enceintes bluetooth x 2	investissement	500 €			
Trombone basse	investissement	5 000 €			
Clarinette sib E13	renouvellement	1 600 €			
Sourdines cors (protéc DW5554 + DW5524)	investissement	600 €			
1 hautbois (occasion)	renouvellement	1 500 €			
Piano à queue Yamaha C3X	renouvellement	30 000 €			
TOTAL 2021		41 000 €			
2022					
1 violoncelle 1/2	renouvellement	1 250 €			
1 saxophone soprano	renouvellement	5 000 €			
1 cornet sib eterna getzen	renouvellement	3 500 €			
Timbale 32 adams SYIIDH20D	renouvellement	8 900 €			
Trompette piccolo yamaha YTR9835	investissement	3 800 €			
1 clarinette sib E13	renouvellement	1 600 €			
jeu embouchures trompettes	investissement	750 €			
1 xylophone	renouvellement	2 000 €			
Pupitres Manhasset	renouvellement et investissement	1 500 €			
enceintes bluetooth x 2	investissement	200 €			
Piano droit Yamaha U1	renouvellement	10 000 €			
TOTAL 2022		38 500 €			

Objet	Motif	Coût	2023		
1 violoncelle 3/4	investissement	1 250 €			
2 clarinettes sib buffet crampon	renouvellement	3 500 €			
2 flûtes traversières jupiter	renouvellement	1 500 €			
Timbale 26	renouvellement	6 000 €			
Timbale 29	renouvellement	7 000 €			
1 deuxième flûte basse	investissement	3 000 €			
Enceintes bluetooth x 2	investissement	500 €			
Pupitres Manhasset	renouvellement et investissement	1 500 €			
Piano droit Yamaha U1	renouvellement	10 000 €			
TOTAL 2023		34 250 €			
2024					
1 grand marimba	renouvellement	12 000 €			
Timbale 23	renouvellement	6 000 €			
Epinette	investissement	7 000 €			
Piano droit Yamaha U1	renouvellement	10 000 €			
Achats divers (selon usure et besoins)		4 000 €			
TOTAL 2024		39 000 €			
2025					
Piano à queue Yamaha C3X	renouvellement	30 000 €			
Achats divers (selon usure et besoins)		8 000 €			
TOTAL 2025		38 000 €			
2026					
Agrandissement orgue Béatrix	investissement	30 000 €			
Achats divers (selon usure et besoins)		8 000 €			
TOTAL 2026		38 000 €			

Annexe 3 : Répartition horaire temps de travail des enseignants

Le temps de travail d'un enseignant et ses missions vont bien au-delà du visible. Un arrêt du Conseil d'État n°307509 du 16 novembre 2009 stipule que les heures liées à la préparation d'activité d'assistance et d'enseignement constitue l'accessoire nécessaire des obligations de service. L'union Nationale des Directeurs de Conservatoires a proposé il y a plusieurs années une répartition de ces heures assurées en plus du face à face pédagogique permettant aux enseignants de remplir leurs différentes missions dans le cadre des 1607h annuelles.

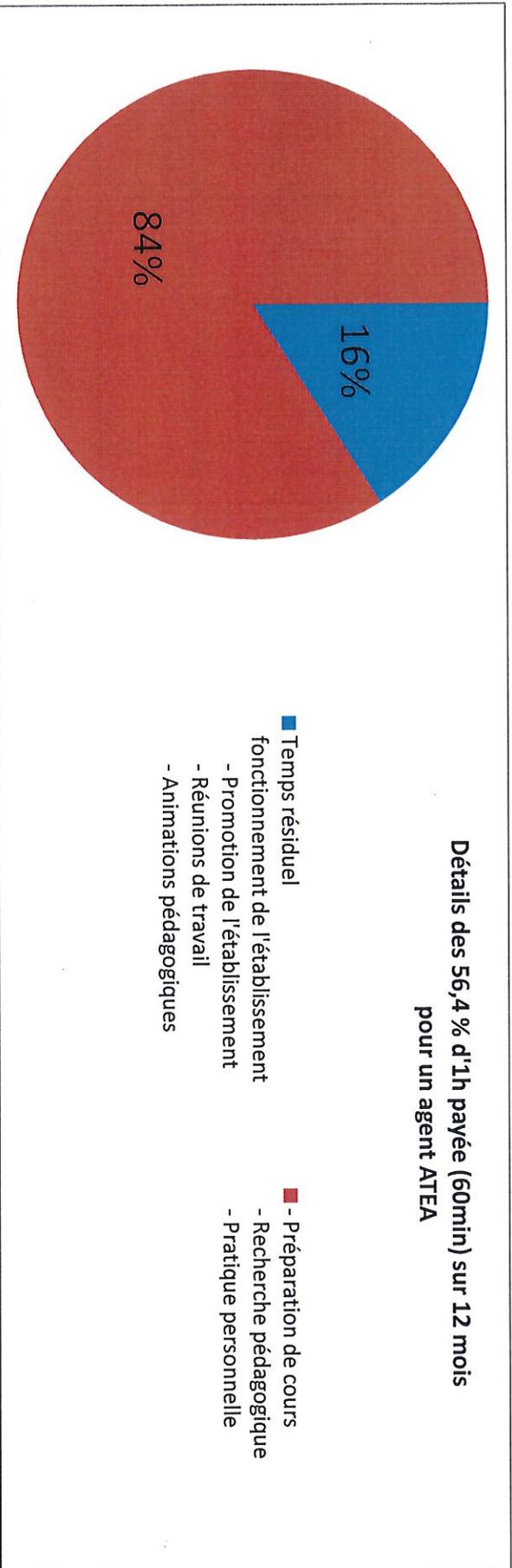
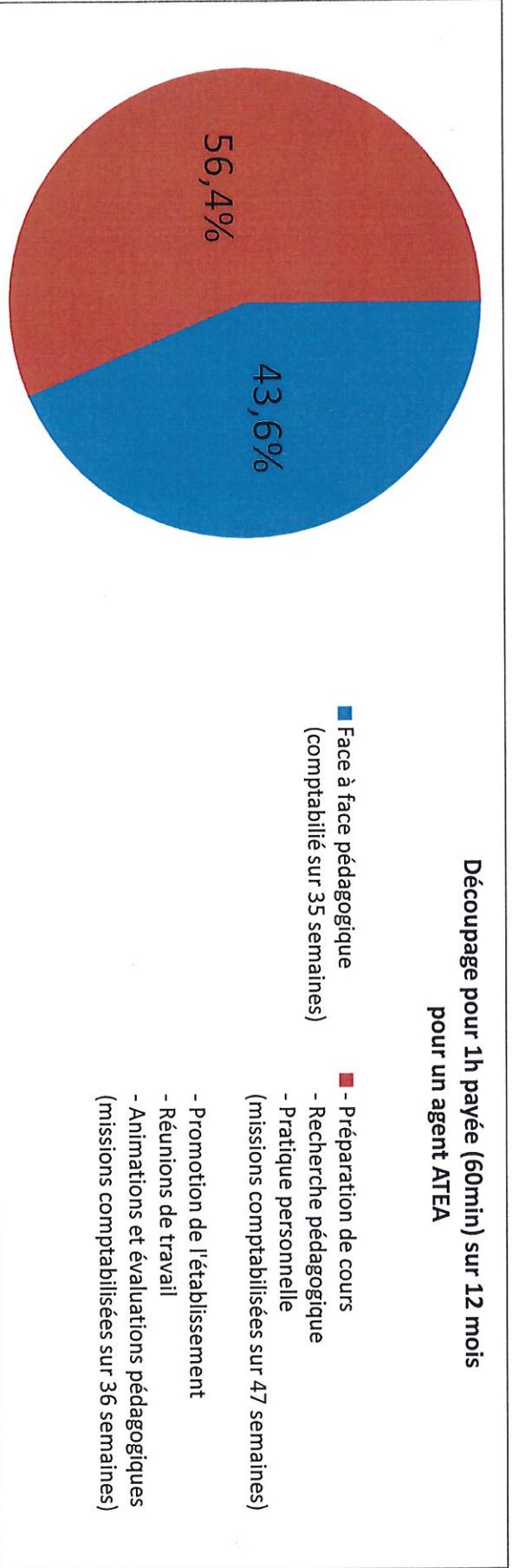
Les tableaux et graphiques ci-dessous doivent permettre à chacun de prendre conscience des mobilisations horaires réelles et indispensables au bon fonctionnement du conservatoire comprises dans le temps de travail des enseignants.

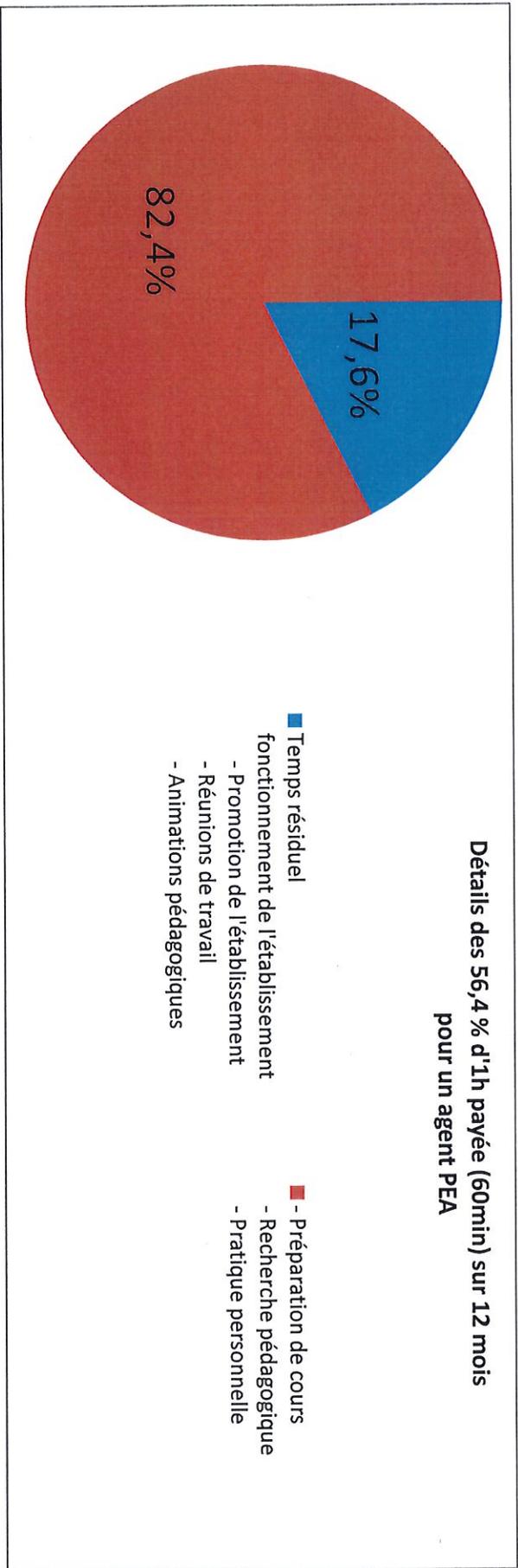
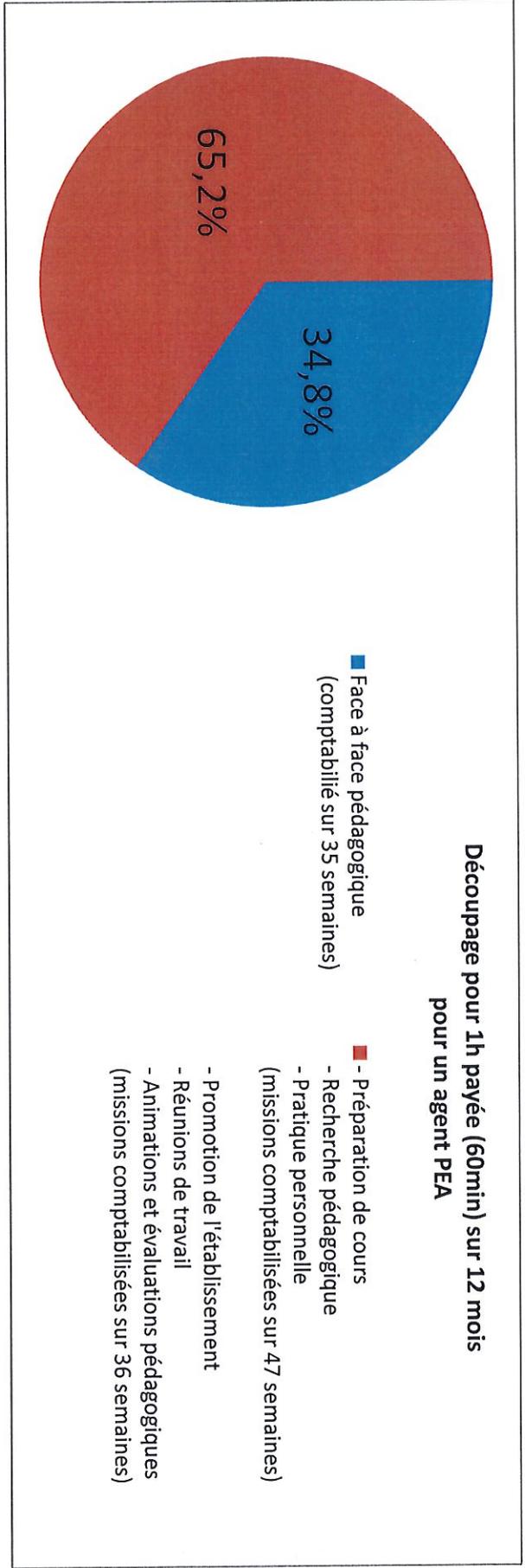
Assistant Territorial d'Enseignement Artistique (ATEA)

Missions	Semaines de travail	TC	0.75	0.5	0.25
Face à face pédagogique	35	700h (20h)	525h (15h)	350h (10h)	175h (5h)
Encadrement de l'action culturelle	35	35h (1h)	26,25h (0,75h)	17,5h (0,5h)	8,75h (0,25h)
Préparation de cours / recherche / pratique personnelle	47	760h (16,17h)	570,25h (12,13h)	380h (8h)	190h (4h)
Réunions / Évaluations / Animations pédagogiques / Promotion établissement	36	112h (3,11h)	84h (2,33h)	56h (1,554h)	28h (0,77h)
TOTAL		1607h	1205,25h	803,50h	401,75h

Professeur d'Enseignement Artistique (PEA)

Missions	Semaines de travail	TC	0.75	0.5	0.25
Face à face pédagogique	35	560h (16h)	420h (12h)	280h (8h)	140h (4h)
Encadrement de l'action culturelle	35	52h (1,48h)	39h (1,11h)	26h (0,74h)	13h (0,37h)
Préparation de cours / recherche / pratique personnelle	47	863h (18,36h)	647,25h (13,77h)	431,5h (9,18h)	215,75h (6,88h)
Réunions / Évaluations / Animations pédagogiques / Promotion établissement	36	132h (3,67h)	99h (2,75h)	66h (1,83h)	33h (0,92h)
TOTAL		1607h	1205h	803,50h	401,75h







Annexe 4 : Inventaire du parc instrumental

INSTRUMENTS	NOMBRE/ETAT	valeur en 2021	coût estimé de remplacement		
CLAVIERS					
Piano droit	9 (dont 3 à renouveler)	109 570 €	379 732 €		
Piano quart de queue	5 (dont 2 à renouveler)				
Piano demi-queue	1				
Trois quart de queue	1				
Pianos numériques	11				
Clavecin	1				
Orgue	1				
CORDES					
Dont remplacement parc violoncelle				26 385 €	43 130 €
<i>Les violons ne sont plus loués depuis un système de sous-location via un luthier</i>					
Guitare	3				
Violon 1/16	2				
Violon 1/8	2				
Violon 1/4	8				
Violon 1/2	6				
Violon 3/4	4				
Violon 4/4	1				
Violoncelle 1/8	6				
Violoncelle 1/4	7				
Violoncelle 1/2	8				
Violoncelle 3/4	3				
Violoncelle 4/4	1				

INSTRUMENTS	NOMBRE/ETAT	valeur en 2021	coût estimé de remplacement
VENTS			
Cornet/Trompette	18 (dont 4 à renouveler)	90 624 €	177 923 €
Cor	17 (dont 4 à renouveler)		
Trombone	18		
Baryton	1		
Saxhorn	3		
Clarinette en sib	16 (dont 2 à renouveler)		
Clarinette en la	1		
Clarinette en ut	5		
Clarinette basse	2		
Flûte traversière	20		
Hautbois	20 (dont 6 à renouveler)		
Hautbois d'amour	1		
Cor anglais	2 (dont 1 à renouveler)		
Saxophone alto	6		
Saxophone soprano	5		
Saxophone baryton	3		
Saxophone ténor	2		
PERCUSSIONS			
Parc vieillissant, en particulier pour les timbales.		38 812 €	82 747 €
TOTAL		265 391 €	683 532 €

Annexe 5 : Projet Dans'écôle

Objectifs

- Répondre à la priorité partagée autour de l'éducation artistique et culturelle visant la démocratisation et l'égal accès de tous les jeunes aux arts et aux pratiques culturelles.
 - Favoriser l'épanouissement de l'individu et participer à la construction de son identité, de sa sensibilité et de sa conscience citoyenne,
 - Contribuer à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
 - Développer l'éducation artistique aussi sur le champ chorégraphique en offrant une formation chorégraphique et artistique autour de la danse classique.
- L'apprentissage de la danse est complémentaire du travail scolaire et ses avantages sont multiples :
- Il contribue à l'aisance corporelle à travers la découverte et la maîtrise de son corps, de ses possibilités comme de ses limites.
 - C'est une véritable aventure artistique, avec l'élaboration de, et la participation à un spectacle, travail dans lequel les enfants sont impliqués à toutes les étapes.
 - Il développe le goût du travail et de la persévérance, la mémoire, la concentration.
 - C'est un travail collectif, qui permet de se positionner et s'investir au sein d'un groupe.
 - C'est un défi qui permet de repousser ses limites, et par là améliore la confiance en soi.
 - Il aborde différentes esthétiques et cultures chorégraphiques mais aussi musicales et artistiques au sens large (poésie, peinture, couture...)

- Ce travail peut permettre de multiples passerelles avec les apprentissages scolaires, et ce dans toutes les matières, venant enrichir ces apprentissages et s'en nourissant.
- Il permet d'aborder de manière ludique des notions d'histoire, d'anatomie, d'arts de la scène
- C'est l'occasion de partager des moments de plaisir dans le mouvement dansé.
- Il met les enfants en valeur lors des présentations publiques, et amène également les familles à découvrir la danse et le monde du spectacle à travers le travail de leurs enfants.

Cahier des charges

1. Effectifs

Cet enseignement est proposé pour des élèves de 8-9 ans (CE2) et s'adresse à une classe complète pour toute la durée de l'année scolaire.

Les élèves de la classe seront répartis en deux groupes et auront 3 heures de danse réparties sur deux semaines : 2 heures la première semaine et 1 heure la seconde pour un groupe, et l'inverse pour l'autre groupe.

2. Locaux

Au sein de l'école, dans une grande salle de type salle de motricité, au sol lisse mais pas trop dur (le béton serait à éviter), équipée si possible de matériel audio, voire vidéo. L'apprentissage de la danse classique se fait généralement avec des barres, que le conservatoire peut mettre à disposition.

3. Matériel

Les enfants devront avoir une tenue adaptée à définir type tenue sportive, avec si possible des chaussons de danse (il est possible de demander aux élèves du conservatoire de donner leurs chaussons devenus trop petits pour éviter des frais).

4. Action culturelle et médiation

Possibilité d'organiser une ou plusieurs rencontres entre la classe et des élèves du conservatoire.

Participation de la classe dansante au spectacle de l'école mais aussi, en fonction des possibilités, au gala de danse du conservatoire ou à une autre manifestation de l'établissement (concert symphonique et danse par exemple).

Annexe 6 : État des lieux et perspectives sur l'enseignement des musiques actuelles sur le territoire saints (Johan Gardré ; avril 2020)

Préambule

Ce travail a été amorcé avant la crise sanitaire mais il peut permettre de redonner de l'énergie dans cette période difficile pour la culture dans sa globalité.

Ce document se veut également un soutien aux enseignants et à tous ceux qui transmettent un savoir faire/être dans le monde artistique.

Rendre visible tous ces acteurs qui enseignent, organisent et mettent en œuvre pour l'intérêt collectif dans le milieu de l'enseignement artistique.

1) CONTEXTE/HISTORIQUE

Musiques Actuelles : une définition

Les Musiques Actuelles regroupent des esthétiques musicales variées passant par le rock, la chanson, les musiques urbaines, world/traditionnelles et les musiques électroniques.

C'est la Commission Trautman de 1998 qui a acté la définition « Musiques actuelles » et par cette occasion l'institutionnalisation du terme pour la diffusion, le soutien et l'enseignement.

Historiquement le domaine privé s'est positionné très tôt sur l'enseignement des Musiques Actuelles en proposant des cours de batterie, guitare, chant, clavier et d'autres instruments souvent non enseignés dans les établissements publics d'enseignement de la musique.

Sur le modèle des écoles de danse privées, les écoles de batteries se sont implantées assez tôt dans le paysage de l'enseignement. Puis le chant popularisé par les émissions de télé-réalité.

Ces écoles souvent autonomes ne proposent pas de cursus diplômant et sont souvent onéreuses pour les budgets les plus modestes.

Les plus importantes (Toulouse, Paris, Bordeaux, Grenoble...) se sont fédérées tout d'abord avec les écoles de Jazz FNEIJ (Fédération Nationale des Écoles d'Improvisation et Jazz) puis FNEIJMA en ajoutant les Musiques Actuelles Amplifiées.

Du côté des établissements publics, l'enseignement des Musiques Actuelles a démarré de façon « officielle » en organisant des concours CA (certificat d'aptitude) et DE (Diplôme d'état) de professeurs MAA il y a une vingtaine d'années.

Arrivés tardivement ces enseignants dispensent un enseignement orienté sur les pratiques collectives en proposant un cursus complet mais hétérogène selon les établissements et les spécialités des enseignants (Musiques Amplifiées, Musiques Électroniques). Pédagogues formés et compétents dans leurs domaines ils restent malgré tout souvent isolés dans leurs établissements.

Les plus connus sont le Conservatoire de Villeurbanne et l'École Départementale des Landes qui proposent un cursus complet (pratiques collectives, ateliers, cours instrumentaux, formation musicale spécifique).

Les enseignants spécialisés dans ces domaines sont une véritable plus value pédagogique dans les établissements d'enseignement public. Ils sont souvent porteurs de projets fédérateurs, utilisent une pédagogie en permanente évolution (outils numériques, relevés de partitions, arrangements...)



Panorama des institutions :

Au niveau de l'état, les musiques actuelles-jazz, chanson, musiques traditionnelles, musiques électroniques et hip hop sont intégrés aux mécanismes d'aides apportées à l'ensemble du secteur musical. Cette politique de soutien se concrétise sous différents aspects :

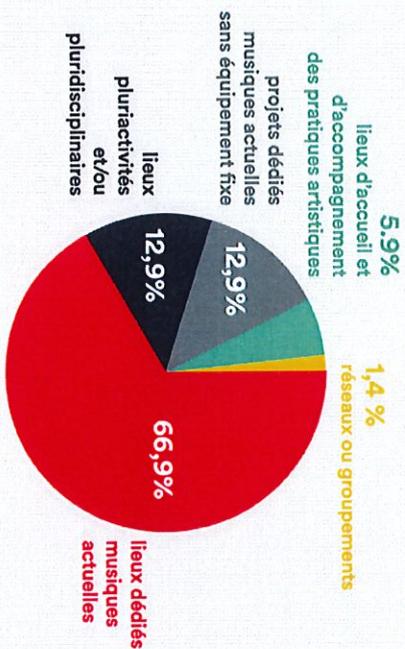
- Création du **CNV** (Centre national des variétés) qui gère le fond de soutien pour l'ensemble du secteur du spectacle vivant, les aides à résidence et l'action culturelle pour les musiques actuelles
- Politique d'aide aux **SMAC** (scènes musiques actuelles), label regroupant 89 lieux de diffusion et de répétition
- Soutien aux établissements d'enseignements et formations comme la **FNEJUMA** (fédération des écoles Jazz, improvisés, musiques actuelles et autres réseaux indépendants (FAIR, Printemps...))

La **FEDELIMA**, fédération nationale regroupe des lieux et projets dédiés aux musiques actuelles sur l'ensemble du territoire français, comptabilise 139 adhérents parmi lesquels ont retrouve :

- Lieux dédiés aux MA
- Lieux pluridisciplinaires
- Projets MA sans équipements fixes
- Lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques artistiques
- Des réseaux ou regroupements

PROFIL DES ADHÉRENTS

LES TYPES DE STRUCTURES EN 2019



Chiffres clés de la FEDELIMA - données 2018 (novembre 2019)

L'enseignement des MA

Pendant longtemps les musiques actuelles n'ont été enseignées qu'en secteur associatif et privé. Écoles associatives, écoles et cours privés, ateliers, week-ends et stages ont ainsi contribué au développement de la pratique de ces musiques.

Aujourd'hui, les musiques actuelles sont enseignées dans les conservatoires agréés ou contrôlés par l'État, mais les organismes associatifs et privés forment toujours le réseau le plus dense de lieux d'apprentissage.

En outre, plusieurs diplômes (CA, DE, DUMI) sanctionnent la formation des enseignants. Ces diplômes sont aussi accessibles par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'enseignement des musiques amplifiées en conservatoire, encore marginal il y a quelques années est en progression grâce à la formation des enseignants et la valorisation de leurs compétences. Ils sont employés directement dans les établissements publics d'enseignement spécialisé, dans les associations ou dans le cadre d'un partenariat entre ces structures.

Le personnel enseignant dans le secteur public :

Chiffres tirés de l'étude sur l'analyse de l'enseignement et l'accompagnement dans le secteur des musiques actuelles de Bob Revel en 2012.

Jazz	Musiques traditionnelles	Musiques actuelles amplifiées	Total musiques actuelles
599	221	294	1114

Avec un nombre estimé à 1114 enseignants, les musiques actuelles représenteraient en 2008/09 7,42% du personnel enseignant « musique » (14 996 enseignants au total)

Jazz	Musiques traditionnelles	Musiques actuelles amplifiées
1998/99	530	200
2008/09	599	221
	+69	+21
	+13%	+10%

Il n'y a pas à ce jour de données plus récentes qui recensent les enseignants du secteur public mais on peut penser que les chiffres sont croissants depuis la mise en place des diplômes et des formations (diplômes d'états, certificats d'aptitude, VAE)

Le personnel enseignant dans le secteur privé :

Le personnel associatif est majoritairement représenté par la FNEJIMA, réseau qui regroupe 29 écoles et délivre le diplôme MIMA : à ce jour 1900 titulaires du diplôme

Hormis pour la VAE, le MIMA contrairement aux autres diplômes ne permet pas de prétendre à un poste dans la fonction publique et de travailler dans les établissements d'enseignement spécialisé.

2) MON EXPÉRIENCE PERSONNELLE

Musiques Actuelles

Enseignant au Conservatoire d'Angoulême et précurseur dans l'enseignement des Musiques Actuelles en Charente j'ai développé un enseignement basé sur la pratique collective :

- Jeu en groupe
- Interprétation autour d'un répertoire large et varié spécifique aux MA
- Formation autour de la chaîne du son : sources-amplification-diffusion
- Comprendre la fonction des effets et des différents traitements du son
- S'initier à la composition et à l'enregistrement
- Acquérir une culture musicale

J'ai dû faire de la pédagogie auprès de mes employeurs et mes collègues pour créer de bonnes conditions de travail dans mon établissement mais aussi pour expliquer ma culture musicale et mon projet pédagogique.

La question des lieux pour l'enseignement des musiques amplifiées est courante. Il est important, tant pour l'enseignant que pour les apprenants, d'avoir à disposition des locaux et un équipement acoustiques adéquats. Il en va de la qualité de la transmission comme de la santé (risques auditifs).

Pour une future classe Musiques Actuelles, une mutualisation avec une structure qui gère des locaux adaptés aux Musiques Amplifiées est primordiale. Outre les bénéfices précités un partage « matériel » permet aussi :

- Une optimisation de l'équipement en termes d'occupation horaire
 - Des rencontres entre public
 - Des projets inter-structures
- C'est pour ces raisons que j'ai rapidement mis en place une convention avec la SMAC (scène Musiques Actuelles) d'Angoulême la NEF que je fréquentais déjà en tant que musicien pour y avoir joué et répété. La NEF nous met à disposition, grâce à une convention annuelle, un créneau horaire pour y donner les cours d'atelier.

MAO (Musiques Assistées par Ordinateur)

A mon arrivée au Conservatoire je me suis vite positionné sur l'ouverture d'une classe complémentaire aux Musiques Actuelles : la composition MAO

Historiquement, le Conservatoire d'Angoulême disposait d'un studio grâce à la création d'une classe de composition Musique Electroacoustique dirigée par la compositrice Elizabeth Sikora, première enseignante de la discipline.

J'ai naturellement, en partenariat avec mes collègues Acousticiens, développé une classe MAO dirigée vers la composition et la production MAO/Electro.

Conscient que c'est un atout pour accueillir un autre public (étudiants, compositeur autodidacte, adultes...) la collectivité a investi dans du matériel pour ce projet :

- Ordinateurs
- Cartes sons/Console de mixage/Micros/Monitoring
- Contrôleurs midi

Cette UV complète la formation initiale MA : c'est pour les élèves un moment de créativité personnelle en dehors du jeu en groupe.

L'initiation à ces outils numériques dans la musique est dorénavant incontournable dans un cursus d'enseignement musical.

Culture Musicale

Pour compléter la formation je propose aux élèves de la classe comme aux autres (sous réserve de place dans la salle) un cours de culture des styles où l'on parle des différents courants des Musiques Actuelles : du Blues, des origines en passant par les courants Rock, Métal, Fusion, Progressives, les courants Electro, Pop, les musiques Soul/Funk/Disco...

- Écoutes/analyses/échanges
- Étude des sons, de la production musicale
- Culture musicale globale
- Ouverture musicale

BILAN personnel :

L'ouverture de la classe MA au Conservatoire s'est faite en plusieurs étapes

- 1- Ecriture d'un projet pédagogique
- 2- Communication pour faire connaître la nouvelle discipline
- 3- Information/Pédagogie auprès des collègues et des futurs partenaires
- 4- Formation de la classe/cours/transmission/développement
- 5-Organisation des cursus et des différents parcours (Formation Initial/Parcours amateur/Accompagnement...)
- 5- Rayonnement de la classe/concerts/stages
- 6- Développement de la classe



3) L'ÉTAT DES LIEUX

Saintes et son agglomération

36 communes composent le territoire de l'agglomération Saintraise et l'enseignement proposé est dans l'ensemble assez hétérogène avec un Conservatoire à Rayonnement Communal agréé et un ensemble d'associations et d'enseignants privés.

Le public fréquentant les cours du conservatoire sont en grande partie des jeunes scolaires : du primaire, secondaire et lycéen. Les adultes fréquentent davantage les structures associatives.

L'enseignement des Musiques Actuelles sous la forme de pratique de groupe est assez marginal mais l'enseignement des instruments est assez développé.

Les professeurs de musique

- 26 enseignants actifs dans le secteur privée
- 24 enseignants dans le secteur public (Conservatoire de Saintes).

Statuts des enseignants privés

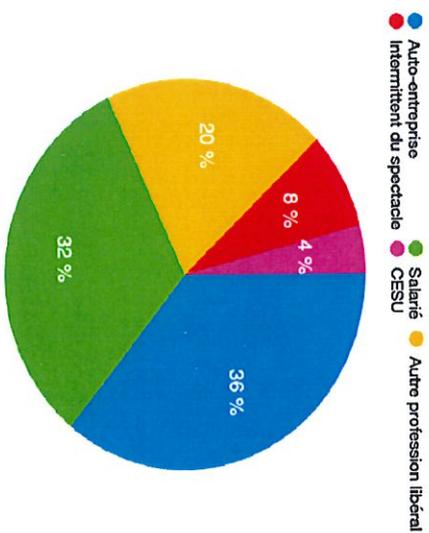
L'enquête révèle des statuts très différents selon les enseignants et les enseignements.

Les différents statuts témoignent de certaines contraintes :

- Charges qui diffèrent
- Déplacements à domicile
- Aménagements des lieux d'enseignements (souvent dans le domicile privé)
- Coût du matériel, des instruments de musique, des fongibles...
- Prise en compte de la communication

Statuts des indépendants privés

Type structures	Enseignants
Auto-entreprise	9
Salarié	8
Autre profession libérale	5
Intermittent du spectacle	2
CESU	1



La diffusion et la répétition des Musiques Actuelles sur Saintes et en périphérie

Depuis l'état des lieux de Gilles Bayet datant de 2005 on peut constater qu'il y a peu d'évolution significative en termes d'équipements, de lieux de diffusions adaptés aux musiques amplifiées, et de locaux de répétitions.

La référence en la matière reste le pôle de répétitions et d'accompagnement de l'espace St Eutrope (les « caissons »). Cet équipement indispensable à la vie artistique Saintaise ne suffit pourtant pas à la demande importante des groupes locaux.

Des artistes et groupes comme « François and the Atlas Mountains » ou plus récemment « Lysistrata » impulsent une dynamique sur la scène musicale saintaise et donne des envies aux jeunes musiciens de la cité pour s'exprimer.

La ville manque donc toujours d'un véritable lieu de diffusion et de locaux de répétitions pour accueillir les pratiques amateurs et l'accompagnement/enseignement.

L'accompagnement artistique et la pédagogie dans ces musiques

La pratique des Musiques Actuelles en France est assez récente et nécessite des moyens particuliers en termes d'équipements :

- Les SMAAC (label scène musicales actuelles) propose des locaux de répétitions à leurs adhérents (La Nef à Angoulême, La sirène à la Rochelle)
- Locaux insonorisés
- Équipements de sonorisation
- Backline d'instruments (batteries, amplificateurs, enceintes, cables...)
- Régisseurs qualifiés

Les locaux de répétitions ont un champ plus important que l'accueil de groupe. Ils sont aussi des lieux de rencontre, de formation et de diffusion. La pédagogie musicale y a évidemment sa place :

- Donner des cours
- Dispenser des formations pour les adhérents de ses structures
- Sensibiliser aux risques auditifs
- Se produire en format « club »

Ces lieux de répétitions et de ressources permettent d'échanger avec du personnel qualifié, des groupes professionnels, des techniciens.

Le musicien amateur y trouve des réponses à ses questions en tant que pratiquant :

- Trouver un lieu pour jouer
- S'équiper en matériel
- Trouver des musiciens avec qui jouer
- Comprendre les statuts (amateur, professionnel)
- Lire les annonces
- Lire la presse spécialisée
- Aide pour se professionnaliser et construire un projet

Les missions de l'Espace St Eutrope :

- Accueillir les musiciens amateurs et en voie de professionnalisation
- Accueillir des cours Musiques Actuelles
- Organiser des résidences/répétitions
- Accompagner des projets
- Diffuser des concerts

Ce lieu a une bonne visibilité auprès des musiciens et des enseignants spécialisés.

L'équipe accomplit un travail formidable dans la proximité avec les amateurs et les artistes, toutefois, compte tenu de l'engouement pour ces pratiques il faudrait envisager des améliorations pour continuer sa mission de service public :

- Davantage de box de répétitions pour un accueil en cohérence avec le nombre d'adhérents, de groupes
- Un espace pour accueillir le jeune public et permettre une initiation vers ces musiques
- Des locaux adaptés aux pratiques des musiques amplifiées et équipés de matériel de sonorisation de qualité
- Un Backline d'amplis et d'instruments de musique

Mais aussi :

- Des bureaux plus spacieux pour le personnel et les régisseurs
- Un véritable centre de ressources et un espace d'accueil pour le public

Effectifs des enseignants relevés sur la Ville de Saintes et dans un périmètre proche

Les musiques actuelles au sein du conservatoire de Saintes

Le Conservatoire de Saintes expérimente avec ses moyens (pas de locaux adaptés ni d'enseignants spécialisés) un atelier MAA et initie ses élèves aux différents répertoires lors de projets menés dans son établissement.

La motivation de la Professeure de Saxophone a permis de pérenniser un atelier complet autour d'un répertoire de découverte.

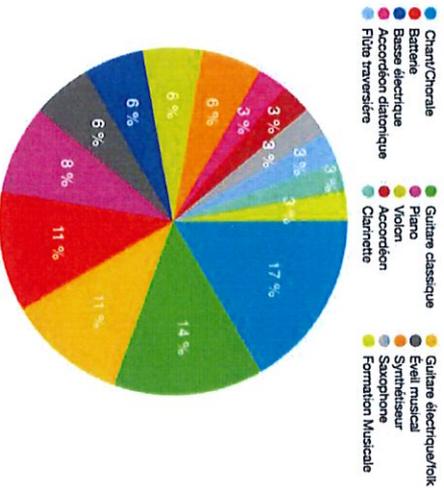
Ce cours a lieu dans les locaux de l'Espace St Eutrope avec la collaboration active de S.Pourpoint. C'est un premier pas encourageant qui montre que la volonté de développer les Musiques Actuelles sous forme d'atelier de groupe est bien présente dans l'établissement.

Il n'y a pas d'enseignant Diplômé Spécialisé dans les Musiques Actuelles au Conservatoire de Saintes mais l'équipe pédagogique utilise le répertoire « moderne » autant que possible pour leur propre pédagogie et dans leurs projets. L'équipe et son directeur témoignent d'une réelle ouverture esthétique en travaillant avec les musiciens locaux et les différents partenaires.
Les musiques évoluent et, avec elles, les cadres d'enseignement et de pratique.
Une coordination pédagogique serait une plus value importante dans un établissement comme celui du Conservatoire de Saintes.

Les enseignements recensés dans le domaine privée (associatif et libéral)

Enseignement privé

Instruments enseignés	Nombre d'enseignants
Chant/Chorale	6
Guitare classique	5
Guitare électrique/folk	4
Batterie	4
Piano	3
Éveil musical	2
Basse électrique	2
Violon	2
Synthétiseur	2
Accordéon diatonique	1
Accordéon	1
Saxophone	1
Flûte traversière	1
Clarinete	1
Formation Musicale	1



L'offre d'enseignement dans le privé est très diversifiée. Une bonne communication pour le public serait indispensable pour une meilleure visibilité.

Synthèse des instruments de la famille des MA enseignés (secteur privé) :

Claviers/synthétiseur/MAO

Un professeur propose des grands tubes de synthétiseur (Jean Michel Jarre, Vangelis...)

Il souhaite développer son activité avec l'enseignement de la MAO tout comme un professeur de guitare également en auto entreprise qui souhaite aménager un Home Studio dans ce but.

A ce jour, il n'y a pas sur le territoire d'enseignement public ou privé de cette discipline qui permet de s'approprier les outils de l'informatique musicale : prise de son/composition/production/mixage/programmation. Il y a des spécialistes, mais qui n'enseignent pas :

Ex : Baptiste Toutant du groupe « Jive me »

Ce sont des personnes qui peuvent être ressource pour le Conservatoire et les écoles associatives.

L'enseignement des Musiques électroniques est aussi un atout indéniable dans un établissement public :

- démocratisation des outils numériques
- Accès dès le plus jeune âge
- Outils créatifs et ludiques
- Discipline populaire qui attire d'autres publics

Guitare électrique et folk

Il n'y a pas de professeur dans l'enseignement public (Conservatoire) mais plusieurs en association (3) et en auto-entreprise (2)

Le public confond souvent les différents types de guitare :

- Guitare espagnole dite « classique » aux cordes nylons qui se joue en pinçant les cordes
- Guitare acoustique « américaine » aux cordes aciers dite « Folk »
- Guitare électrique

Les répertoires sont différents et les enseignants sont souvent spécialisés.

Il est possible de trouver des musiciens ayants la double compétence « classique » et « actuelle ».

Basse

1 enseignant en association et 1 en privé.

Très peu d'élèves dans cette discipline.

La pratique collective sous forme d'atelier est indispensable pour une réelle progression qualitative de cet instrument. Ceci est d'ailleurs valable pour tous les instruments liés aux Musiques Actuelles mais aussi globalement dans la pratique musicale en général.

Les professeurs de basse peuvent être aussi guitariste et/ou contrebassiste (surtout dans la discipline Jazz).

Il n'est pas facile de trouver des enseignants spécialisés dans cet instrument mais il fait partie des disciplines indispensables dans un département de Musiques Actuelles.

Chant/coaching

Sur Saintes, le chant « actuel » et « variété » dispose d'une offre d'enseignement assez importante et plus particulièrement en cours privé.

L'offre est assez diversifiée : Chant variété, Gospel, « Coaching vocal »

Le chant choral s'est assez vite développé aussi bien pour le jeune public que pour les séniors.

Les esthétiques et les styles de chants sont très différents d'un professeur à un autre et le public se doit de bien se renseigner pour trouver ce qui lui convient.

L'importance de l'offre mériterait une meilleure communication afin d'informer le public des choix sur le territoire.

Piano/Eveil musical

Une enseignante en auto-entreprise rapporte qu'elle ne peut pas honorer toutes les demandes en piano et éveil musical.

Il y a une grosse demande dans ces deux disciplines.

Violon

Deux enseignants en violon dont une qui est en formation dans un autre domaine d'emploi. Peu d'offre pour cet instrument en dehors du Conservatoire.

A noter également qu'il n'y a pas d'offre pour l'Alto et le Violoncelle en dehors du Conservatoire.

Batterie

Il y a toujours eu beaucoup d'offre dans cette discipline.

Sur Saintes, on trouve des cours dans les associations ASMA, CMAS, EDMA et l'Ecole Etienne Tanguide.

A l'instar de la danse, la batterie dans le domaine privé s'est vite développée et pour plusieurs raisons :

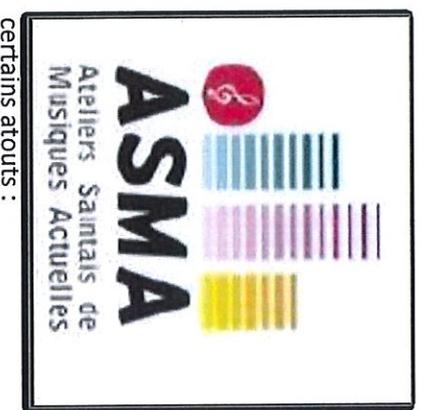
- Approche de la batterie par l'oralité dans les musiques Rock
- Historiquement c'est la percussion qu'on a enseigné dans les conservatoires puis par évolution, la batterie « actuelle ».
- Problématiques acoustiques qui demandent une insonorisation et un lieu adapté à la pratique de l'instrument.

Attention à ne pas confondre la Batterie « actuelle » et les percussions « d'orchestre » souvent enseignées en Conservatoire car faisant partie des Orchestres d'Harmonie et Symphonique.

A noter que l'on peut retrouver la batterie dans la percussion également, ce qui peut questionner les familles dans l'inscription de leurs enfants.

Les Associations existantes :

ASMA (Ateliers Saints Musiques Actuelles)



certain atouts :

La plus ancienne association dédiée aux Musiques « Populaires » propose des cours de batterie, guitares, basse, claviers, violon et accordéon diatonique. L'association semble perdre un certain nombre d'élèves et d'animateurs mais les chiffres ne sont pas forcément précis. Les changements de bureaux ont pu fragiliser la structure qui pourrait avoir

Ce pourrait, par exemple, être un pôle de Musiques traditionnelles si l'offre d'enseignement évoluait.

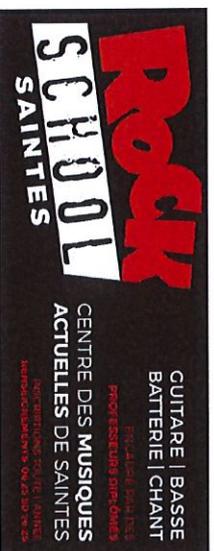
Une coordination ainsi qu'un projet pédagogique bien défini permettrait de redonner de l'énergie et une identité à cette structure qui a besoin de retrouver une motivation.

L'équipe pédagogique, comme souvent dans les structures associatives, montre une diversité de parcours (diplômes très différents).

Les entretiens témoignent d'un personnel assez isolé au sein de l'équipe.

Les locaux semblent également vétustes et inadaptés pour un enseignement qualitatif.

CMAS (Centre Musique Actuelle Saintsais)



Cette association labellisée depuis peu « Rock School » propose des cours de guitare électrique, basse, batterie et chant.

Orientée Musiques Actuelles Amplifiées elle voit le nombre de ses élèves prendre de l'ampleur.

Même si elle bénéficie d'un certain succès dû à un manque d'offre dans les domaines qu'elle propose, il n'en reste pas moins qu'elle est une structure encore jeune et en construction.

Le bureau de l'association gagnerait à être ouvert à des personnes extérieures à l'entourage de l'équipe pédagogique et ainsi y gagner en légitimité.

Le cours individuel prédomine.

Une croissance assez importante du nombre d'élèves en guitare et batterie mais pas ou peu de pratiques collectives enseignées.

Les associations misent sur le nombre d'adhérents et le cours d'instrument individuel.

D'un point de vue pédagogique ce type d'école ne peut pas proposer de cursus diplômant car il manque des disciplines indispensables pour compléter le projet actuel.

Dans l'idéal :

- pratiques collectives pour s'initier aux différents styles : Rock, Soul, Funk, Chanson, Pop, R'B
- Histoire des styles afin d'acquérir une culture musicale
- Formation Musicale spécialisée (codes, grilles, chiffrage, « par training », relevés, écoute active...)
- Perfectionnement instrumental

Il manque encore un véritable projet pédagogique adapté aux MAA.

Si l'identité du CMAS se tourne vers les Musiques Actuelles Amplifiées d'obédience Rock elle se doit aussi d'offrir un panel plus large pour les adhérents et une meilleure visibilité de l'offre.

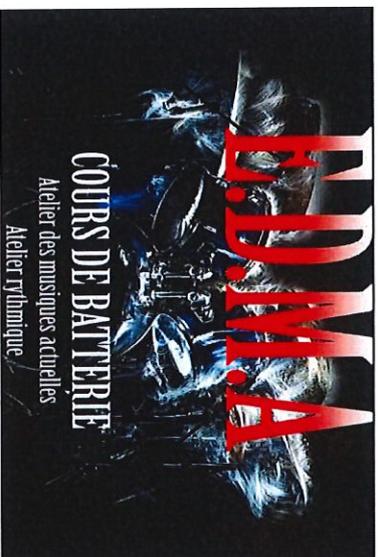
Ceci permettrait de faire le point sur les ressources pédagogiques de l'association et permettre de construire une identité significative.

Enfin l'association pointe du doigt des soucis récurrents de locaux : manque de salles et locaux non adaptés aux pratiques musicales amplifiées (insonorisation).

Pour résumer :

- Un projet pédagogique solide permettrait de consolider les objectifs de l'association
- Une coordination « officielle » permettrait d'éclaircir les rôles de chacun

EDMA (Ecole des Musiques Actuelles)



Elle a été créée par l'enseignant lui même.

Le bilan qui suit l'enquête ne permet pas de dégager un véritable projet pédagogique mais la structure s'implante depuis peu sur le territoire et a besoin de temps, sans doute pour évaluer les besoins et les offres déjà existantes.

L'EDMA pourrait s'étouffer en intégrant davantage d'enseignants MA et ainsi proposer un projet d'enseignement en cohérence avec les structures déjà existantes.

Le professeur possède une grande expérience de scène et d'enseignement.

4) CE QUI RESSORT DE L'ENQUÊTE

Dans le privé l'offre d'enseignement instrumental est assez large.

Les choix ne manquent pas hormis dans certaines disciplines comme la MAO et la basse électrique/contrebasse.

Il y a une demande assez forte pour l'apprentissage chez les plus jeunes (éveil musical et découverte instrumental).

Au Conservatoire l'offre est également importante notamment pour les instruments de l'orchestre, les cordes, les vents mais aussi les claviers. L'équipe est qualifiée et propose des répertoires variés et un ensemble de pratiques collectives.

La complémentarité existe bien sur le territoire :

- Un enseignement spécialisé qui forme des amateurs comme des futurs professionnels avec une équipe pédagogique formée et diplômée.
- Une offre privée large qui offre des prestations dont certaines font partie des esthétiques MA.

Il manque toujours un pôle proposant un cursus complet et un choix instrumental « Musiques Actuelles » :

- Batterie
- Guitare/basse
- Piano/clavier/Mao
- Chant

Les cuivres, les cordes sont aussi très présents dans ces musiques et ont évidemment leur place.

Nous formons avant tout des musiciens amateurs. Il est primordial de proposer un panel d'esthétiques large.

Concernant les pratiques collectives :

Des ateliers de pratiques collectives viennent compléter l'offre instrumentale dans les associations. Ce sont souvent des petits ensembles qui permettent de faire entendre aux parents et public le fruit du travail tout au long de l'année.

Mis à part le chant choral il n'y a pas vraiment d'enseignement des pratiques collectives spécifiques dans le secteur associatif et privé. L'enseignement étant davantage concentré sur l'instrument, souvent pour des questions économiques.

« Jouer ensemble » pour un musicien, qu'il soit jeune ou déjà expérimenté, est très motivant. Nous apprenons un instrument pour jouer avec d'autres et partager.

Force est de constater qu'il y a de fortes inégalités quand à l'offre proposée autour des pratiques collectives selon les associations, le public, le privé.

Depuis l'entrée des Musiques Improvisées et Actuelles dans le paysage de l'enseignement public, il est intéressant de constater que la dominante dans le cursus n'est plus l'instrument mais la pratique collective associée à l'esthétique.

Tout cela pour dire que la pédagogie liée aux pratiques collectives est un enseignement spécifique et qu'elle doit être confiée à un personnel compétent avec une pédagogie adaptée.

5) EXPERTISE et CONCLUSION DE L'ÉTUDE

L'état des lieux révèle une offre disparate selon les domaines et instruments :

Dans les structures associatives :

- Le piano, le violon et la guitare « classique » ne sont pas beaucoup représentés

D'une manière globale :

- La batterie et guitare électrique/folk sont assez bien représentées et couvrent une demande assez importante.

- La basse électrique et les claviers (synthétiseurs) sont comme souvent sous représentés.
- Pas d'offre en MAO (Musiques Assistées par Ordinateur ou composition numérique) : développer cette discipline demande un vrai investissement (ordinateurs, cartes sons, logiciels et périphériques) et proposer cet enseignement dans le cadre d'un Pôle Musiques Actuelles serait bénéfique en terme de visibilité et d'attractivité.
- Les musiques liées aux pratiques collectives, de groupe sont aussi peu représentées : il n'y a pas ou peu d'apprentissage de la musique en groupe dans les esthétiques Jazz, Musiques Actuelles Amplifiées et Musiques Traditionnelles.

A terme le développement des pratiques collectives dans l'enseignement permet de garder les élèves dans les structures, d'amplifier la motivation, de générer des envies, des passions voir des vocations.

Les **Musiques Actuelles** sont un atout indéniable dans l'éducation musicale d'une cité, d'une agglomération.

- Elles sont un témoin d'une bonne santé créative.
 - Elles font le lien entre les musiques « savantes » et les musiques « populaires ».
 - Enseigner ces musiques c'est jouer un répertoire issu de l'histoire du 20ème et 21ème Siècle, du Mississippi Blues jusqu'aux Musiques Électroniques mais c'est aussi apprendre à créer, à composer.
- La partie « création » est fondamentale dans un projet pédagogique ambitieux.

Le Conservatoire de Saintes pourrait être un lieu référent en terme d'enseignement proposant autant une formation classique, technique mais aussi tout un panel d'apprentissage lié à la composition numérique, aux Musiques Actuelles (Rock, Jazz, Musiques improvisées, Traditionnelles...) qui ferait la part belle aux répertoires comme à la création.

Il pourrait s'appuyer sur les compétences de ses enseignants mais aussi de certaines structures associatives pour peu qu'un projet commun les anime. Identifier les compétences et les projets des structures afin d'éviter les doublons et une « mauvaise » concurrence doit permettre de travailler sur un enseignement musical riche et diversifié.

Il est possible de cohabiter dans l'espace de l'enseignement musical sans forcément créer des tensions ou des clivages.

Si chaque structure met au clair son projet pédagogique, ses propres compétences et ses objectifs, la cohérence se fera d'elle même et un travail entre un réseau public/privé pourrait se faire en parfaite intelligence.

Il est souhaitable pour la ville et son agglomération de travailler dans ce sens et de travailler ensemble autour d'un projet ambitieux autour des Musiques Actuelles autant pour l'enseignement que pour la répétition et la diffusion.

6) QUELQUES SOLUTIONS

D'après mon expérience personnelle je vais tenter de proposer des solutions. Elles seront souvent liées à mon expérience en tant que professeur des Musiques Actuelles ayant obtenu le diplôme d'état il y a maintenant 16 ans.

Un département MA :

Pour les disciplines Musiques Actuelles, Jazz, Musiques Traditionnelles...la dominante pédagogique est la pratique collective sous forme d'ateliers, de petits ensembles.

C'est bien dans ce contexte que l'on fait, joue et apprend la musique.

Le cours instrumental devient alors au service du groupe.

Bien qu'il n'y ait pas de hiérarchie à faire dans une école de musique, les textes officiels mettent en avant l'importance de la pratique collective dans l'enseignement musical.

Le Conservatoire de Saintes propose d'ailleurs une multitude d'ensembles, qu'ils soient de classe (selon une famille d'instruments), liés à des projets ou à des orchestres réguliers (harmonie, symphonique...)

Plusieurs axes de travail peuvent être exploités pour créer un projet cohérent sur le territoire :

- Nommer un coordinateur pédagogique spécialisé Musiques Actuelles Amplifiées qui ferait le lien entre la structure « Espace St Eutrope », le Conservatoire mais aussi les structures associatives liées au projet. Le coordinateur enseignera également dans ses disciplines (ateliers de groupe, MAO, soutien instrumental...). Il sera également une personne référent pour développer l'enseignement des Musiques Actuelles sur le territoire
- Aider le cas échéant ces structures à rédiger leurs projets pédagogiques

- Créer des lieux de répétitions gérés par un service public (tarifs adaptés et démocratiques)
- Développer des lieux de diffusion pour les musiques amplifiées qui pourraient accueillir des groupes en devenir comme des professionnels
- Aider les associations
- Faire des conventions avec le secteur associatif s'impliquant dans le projet
- Répertoire les compétences individuelles
- Construire un projet global sur le répertoire des Musiques Actuelles avec tous les acteurs
- Créer des liens entre les projets et les enseignants. Construire un cursus spécialisé Musiques Actuelles au même titre que les autres cursus plus « classiques » en intégrant les autres professeurs et leurs différentes compétences.

Une **coordination** serait évidemment indispensable pour mener à bien un département ambitieux sur l'enseignement des Musiques Actuelles.

La ville de Saintes mérite d'étroffer son offre d'enseignement et de l'offrir au public en s'engageant pour son développement.

Il existe déjà des compétences techniques et humaines sur lesquelles s'appuyer cependant, il faut arriver à mettre en lumière un réel projet cohérent autour de ces musiques que l'on nomme « actuelles » et qui sont finalement celles qui s'inventent dans la cité, dans les associations et les écoles de musiques.

Une coordination pédagogique portée par le Conservatoire et travaillant avec le tissu local et associatif serait un atout majeur pour le développement des Musiques Actuelles sur le territoire.

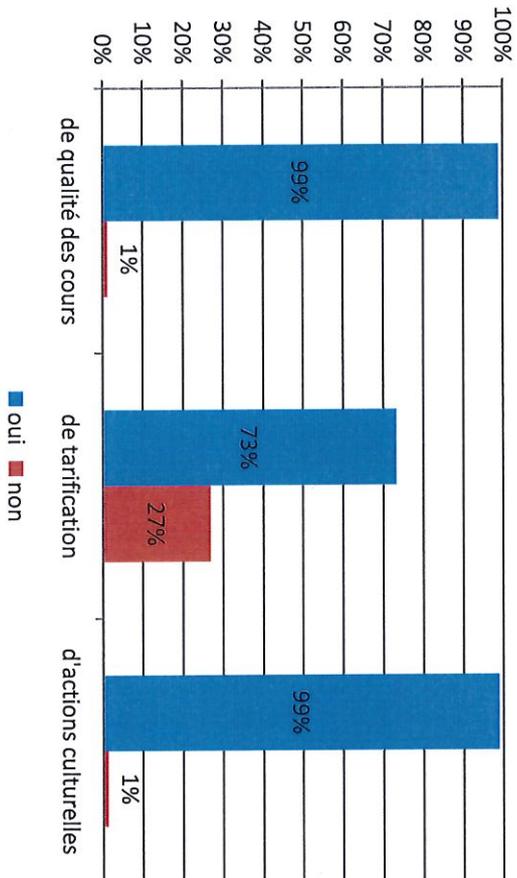


Annexe 7 : Résultats de l'enquête auprès des usagers juin 2019

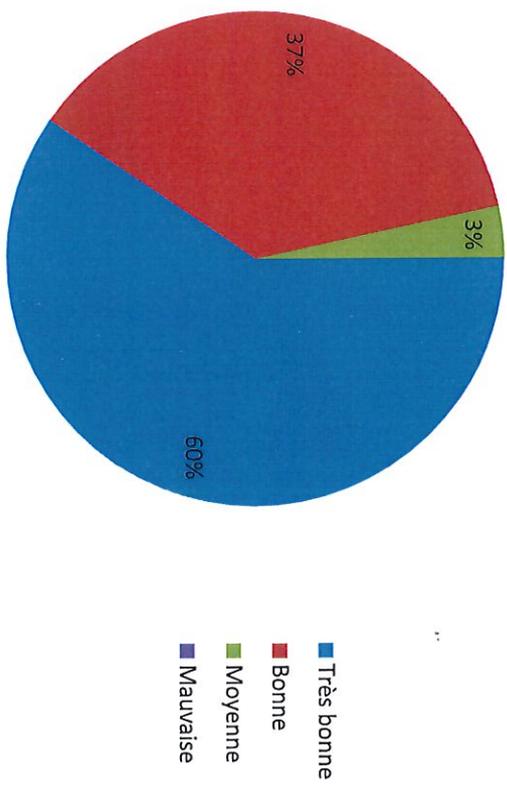
Nombre d'enquêtes envoyées : 415 – Nombre de réponses : 90

A. Perception de l'établissement

1. Le conservatoire vous paraît-il attractif en matière : (90 réponses)



2. Comment percevez-vous la qualité du service du conservatoire ? (89 réponses)

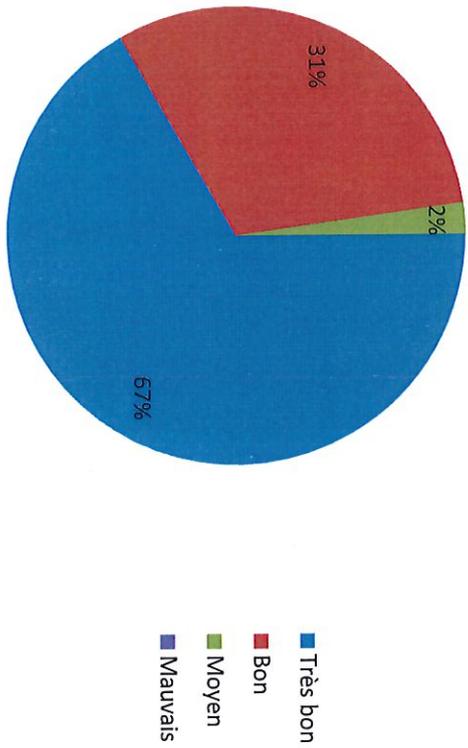


Remarques (9 réponses) :

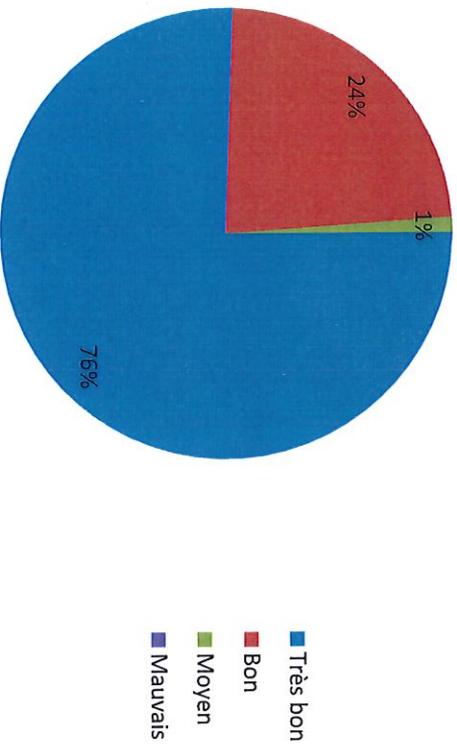
- Tarifs excessifs pour les « Extérieurs » (2)
- Peu de projets pour la danse (2)
- Faire des réservations pour les familles des participants (1)
- Mois de mai et juin trop chargés (1)
- Ressenti d'un certain élitisme, en faveur des enfants de musiciens (1)
- Les cours de FM pourraient être plus ludiques avec moins de pression (1)



3. Comment trouvez-vous l'accueil de l'équipe administrative ? (90 réponses)



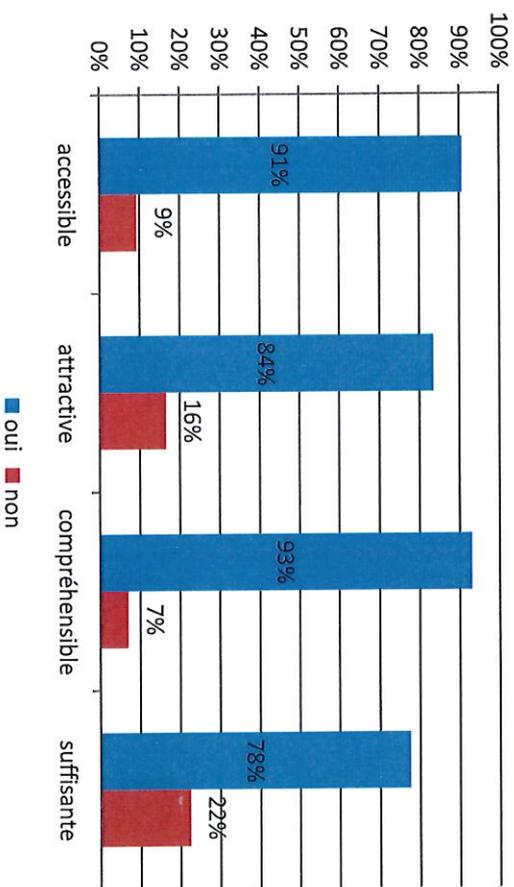
4. Comment trouvez-vous l'accueil de l'équipe enseignante ? (90 réponses)



Remarques (8 réponses) :

- Professeurs disponibles pour échanges (3)
- Demande d'un trombinoscope (1)

5. Comment trouvez-vous la communication de l'établissement ? (87 réponses)

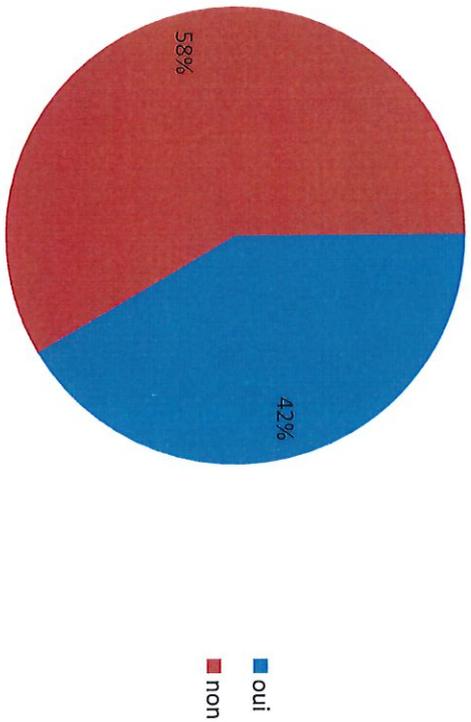


Remarques (13 réponses) :

- Disfonctionnement dans les envois de mails : élèves ou classes oubliés... (3)
- Communication insuffisante dans la classe (1)
- Dossier d'inscription trop dense (1)
- Attente communication dédiée (séparée de la Ville) sur les réseaux sociaux (1)
- Échange par texto ou téléphone plutôt que par mail (1)
- Attente d'une meilleure communication sur le projet dans sa globalité (synopsis) (1)
- Pas assez d'information sur les projets des autres classes (1)



6. Attendez-vous le développement de services en ligne ? (89 réponses)



Si oui, lesquels ? (30 réponses)

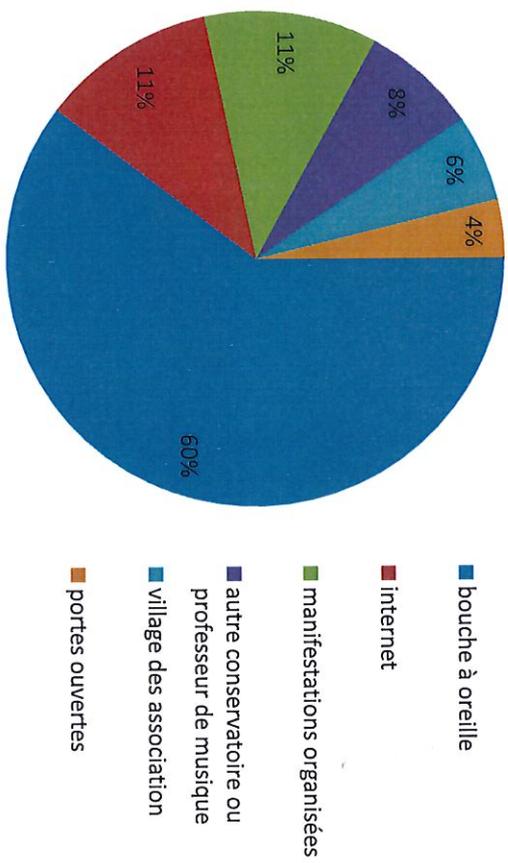
- Suivi de la scolarité du même type qu'au collège : emploi du temps hebdomadaires et des événements, absences des professeurs et élèves, devoirs, bulletins (13)
- Paiement (10)
- Réinscription (9)
- Page sur les réseaux sociaux (2)

7. Pourquoi avez-vous choisi d'inscrire votre enfant au conservatoire ? (86 réponses)

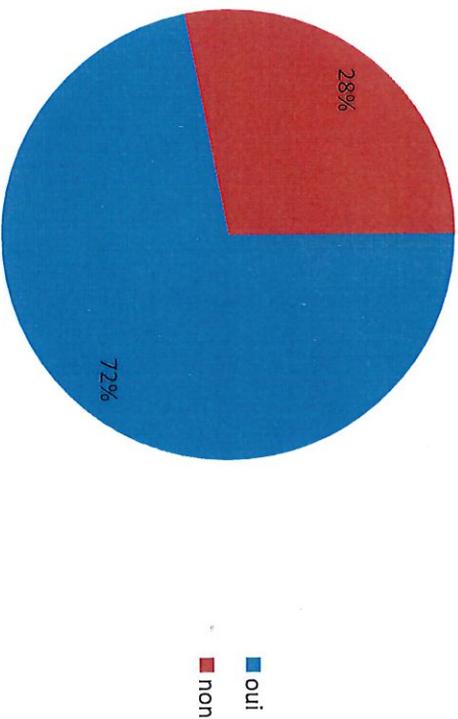
- Qualité de l'enseignement (52)
- Avoir une culture musicale et une ouverture culturelle (11)
- Proximité (7)
- Projets proposés (7)
- Tarif attractif (6)
- Coursus proposés (notamment diplômant) (4)

B. Fonctionnement de l'école

1. Comment avez-vous connu le conservatoire ? (79 réponses)



2. Pensez vous que les horaires de cours soient adaptés ? (89 réponses)

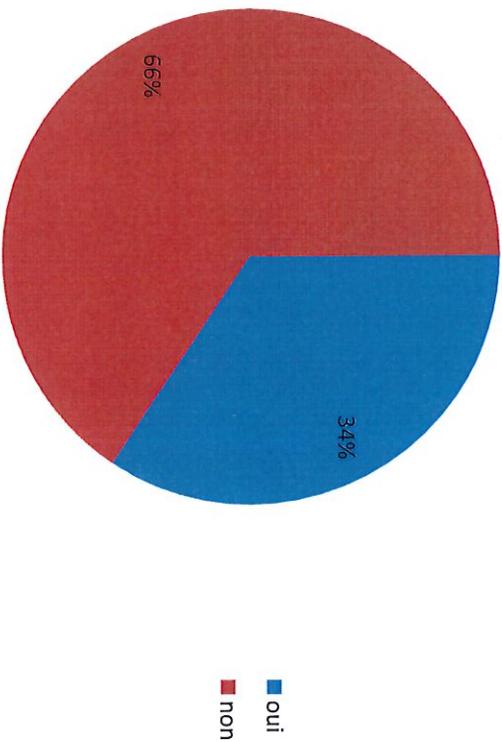




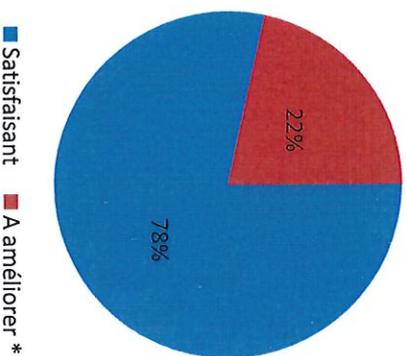
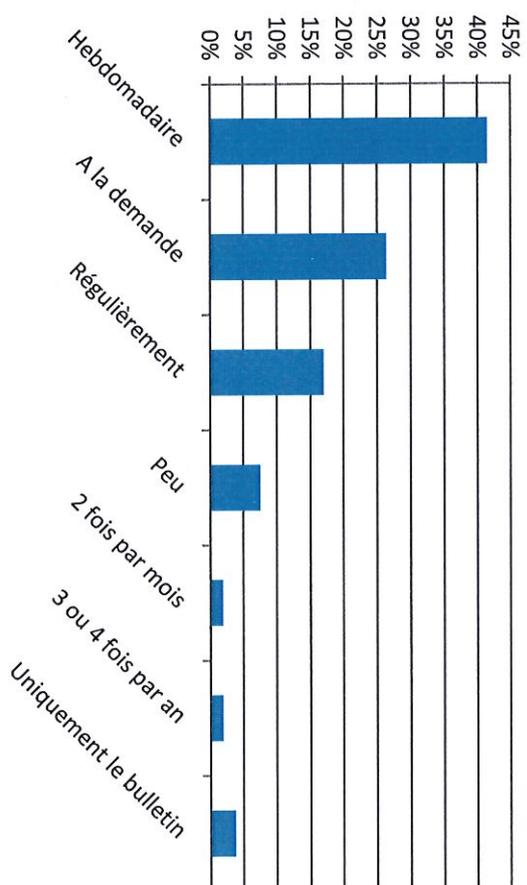
Si non, pourquoi ? (27 réponses)

- Horaires parfois un peu tôt par rapport à l'heure de sortie de l'école/collège, notamment Pont l'Abbé (8)
- Cours de Formation Musicale trop long (1h30) surtout pour les plus jeunes et dommage de ne pas profiter du mercredi (5)
- Pas facile pour les parents qui travaillent avec des enfants pas encore autonomes pour les déplacements ou pour les familles n'habitant pas Saintes (5)
- Cours de danse tardifs pour les plus grands (3)
- Cours de Formation Musicale finissant trop tard (3)

3. Seriez-vous intéressé par la mise en place plus importante de cours le samedi ? (90 réponses)

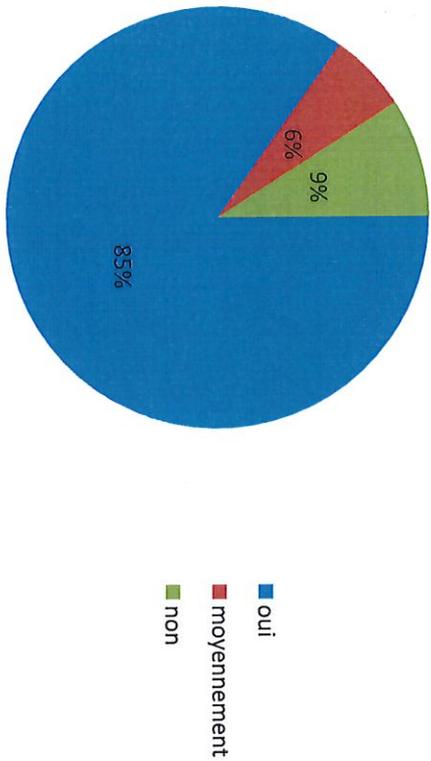


4. Quel est le rythme d'échange avec les professeurs ? Ce rythme est-il selon vous satisfaisant ? (85 réponses)



- * Améliorations souhaitées ou remarques :
- Échanges plus fréquents surtout les premières années
 - Davantage de mails
 - Informations sur les progressions et projets
 - Rencontre plus formelle en milieu d'année
 - Échanges compliqués dus à l'enchaînement des cours
 - Pas d'échanges en Formation Musicale

5. Êtes-vous satisfait des propositions d'enseignement offertes par le conservatoire ? (86 réponses)



Si non, pourquoi ? (7 réponses)

- L'enseignement devrait être plus en phase avec les adolescents qui n'ont pas les mêmes attentes et contraintes que les enfants débutants
- Proposer plus de stages dans l'année
- Souhaiter la mise en place d'une pratique collective autonome pour de petits groupes d'adultes avec accompagnement mensuel d'un professeur
- Ouvrir à d'autres styles de musique que le classique
- Laisser le choix entre parcours diplômant ou autre
- Créer des classes post CEM pour des carrières amateurs
- Créer des ateliers blues ; cours de basse, contrebasse, tuba/euphonium, accordéon diatonique
- Souhaiter pratiquer uniquement l'instrument, pas de Formation Musicale
- L'enseignement du solfège reste trop classique et rébarbatif, des méthodes plus ludiques et interactives existent

6. Quels sont selon vous les atouts de la scolarité du conservatoire ? (77 réponses)

- La qualité des enseignements proposés (20)
- L'équipe enseignante compétente et impliquée (20)
- La rigueur (16)
- Une formation complète, diplômante et reconnue (12)
- Les projets de groupes (10)
- La qualité des spectacles (7)
- La diversité (4)
- Les locaux (4)
- L'aspect humain mis en avant (4)
- L'ouverture culturelle (3)
- Le plaisir (3)
- Le suivi des élèves (2)
- Les échanges (2)
- Les pratiques collectives notamment dès le début de l'apprentissage (2)
- La pluridisciplinarité (1)
- L'autonomie dans le travail (1)
- Les aménagements d'horaires possibles (1)

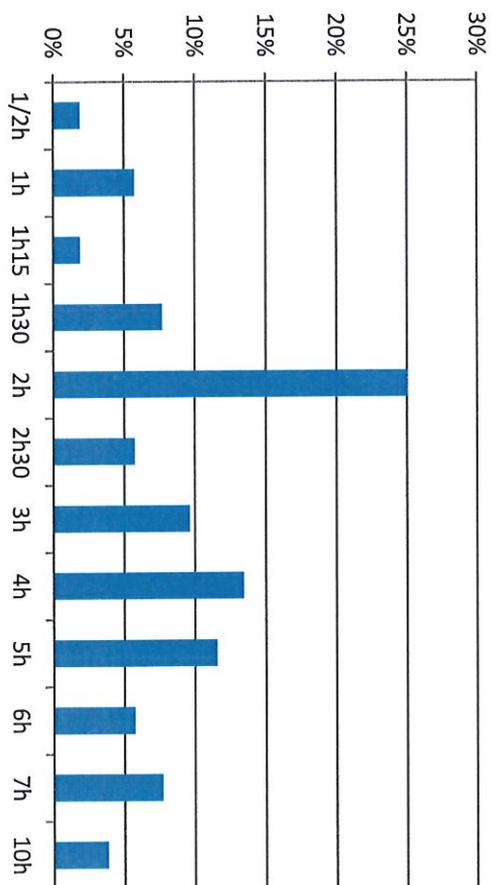
7. Quelles sont selon vous les améliorations attendues ? (50 réponses)

- Meilleure prise en compte des danseurs (5)
- Meilleure information, organisation et coordination entre les projets surtout s'ils se chevauchent (4)
- Tarification notamment hors Saintes (3)
- Plus de souplesse (2)
- Accessibilité des locaux (2)
- Covoiturage entre parents / bus à l'école (2)
- Échanges avec d'autres classes de la même discipline, assister à des spectacles (2)

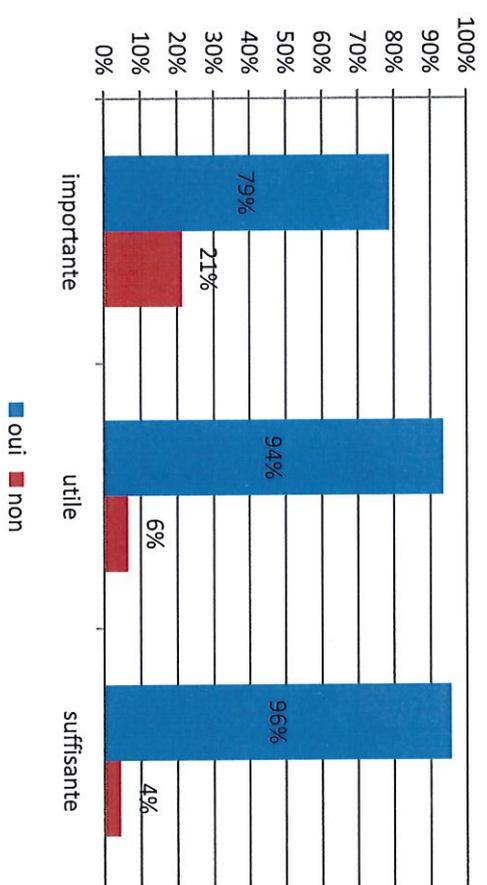


- Orchestre symphonique à l'année (2)
- Meilleure compréhension des problématique des parents si plusieurs activités (1)
- Ouvrir un cursus non diplômant dès le début de l'apprentissage (1)
- Organisation de cours séjours avec le professeur pendant les vacances (1)
- Locaux plus adaptés (1)
- Meilleure visibilité des changements de niveaux en fin d'année dans les différentes disciplines (1)
- Plus de dialogue entre les enseignants et les parents (1)
- Horaires de cours plus conforme au "monde du travail" (1)
- Moins de regroupement de niveaux (danse) (1)
- Revoir la date du spectacle bisannuel : en même temps que les examens scolaires et trop prenant (trop de répétitions) (1)
- Répétitions trop denses la semaine du gala de danse (1)
- Classes à ajouter (basson, contrebasse) (1)
- Plus d'ouverture à l'extérieur (1)
- Horaires compliqués si plusieurs enfants (beaucoup de trajet, horaires communs pour les orchestre vents et cordes) (1)
- Salle des orchestres d'harmonie (1)
- Horaires de cours de Formation Musicale (1)
- Augmenter les heures de cours pour que les adultes puissent s'inscrire (1)
- Respect des horaires de cours (1)

8. Combien de temps en moyenne par semaine votre enfant consacre-t-il à la pratique musicale à la maison ? (74 réponses)

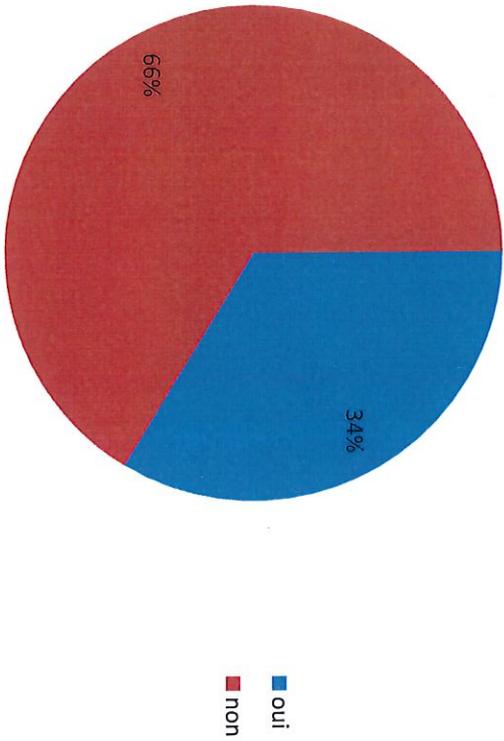


9. Que pensez-vous des évaluations semestrielles pour le suivi de progression de votre enfant ? (77 réponses)





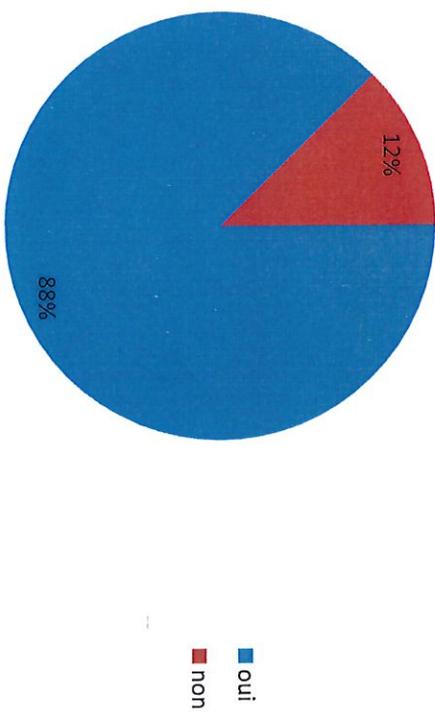
10. Aimeriez-vous que le conservatoire développe des outils pédagogiques de suivi à destination des parents pour les premières années ? (77 réponses)



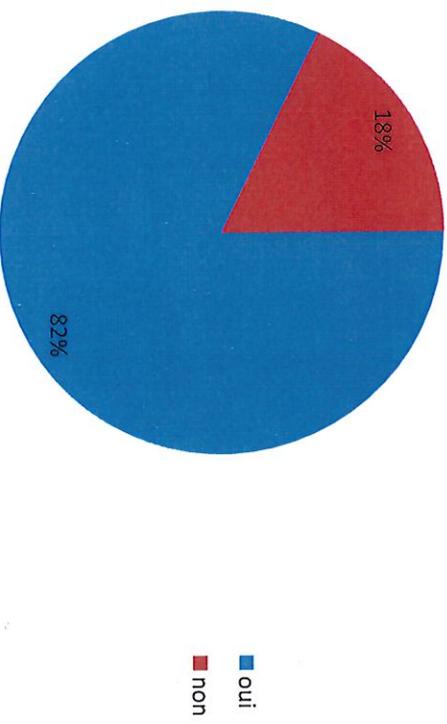
Si oui, sous quelles formes ? (24 réponses)

- Tutoriels / vidéo / fiches conseils pour les parents (9)
- Réunion (5)
- Déroulé des séances / information sur les devoirs à faire / méthodologie (4)
- En ligne (2)
- Apprendre le solfège aux parents / assister aux cours en début d'année puis ponctuellement (2)
- Suivi des cours (meilleur accompagnement des enfants à la maison, implication des parents) (1)
- Téléphone (1)

11. Savez-vous que le conservatoire organise une réunion du Conseil d'Etablissement (instance regroupant usagers, élus, ville et représentants des parents, élèves et enseignants) deux à trois fois dans l'année ? (89 réponses)



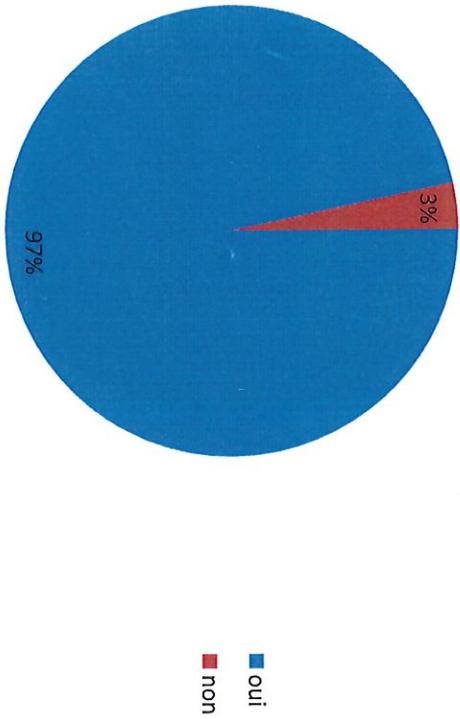
12. Connaissez-vous les services proposés par l'APPEC (association des parents d'élèves) ? (90 réponses)



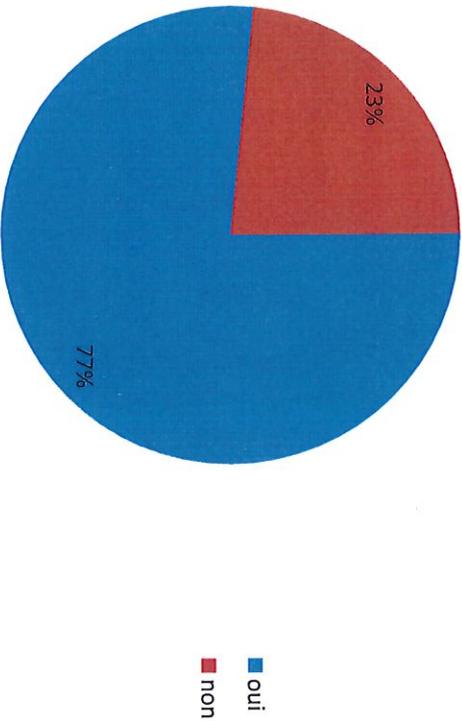


C. Actions culturelles et projets

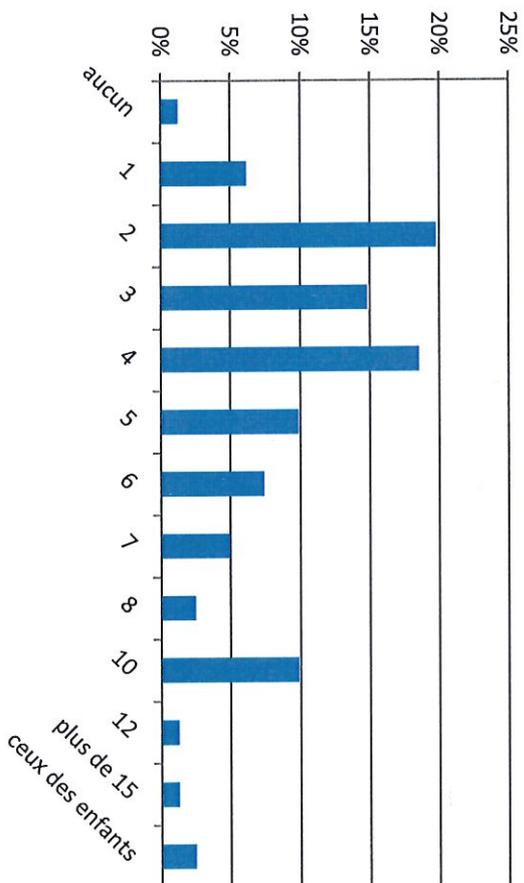
1. Avez-vous connaissance des différentes manifestations organisées par le conservatoire ? (90 réponses)



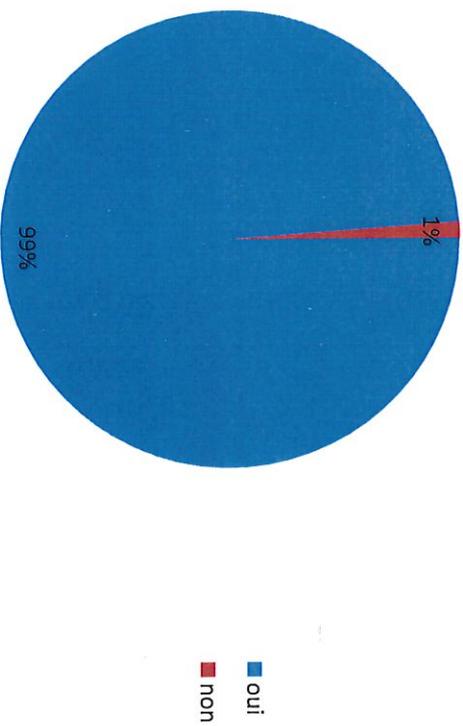
2. Avez-vous connaissance de la saison « professionnelle » développée par le conservatoire ? (90 réponses)



3. A combien de spectacles en moyenne assistez-vous sur une année au conservatoire ? (88 réponses)



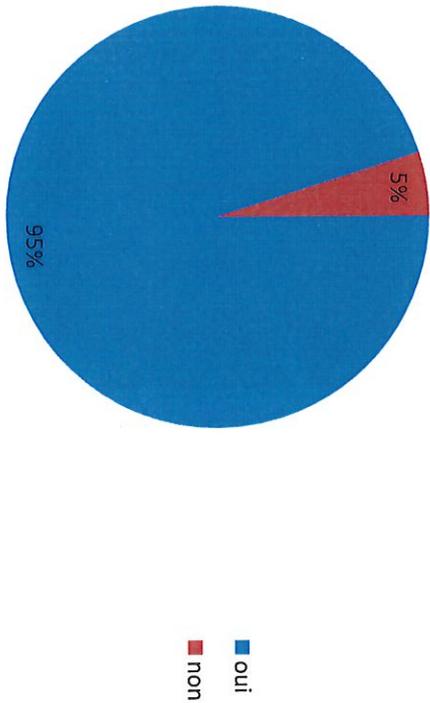
4. Êtes-vous satisfaits de la qualité des manifestations proposées par le conservatoire ? (88 réponses)



Si non, pourquoi ? (6 réponses)

- Spectacle bisannuel trop ambitieux après un gala de danse terminé, cela manque de cohésion (1)
- Anticiper plus l'organisation (horaires de répétitions) (1)
- La danse ne se produit qu'une seule fois par an lors du gala (1)

5. Les différents enseignements proposés sont-ils selon vous identifiables dans la saison culturelle de l'établissement? (82 réponses)



Si non, pourquoi ? (5 réponses)

- Pas identifié
- Le piano ne me semble beaucoup mis en avant
- Le lien n'est pas toujours facile à faire
- Le chant n'est pas clair

6. Quels sont selon vous les atouts de la programmation culturelle et pédagogique du conservatoire ? (57 réponses)

- Diversité (28)
- Qualité (13)
- Épanouissement et valorisation des élèves (8)

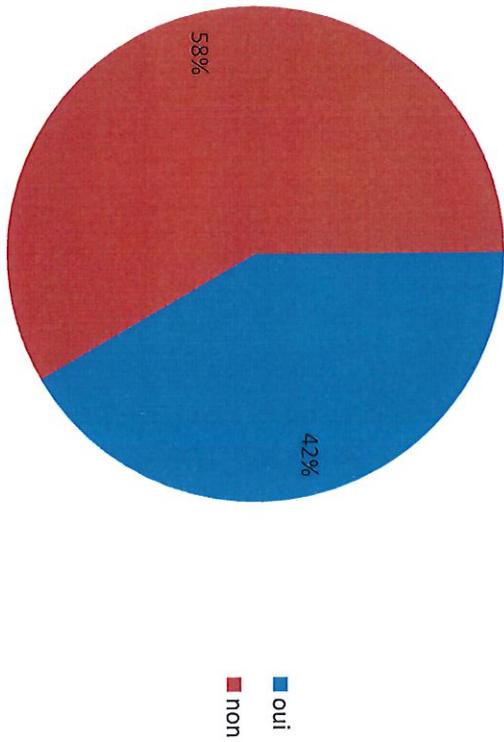
- Accessible (5)
- Tous les styles (5)
- Pluridisciplinarité (4)
- Ouverture (4)
- Gratuité (3)
- Enrichissement (2)
- Différents lieux (2)
- Rigueur (1)
- Professionnalisme (1)
- Thèmes forts (1)
- Plaisir (1)
- Projets transversaux (1)
- Travail collectif (1)
- Nombre fréquent (1)
- Convivialité (1)

7. Quelles sont selon vous les améliorations à y apporter ? (26 réponses)

- Organisation à anticiper (attention aux contraintes scolaires) (2)
- Communication extérieure insuffisante (2)
- Davantage d'échanges danse/musique (2)
- Informations à recouper (1)
- Mettre en avant les musiques de films et morceaux connus des grands compositeurs (1)
- Ne pas oublier la notion de plaisir et de loisir (1)
- Plus de créativité en danse classique (1)
- Explications, conférences (1)
- Davantage de styles musicaux (1)
- Salles de concerts adaptées (1)
- Salle de répétition d'orchestres dédiée (1)
- Accompagnement de Chant école par une partie de l'orchestre (1)
- Communication entre les professeurs de danse (1)

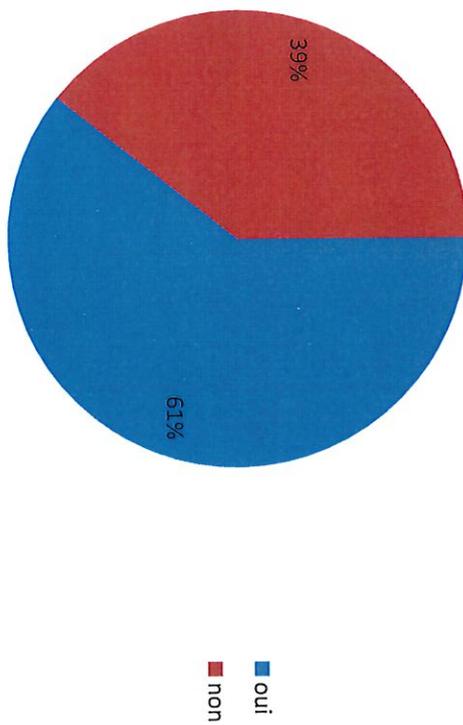


8. Etes-vous prêt à vous proposer comme parent encadrant lors des projets fédérateurs de l'établissement (gala de danse, spectacle bisannuel...) ? (84 réponses)

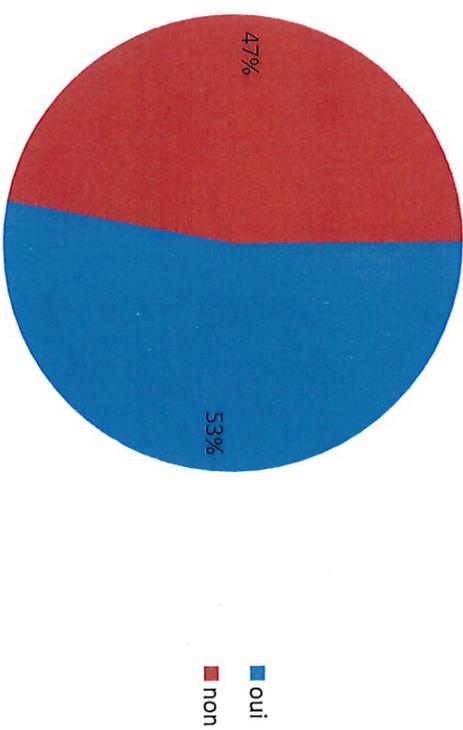


- Si non, pourquoi ? (45 réponses)
- Manque de temps (21)
 - Incompatible avec la profession (11)
 - D'autres engagements (5)
 - Contraintes familiales (3)
 - Trop prenant (1)
 - Mauvaise expérience (1)

9. Connaissez-vous les coups de cœur du conservatoire en partenariat avec le Gallia Théâtre et l'association Abbaye Aux Dames ? (89 réponses)



Si oui, en bénéficiez-vous ? (64 réponses)





Si non, pourquoi ? (21 réponses)

- Manque de temps (10)
- Pas le temps de consulter les Coups de cœur (4)
- Pas l'occasion (2)
- Déjà abonné (2)
- Pas d'info (1)
- Trop cher (1)
- Pas de place (1)

10. Avez-vous d'autres remarques ou suggestions à propos du conservatoire ? (30 réponses)

- Accessibilité (3)
- Dommage que certains cours n'aient pas lieu à proximité du conservatoire (Abbaye), cela engendre des problèmes d'organisation de transport qui peuvent nuire à la qualité des cours (3)
- Tarifs Extérieurs élèves (3)
- Tarifs conventionnés étendus à toute la CDA (2)
- Trop de manifestations (1)
- Places réservées à tous les instrumentistes du conservatoire pour la saison de l'Abbaye pour limiter les places vides (1)
- Organiser un déplacement par an pour emmener les élèves voir un spectacle professionnel (1)
- Bonne idée d'ouvrir les studios aux élèves (1)
- Améliorer la communication sur les différents cursus en musique (1)
- Améliorer la reconnaissance de la danse (1)
- Favoriser les cours les mercredis pour les élèves de primaires (1)
- Création d'un Big Band Jazz (1)
- Meilleur respect des horaires de répétitions pour le gala de danse (1)

D. Retour et attente de l'élève :

1. Quelles activités préfères-tu au conservatoire ? (77 réponses)

- Instrument (27) dont :
 - Piano (3)
 - Percussions (2)
 - Clarinette (1)
 - Orgue (1)
 - Trompette (1)
 - Hautbois (1)
 - Cor (1)
 - Guitare (1)
 - Orchestre (24) dont :
 - Orchestre d'Harmonie (2)
 - Ensemble de guitares (1)
 - Piano collectif (1)
 - Danse (15) dont :
 - Danse jazz (6)
 - Danse classique (3)
 - Représentations / APO (4)
 - ICILABA (3)
 - Concert bisannuel / orchestre symphonique (2)
 - Formation Musicale (2)
 - Musique de chambre (2)
 - Musiques actuelles (1)
 - Projets de classe (1)
- 2. Qu'aimes-tu le moins ? Pourquoi ? (60 réponses)**
- Formation Musicale (26)
 - FMC (3)
 - Auditions solos (2)
 - Danse classique (2)



- Danse jazz (1)
- Parcours trop strict (1)
- Nombre de répétitions pur les concerts (les week-ends) (1)
- Orchestre d'harmonie (1)
- Horaires tardifs (1)
- Cours individuel (1)
- Rapport tendu entre les disciplines (1)
- Travail à la maison (1)

- Tendue (1)
- Pas très bonne (1)
- Assez bienveillante (1)
- Relax (1)
- Animée (1)

3. As-tu des propositions ? (39 réponses)

- Arrêter le solfège (2)
- Dans les ensembles, plus d'alternance dans les changements d'instruments : pas toujours les mêmes personnes au saxophone alto, le turn over devrait être plus important pour le soprano, ténor et baryton afin de ne pas générer de frustration
- Pouvoir ne faire que de la danse jazz
- Création d'ensemble multi-instruments de petite taille (groupe jazz, big band, rock...)
- Formation musicale moins longue
- Auditions à plusieurs
- Faire plus de liens entre les cordes et les vents
- Faire connaître le Conservatoire dans les établissements scolaires

4. Comment-trouves tu l'ambiance du conservatoire ? (75 réponses)

- Bonne (22)
- Très bonne (15)
- Agréable (2)
- Conviviale (2)
- Moyenne (2)
- Parfois stressante (1)
- Joyeuse (1)

Annexe 8 : Synthèse des groupes de travail des enseignants

Outils numériques

Objectifs

- Implication plus forte des familles (plateforme avec devoirs et tutos d'aide aux familles)
- Suivi des élèves entre les cours
- Développement de l'autonomie et adaptation au rythme des élèves
- Création d'un lien entre la maison et le conservatoire
- Soutien pour les élèves en difficulté / possibilité d'aller plus loin avec ceux qui avancent plus vite

Freins

- Débit
- Coût des équipements (TBI, tablettes...) et disponibilité du matériel pour les familles
- Absence de formation pour les professeurs
- Chronophage pour les professeurs (mais rentabilisable) et les familles (particulièrement celles avec plusieurs enfants)
- Hébergement des outils
- A ce jour : utilisation de matériel personnel. Nécessité d'équiper une salle avec du matériel Ville sur chaque site d'enseignement
- Empreinte carbone ?

→ Nécessité d'avoir un technicien référent sur ces approches et supports

Outils

- Micros IQ6 pour téléphones
- Plateforme numérique commune à tous
- Logiciel de montage
- Caméra et pieds de caméra
- TBI + tablettes
- A prévoir si développement des Musiques Actuelles : salle « MAO »

Apports

- Echange de compétences
- Suivi + approfondi des élèves
- Gain de temps sur le présentiel
- Soutien en visio pour faciliter l'organisation des familles

Priorité

- Mettre en place des cours interactifs en Formation Musicale
- Mettre à disposition une salle « cours en visio »



Lien musique et danse

Propositions

- 1 ou 2 semaines dans l'année pour que des élèves musiciens viennent accompagner les cours de danse (possibilité de le faire avec un morceau court et un ensemble d'élèves, car sans doute plus adapté à un instrument polyphonique sinon). Présence du professeur d'instrument possible mais non indispensable.
 - N.B : un piano est disponible dans la salle.
 - Proposition de faire ça sur une thématique (valse, tango...) sans restitution publique, il s'agit de proposer uniquement un échange / partage entre élèves
- Cours d'éveil danse le mercredi : avoir une courte prestation musicale en fin de cours / ou cours avec musique (y compris avec un élève)
- Echange deux fois par trimestre le mardi de 17h à 17h45 entre l'éveil musique et l'éveil danse

Éducation artistique

La première priorité semble être le recrutement d'un ou deux professeurs titulaires du DUMI

Mise en place d'un orchestre à l'école

- Plutôt sur un collège pour permettre une continuité de Chant'école (Edgar Quinet ?)
- Coûts : achat du parc instrumental (financement et mécénat possible) + Coûts RH
- Importance pour réussir d'avoir :
 - Une cohérence au sein de l'équipe
 - Des professeurs volontaires
 - Des locaux adaptés
- Fonctionnement :
 - 1 groupe de 25 élèves volontaires pendant 4 ans (recrutement à envisager dès le CM2 avec mention de l'option dans le dossier d'inscription de l'établissement scolaire)
 - 1 vrai cursus dès la sixième positionné sur le temps scolaire et non sur la pause méridienne
 - 1 demi-journée avec une partie en partiels (45 minutes) puis une partie en tutti (45 minutes à 1 heure), avec 15 minutes de pause entre les deux
 - Commencer avec un orchestre puis envisager jusqu'à 3 orchestres pour pouvoir aborder les différents instruments. A ce jour les professeurs vents et percussions sont intéressés (mais certains ont des problématiques horaires). Pour les cordes, Carole non, Anne et Stéphanie oui mais avec des problématiques horaires ou une nécessité de diminuer le nombre de missions avant d'envisager une intervention possible.
 - Envisager un morceau commun et prestation commune OHJ / OAE

Problématiques

- Comment répondre à la demande « chant Musiques Actuelles » au sein des collèges ?
- Envisager au sein du collège des liens entre l'orchestre à l'école et l'art plastique, la classe musique et les enseignements principaux (français par exemple)
- Adapter le matériel de percussions à une rythmique basique. Possibilité d'envisager qu'il n'y ait pas d'élèves percussionnistes mais que les différents instrumentistes alternent leur présence au sein de la rythmique.

Cursus

Adaptations

- Pour le public handicapé, à mentionner dans le dossier d'inscription. Mettre en place un suivi en lien avec l'école, les familles, le personnel médical.
→ NB : un référent handicap par établissement est prévu dans le cadre de la future réforme des conservatoires
 - Pour les élèves au profil particulier : permettre le changement de temps de cours et les différents aménagements nécessaires mais après validation par le conseil pédagogique
 - Permettre la possibilité de suivre un « hors cursus » avant le cycle 2.2 pour les élèves. Critères et durée à définir, avec validation par le conseil pédagogique et retour possible au cursus diplômant.
 - Examens en fin de premier cycle : à faire évoluer ? Maintenir une évaluation par une personne extérieure pour compléter le contrôle continu du professeur mais sous une autre forme (masterclass avec restitution publique)
- Pratique amateur**
- Objectif : positionner le conservatoire comme un pôle ressources
- Mise en relation des musiciens
 - Coaching et accompagnement pédagogique (volume horaire)
 - Mise à disposition de salles de répétition avec piano
→ NB : nécessité d'évaluer les besoins

Lien FM / musique / danse

- Objectifs FM par année à rédiger et afficher en salle des profs (1.3 + cycle 2)
- Développer le travail sur instrument en formation musicale en 1.4 et cycle 2
- Rédiger un recueil « 10 ans avec » dédié au conservatoire de Saintes et disposé en salle des profs (objectifs FM par année, répertoire type par instrument et ensemble)
- Positionner dans le plan pluriannuel de formation du Projet d'établissement une formation collective Dalcroze (pour les professeurs de FM et d'ensemble en priorité)
- Envisager un échange de classe entre professeurs de FM et professeurs de danse (1 fois tous les 2 mois, et plutôt en première partie d'année)
- Mise en commun à envisager (comme en récré) sur la question du mouvement : marcher, sentir, ne pas dissocier le rythme du corps.
- Définir un langage rythmique corporel commun pour les 2 premières années. Réunion dédiée à mettre en place. Bien faire la différence entre l'approche percussions corporelles comme démarche et langage artistique et l'approche percussions corporelles comme outil de mémorisation corporelle rythmique. Ces deux utilisations sont différentes mais peuvent être complémentaires et expliquées aux élèves.

Musiques actuelles et théâtre

Théâtre

- Quels objectifs ?
- Peu de proposition ado au sein de la ville malgré une demande importante
- Intégrer cet enseignement au sein du conservatoire, c'est faciliter la transversalité et la co-construction de projet

Musiques Actuelles

- Définir sous quel statut et modalités
- Structurer un « département Musiques Actuelles »
- Incorporer la MAO (musique assistée par ordinateur)
 - Actuellement l'atelier propose une initiation mais pas un cursus
 - Turn-over des élèves
 - Peu de progression pour les élèves qui souhaiteraient rester dans le temps
 - Absence de professeur dédié pour les cours spécifiques (basse, chant, batterie...)
- Implanter les Musiques Actuelles au sein du conservatoire permettrait de :
 - Accueillir de nouveaux élèves
 - Décloisonner et croiser les publics
 - Croiser les répertoires (métal lyrique par exemple)
 - Répondre à un réel potentiel présent sur le territoire

→ NB : de nombreuses structures sont présentes sur le territoire. Il est nécessaire de voir si des partenariats sont envisageables et pédagogiquement intéressants. Si tel est le cas, il serait possible de développer des conventionnements avant incorporation de la ou des

structures concernées. Nécessité de connaître les différentes équipes et projets pédagogiques pour savoir ce qui est faisable.

→ Un état des lieux MA, commandé par l'espace Saint-Eutrope, est en cours de réalisation par Johan Gardré. Il sera un point de départ pour les réflexions sur cet enseignement.

L'ensemble des enseignants souhaite aller plus loin dans l'approche des musiques actuelles au sein du conservatoire, sur des modalités qui restent à définir.

Conservatoire dans la cité

La première priorité semble être le recrutement d'un chargé de mission

« action culturelle et médiation »

Objectifs :

- Rayonner sur le territoire
- Faire découvrir le conservatoire
- Sensibiliser un nouveau public
- Offrir la musique ou la danse tout en gardant la vigilance de l'intérêt pédagogique et/ou humain

Propositions et aménagements :

- Opération « ramène ton pote » : mettre en œuvre cette opération sur la semaine des portes ouvertes, chaque élève amène un ami au conservatoire (réfléchir à l'organisation pour que celui-ci devienne acteur et non seulement spectateur)
- Flashmob
- Concerts ou interventions dans les maisons de retraite, les crèches, les centres sociaux...
- 1 prof = 1 date délocalisée par an
- Découvrir ton conservatoire :
 - donner un « badge souvenir » aux élèves
 - distribuer des flyers des concerts ou portes ouvertes
 - parler davantage de la saison pour leur donner envie de venir aux concerts des classes découvertes lors de cette matinée
- Saint-Exupéry : développer les partenariats avec le centre social et donner une image vivante du lieu dès que possible et en priorité
- Mettre en place un chœur de parents et de professeurs
- La Saison Professionnelle :
 - Mieux préparer les enfants en amont (dumiste)
 - Préparer ou distribuer des tickets pour le concert du soir (en amont de la séance scolaire)

Travail en réseau

Définition

Ensemble de liens de tous ordres

- Partenariat avec des personnes / des lieux / des métiers
- Travail sur le territoire
- Travail avec des structures institutionnelles et municipales

Objectifs à atteindre

- Recruter de nouveaux élèves
- Dynamiser les classes
- Aider à la progression du niveau de l'élève et de l'enseignant
- Ouvrir aux autres arts et esthétiques
- Mettre en place une éducation artistique

Moyens

- Lister et se rapprocher des acteurs locaux, y compris du secteur de la santé
- Travailler avec les acteurs locaux en théâtre et musiques actuelles
- Utiliser les compétences du territoire

Exemples

- Mise en place d'exams départementaux ou en réseau (idée abandonnée à ce jour)
- Envoi d'élèves entre professeurs
- Rencontre ou échange de classe (au-delà de la masterclass, en interne ou en externe)
 - Freins : problème administratif à lever (ordre de mission, mise à disposition...)

▪ Apports :

- échange de procédés, d'outils
- approfondissement du regard extérieur
- partenariat avec une structure plus importante pour les élèves en voie de professionnalisation

Annexe 9 : Comptes-rendus des COPIL

COPIL Enseignement et action culturelle

Mercredi 7 octobre 2020

Présents : Marie-Line Cheminade, Philippe Collonge, Dominique Deren, Cyrille Gauthier, Valérie Gauthier, Ludovic Labrousse, Alice Laine, Steve Pourpoint, Jean-Nicolas Richard, Sylvie Thomas

Commentaires sur le tableau de synthèse des axes forts :

1b / Développer des projets réunissant théâtre et musique, arts plastiques et musique et favoriser les projets pluridisciplinaires et transversaux

→ Demande venant du schéma d'orientation, des professeurs (afin de simplifier l'organisation dans les projets transversaux) et de Marie-Hélène Lelièvre qui intervient régulièrement dans les projets du conservatoire et aurait aimé pouvoir créer une petite section théâtre (à la fois autonome et au service des projets transversaux de l'établissement)

Mettre en place des ateliers découverte pour les élèves, construire un parcours artistique autour d'un spectacle

→ P. Collonge et S. Pourpoint demandent s'il est possible dans un premier temps de créer des partenariats avec les associations de théâtre locales. J.N. Richard répond que cela se fait déjà et peut être intensifié (interventions en direction des élèves musiciens par exemple)

→ L. Labrousse dit qu'il est important que les enfants commencent le plus tôt possible afin d'être à l'aise dans leur vie artistique, pour leurs études et dans leur future vie d'adulte.

Créer une classe théâtre au sein de l'établissement

→ Si mise en place, le coût pour un Théâtre école serait pris en charge par la CDA

→ S. Pourpoint suggère de faire un partenariat avec l'option Théâtre du lycée Bellevue

→ C. Gauthier dit que ce projet pourrait amener un plus aux élèves musiciens (travail scénique)

1c / Favoriser la mise en place de projets de création, en lien avec les outils numériques

→ Plan pluriannuel de formation des professeurs

→ Travail avec le service informatique pour lister les outils existants et chiffrer le matériel nécessaire

2a / Mise en œuvre de différents types de parcours pour faciliter des propositions différentes en fonction des âges et des profils, proposer de nouveaux dispositifs

→ Demande du Ministère

→ Profils = publics empêchés, différentes catégories sociales (travail sur la perception du conservatoire), musiciens adultes et adolescents débutants

→ Pôle Saint-Exupéry est important pour l'image

→ L. Labrousse : propose la mise en place d'horaires aménagés au collège Edgar Quinet, ce qui permettrait de faire le lien avec Chant'écôle Jean Jaurès et Pôle Saint-Exupéry

Faciliter le début de l'apprentissage / Mise en place de modules en formation musicale

→ Aucun coût, adaptation des horaires actuels

→ Davantage de souplesse dans le fonctionnement actuel

Favoriser l'accueil des adultes au sein des parcours danse

- Pas de cours pour les adultes débutants actuellement proposé
- Possibilité de réaménager en interne dans le volume horaire existant

2b / Création d'un 2ème atelier Musiques Actuelles

- Besoin de communiquer sur la définition de « musiques actuelles » pour éviter les confusions avec les propositions des ASMA et de la Rock School = pas les mêmes pratiques (approche / répertoire...) mais propositions complémentaires

Recruter un coordinateur Musiques Actuelles au sein du conservatoire

- Objectif : faire le lien entre les différents acteurs du territoire
- Recommandation suite à l'état des lieux effectué l'année dernière

Prévoir et aménager les locaux nécessaires au développement des musiques actuelles sur le territoire (service municipal et associations) = Projet d'aménagement pôle Saint-Exupéry + réflexion locaux sur le site Saint-Eutrope

- Cela pourrait répondre aux besoins de mutualisation

2c / Développer l'offre autour de l'éveil = Création d'un cours supplémentaire en petite section et en moyenne section

- Dans un premier temps possibilité des faire une réorganisation interne. Beaucoup d'enfants en liste d'attente en PS et MS mais des places sont disponibles en CP = proposer 2 cours pour les plus petits et 1 seul pour les CP

2d / Rédiger un guide « bonnes pratiques » / Travail en lien avec le service juridique

- Partage de partitions, droit à l'image...

3b / Développer l'approche de la FM par l'instrument à partir du cycle 2

- M.L. Cheminade : approche via la numérique avec un « droit de regard » du professeur
- J.N. Richard : souvent les élèves connaissent mieux ce qui se trouve sur internet que les professeurs. La démarche est en cours, l'outil numérique doit être un outil supplémentaire et non remplacer les autres approches pédagogiques.

De manière générale M.L. Cheminade alerte sur le coût RH déjà important de la structure et sur le fait qu'il est déjà difficile de « transférer » le conservatoire vers la CDA avec les chiffres actuels. Pour elle, toute dépense nouvelle serait un frein supplémentaire à ce transfert, incontournable à moyen ou long terme.

P. Collonge rappelle que le conservatoire fonctionne « à plein » depuis plusieurs années et qu'il sera impossible d'accueillir de nouveaux élèves issus de la CDA dans les conditions actuelles.

J.N. Richard propose qu'un travail soit fait pour construire une communication sur le coût restant à charge et non sur le total des dépenses de la structure mais, surtout, sur la mise en valeur du projet de territoire qui n'en serait que plus structurant avec les évolutions proposées. Il souligne que le nombre d'élèves issus de la CDA est en baisse depuis plusieurs années (tarification élevée, nombre de places limitées au sein de la structure avec priorité aux saintsais...)

Les arbitrages éventuels des différentes propositions seront effectués lors du COPIL « ressources humaines ».

COPIL Éducation artistique

Jeudi 7 novembre 2020

Présents : Ludovic Bougouin, Melinda Bressan, Véronique Cambon, Philippe Collonge, Grégory Demazoin, Dominique Deren, Maud Gadiou-Hartz, Alice Laine, Monique Lestable et Jean-Nicolas Richard

Après une présentation du PowerPoint, JN. Richard propose que chaque participant donne son point de vue en fonction de leurs missions :

M. Lestable dit que le service « Éducation enfance jeunesse » de la CDA a davantage un travail d'accompagnement que de porteur de projet et ses compétences visent plutôt les niveaux primaires.

G. Demazoin, en tant que coordonnateur du Contrat de Ville à la CDA, a pour objectif les quartiers prioritaires. Une proposition du conservatoire permettrait d'améliorer l'image de l'école Roger Pérat. Il pourrait y avoir un financement via appel à projets pour l'ensemble du quartier à renouveler tous les ans.

M. Gadiou-Hartz explique que l'Éducation Nationale a plusieurs souhaits :

- Faire entrer la musique dans les écoles maternelles : des professeurs sont déjà allés jouer par surprise dans certaines écoles mais le côté « surprise » a été plutôt négatif pour le ressenti des enfants
- Poursuivre le dispositif Chant'école
- Orchestre à l'école : il serait intéressant de le développer avec les cycles 3 de l'école de Burie pour faire un lien avec l'orchestre déjà existant au collège de Burie.

- Le jazz à l'école serait intéressant à développer car il s'agit d'un manque sur le territoire ; il existe également un lien à faire avec l'orchestre à l'école
- Danse'école : la proposition du conservatoire est de travailler sur la danse classique avec l'école Roger Pérat. Le souhait de l'école va plutôt vers le théâtre ou la danse contemporaine ou hip-hop. Le dispositif Danse'école existe dans la circonscription de Royan.

JN. Richard dit qu'actuellement le conservatoire est au maximum de son potentiel. Les professeurs ont le savoir-faire mais la problématique des ressources et du financement limite les actions. Le recrutement d'un d'artiste permettrait de résoudre développer des actions diverses.

P. Collonge rappelle qu'effectivement le conservatoire fonctionne « à plein » depuis plusieurs années et qu'il sera impossible d'élargir le territoire d'actions à la CDA dans les conditions actuelles. Il pense qu'il faut commencer par analyser les besoins des enfants et savoir jusqu'où on peut aller tant sur le temps scolaire qu'extra-scolaire.

D. Deren annonce que son avis personnel serait de favoriser le maximum d'enfant, donc par le recrutement d'un d'artiste mais que cela sera conditionné par le budget.

G. Demazoin dit que sa mission va vers les quartiers prioritaires donc il pourrait accompagner le projet avec l'école Roger Pérat. Toutefois, s'il est possible de favoriser un maximum d'enfant tout en intégrant le quartier sensible, ce serait idéal.

V. Cambon place le projet Danse'école en priorité n°1. En effet, le recrutement d'un d'artiste est très intéressant mais comme il est à financer, cela n'est pas réalisable selon elle avec les contraintes budgétaires actuelles d'autant plus avec les coûts supplémentaires liés à la situation sanitaire.

L. Bougouin revient sur l'expérience de travail avec l'orchestre de Burie il y a 2 ans. A la suite quelques élèves se sont inscrits au conservatoire. Il attire l'attention sur le fait que cet orchestre ne rassemble que des cuivres.

M. Lestable ajoute que le travail avec le cycle de l'école primaire de Burie serait donc cohérent.

M. Gadiou-Hartz pense qu'il faut d'abord passer par la sensibilisation : concerts, démonstrations...

G. Demazoin dit que le projet dans les locaux de Saint-Exupéry est déjà très positif, il faut voir quelles actions peuvent être mises en place sur le quartier.

JN. Richard explique qu'il y avait des projets pour faire le lien avec les habitants du quartier. Ils ont été annulés, comme tous les projets suite à la COVID, mais seront reportés quand cela sera possible. Il explique également que pour le moment le projet est mis en pause et qu'un travail commence avec la nouvelle équipe municipale sur leurs souhaits pour ce lieu.

Les expériences dans d'autres conservatoires autour de la danse se montrent très positives voire stratégiques, de la même façon que les projets autour de la voix il y a quelques années.

La préférence de M. Gadiou-Hartz va vers le recrutement d'un d'artiste afin de toucher le plus d'élèves possible avec une mission particulière à destination des quartiers sensibles.

M. Lestable a une prédilection pour la mise en place de l'Orchestre à l'école pour faire une continuité avec celui en place à Burie. Le d'artiste est intéressant mais il faut voir comment répartir ses actions entre les écoles de la CDA. À ce propos, elle transmet le message des élus pour signifier que le budget de la CDA n'est pas plus extensible que celui de la Ville.

M. Gadiou-Hartz intervient pour préciser qu'avec ses collègues, ils sont conscients que l'Éducation Nationale doit faire une hiérarchie dans ses projets musique / arts / sports.

JN. Richard dit que la gestion du d'artiste serait à construire avec les partenaires.

L'objectif de C. Toussaint est de lutter contre les inégalités sociales. Il faut se demander comment les enfants peuvent utiliser ce qu'ils apprennent à l'école pour se l'approprier chez eux. Selon elle, la danse ou le théâtre sont plus faciles à appréhender que la musique qui nécessite un certain équipement.

M. Bressan revient sur ses expériences dans la Région Centre où elle exerçait auparavant. Elle a toujours eu dans ses équipes un voire deux d'artistes quelle que soit la taille du conservatoire. Elle a donc été surprise qu'il n'y en ait pas dans un conservatoire comme celui de Saintes, surtout avec l'objectif d'élargissement à la CDA.

Les enseignants peuvent s'appuyer sur leur collègue d'artiste pour faire des projets avec les écoles alors que le lien est parfois compliqué en direct.

M. Gadiou-Hartz dit que des postes de d'artistes existent à Royan et Jonzac et qu'il s'agit d'un manque à Saintes. Elle explique également qu'il n'y a pas forcément besoin de matériel pour la musique (chant, percussions corporelles...). L'apport est quantifié notamment pour l'apprentissage des langues étrangères ou pour la lutte de l'échec scolaire.

M. Bressan ajoute que les missions d'un d'artiste sont très larges. À la base ce sont des musiciens mais un travail corporel est tout à fait envisageable.

L. Bougouin précise que la Ville pourrait recruter un d'artiste avec une spécialité danse ou théâtre selon les projets retenus afin de toucher un maximum de personnes. Il dit également que jusque au début des années 2000, deux d'artistes étaient présents à la CDC puis à l'association Abbaye-aux-Dames. A part son expérience avec la Colombie, il explique que là bas

chaque école est très attachée à son identité via son activité artistique (orchestre, ou arts plus larges). Cela crée une réelle dynamique.

D. Deren conclut qu'il faut rester réaliste et que le budget n'est pas extensible. Les projets retenus devront donc rester dans le budget défini.

JN. Richard attire l'attention sur la durée du Projet d'Établissement. Il couvre en effet la période 2021-2026. Les projets seront présentés avec les conditions requises pour leur réalisation. Il ne s'agit pas d'écrire un projet pour développer le conservatoire mais pour développer un projet d'éducation artistique sur le territoire dont le conservatoire n'est qu'outil. Il faut donc réfléchir aux projets qui sont souhaités pour le territoire par les élus de Saintes et de la CDA.

Les arbitrages éventuels des différentes propositions seront effectués lors du COPIL « ressources humaines ».

COPIL Ressources humaines **Mardi 17 novembre 2020**

Présents : Marie-Line Cheminade, Philippe Collonge, Dominique Deren, Alice Laine, Jean-Nicolas Richard et Anne-Claire Samson

État des lieux :

24 professeurs donc 20 titulaires et 4 contractuels :

JN Richard fait le constat qu'il s'agit d'un bon « résultat » car la moyenne nationale du nombre de titulaires est très inférieure. Cela est dû à la réussite aux récents concours des professeurs et à la mise en place du plan Sauvadet par la collectivité.

Volume annuel des intervenant extérieurs ou vacation internes en 2019 /

Action pédagogique et action culturelle

ML. Cheminade demande quelle part représente les vacations des professeurs dans ce montant.

JN. Richard répond que le Saison Professionnelle représente environ 30% de ce budget.

ML. Cheminade dit qu'il faut favoriser l'action des professeurs dans ce domaine.

JN. Richard explique que ce point est effectivement mis en avant dans le Projet d'Établissement et que des propositions sont déjà en cours avec les autres services de la Direction des Affaires Culturelles.

Constats :

Création d'un poste DUMI au sein du conservatoire

JN. Richard ajoute qu'il s'agit d'un des seuls leviers pour jouer sur la CDA puis qu'actuellement le conservatoire a déjà atteint son niveau maximal d'élèves accueillis. De plus, les missions du musicien intervenant pourraient entrer dans le champ Enfance / Jeunesse qui est une compétence de la CDA. Un financement de la CDA sur ce sujet pourrait être travaillé.

Formation professionnelle

Un plan pluriannuel de formation sera mis en annexe du Projet d'Établissement.

En plus des formations individuelles possibles pour chaque professeur, il est essentiel de maintenir des formations collectives chaque année.

GUSO

ML. Cheminade demande pourquoi le conservatoire recrute, via le GUSO, des régisseurs son et lumière pour certains concerts alors qu'il y a des régisseurs en interne, notamment au sein de la Direction des Affaires Culturelles.

JN. Richard répond que les régisseurs de la DAC sont davantage des régisseurs techniques qui travaillent en amont sur la planification et l'organisation du concert. Lors du concert le conservatoire a besoin d'une expertise en termes de lumière et son qui n'est actuellement pas disponible au sein de la collectivité.

Propositions d'évolutions horaires enseignement :

P. Collonge annonce un principe voulu par le nouveau DGC, M. Bironien, à savoir l'optimisation de l'organisation des services en maintenant un budget constant. Si une augmentation des RH est à envisager il faudra rechercher de nouvelles sources financières.

Pour ML. Cheminade les évolutions proposées sont faisables uniquement si le transfert à la CDA se concrétise. Le souhait actuel des élus est d'œuvrer sur le territoire de la CDA.

D. Deren ajoute que tant que le conservatoire dépendra uniquement de la Ville, il n'y a aura pas d'augmentation de volumes horaires possible. Le transfert est un objectif à 2 ou 3 ans.

JN. Richard pense qu'il serait logique de commencer par un cofinancement puis un transfert complet.

ML. Cheminade demande que ces propositions soient toutes décalées sur l'ensemble de la période.

JN. Richard propose de conserver une hiérarchisation des besoins mais avec une présentation par priorité plutôt que par date.

P. Collonge pense que les augmentations concernant le trombone et le saxophone/ateliers musicales actuelles pourraient être présentées au budget primitif 2021 en fonction du départ à la retraite évoqué de la professeure de chant lyrique.

Propositions création horaires actions éducation artistique :

La même présentation par priorité et non datée est demandée.

ML. Cheminade dit que le projet de recrutement d'un musicien intervenant et de la création de l'Orchestre à l'école sont très intéressants, d'autant plus pour la CDA. Cela devrait toutefois être financé par la CDA et l'Éducation Nationale.

Restructuration pôle administratif :

P. Collonge rappelle la consigne du budget constant et que toute « création » devra trouver une solution en interne.

AC. Samson dit qu'il faut avoir du recul sur nos activités. En interne il est nécessaire de revoir l'organisation selon les projets et donc réaffecter des personnes où cela est nécessaire.

D. Deren dit qu'il faut trouver rapidement une solution en interne pour le poste « action culturelle » afin de redonner au service ce qui était existant.

JN. Richard annonce qu'une réflexion a été menée sur une réorganisation possible des missions de l'administration avec un travail sur des fiches de poste laissant davantage de place à la polyvalence (cf. annexe).

ML. Cheminade ajoute également qu'il faut activer autant que possible la mobilité interne.

AC. Samson complète en disant que, selon les situations personnelles, il faut accompagner les changements d'affectation, les reclassements.

COPIL Communication

Mercredi 25 novembre 2020

Présents : Véronique Abelin-Drapron, Suzy Belaud, Maelaig Cévaër, Philippe Collonge, Dominique Deren, Martine Dubois, Alice Laine et Jean-Nicolas Richard

En préambule, V. Abelin-Drapron demande de la prudence sur le projet de transfert à la CDA. Il faut travailler de concert avec les élus intercommunautaires.

D. Deren dit que ML. Cheminade a déjà évoqué le fait que ce projet était régulièrement abordé en réunion des Maires.

V. Abelin-Drapron répond qu'effectivement la réflexion est amorcée mais qu'il faut faire attention à la manière d'aborder ce sujet délicat.

JN. Richard revient donc sur l'importance de travailler sur le contenu du projet de territoire et sur des outils de médiation et de communication pour que les élus de l'Agglomération adhèrent à ce projet.

Constats :

Supports existants / Communication externe

S. Belaud souhaite ajouter aux supports de communication externe cités, la page Facebook de la Ville et le relais fait sur l'application « City Saintes » en fonction des activités.

Les vidéos sont très positives notamment sur la page dédiée au Portes Ouvertes Virtuelles. Cela a participé à la bonne santé de l'établissement qui a « gagné » 50 élèves alors qu'au niveau départemental l'ensemble des conservatoires et écoles de musique cumulent une perte de 600 élèves.

Supports existants / Communication interne et externe

La plaquette « Mécènes en chœur » est un bon outil mais il y a eu très peu de communication. Nécessité de réfléchir et mettre en œuvre un plan de communication sur ce point.

S. Belaud ajoute que les vidéos sont très demandées par le public. Le service Communication pourrait venir en renfort budgétaire en 2021 pour la création de vidéos. Les vidéos drainent des partages et des adhésions à la page Facebook et donc favorisent la notoriété.

JN. Richard informe que les vidéos ont également été transformées en outils pédagogiques. Elles ont été transmises aux partenaires et à l'Éducation Nationale en tant que vecteur d'éducation artistique.

L'affichage urbain a un fort impact pour la Saison Professionnelle et les dates importantes.

L'agenda culturel permet un croisement des publics des différentes structures DAC.

Axes forts du projet à venir :

De manière générale, la communication est la première vitrine, il est donc important d'informer sur les services proposés par le conservatoire. C'est pourquoi il est demandé de relancer un document de présentation de la structure.

V. Abelin-Drapron souhaite que la cible potentielle soit revue, cet outil n'est pas compliqué à mettre en place rapidement.

JN. Richard précise que ce document de présentation permet de lever des barrières et améliore l'image du conservatoire, cela montre que l'enseignement proposé n'est pas élitiste avec des tarifs adaptés.

V. Abelin-Drapron ajoute qu'effectivement une plaquette de présentation et des vidéos attirent le public et valorise les enseignements. Des vidéos live à

propos de l'actualité du conservatoire pourraient être faites, il faudrait peut-être prévoir un petit budget pour 2021.

JN. Richard propose d'aller au-delà de vidéo de concerts avec des vidéos du « off » : extraits de répétitions, rencontre avec un compositeur, une masterclass, les coulisses du concert... La communication du conservatoire a plusieurs cibles. Elle est différente si on s'adresse aux familles des élèves ou au grand public. Il faut être bon sur les deux.

V. Abelin-Drapron résume que les besoins sont à affiner :

- information
- promotion
- outils de travail

Il faut voir également si cela peut être mutualisé avec les autres services de la DAC ou non. Elle demande si dans le contexte actuel le besoin se porte davantage sur les outils pédagogiques.

JN. Richard acquiesce et ajoute la recherche de nouveaux publics. Il est important d'améliorer le retour sur investissement en faisant des actions culturelles, même virtuelles.

V. Abelin-Drapron dit que le diagnostic qui vient d'être réalisé par le service Communication pour les services DAC est à affiner. La question des sites est à exploiter. L'utilisation du pôle Saint-Exupéry et comment le conservatoire s'y développe est un axe de communication intéressant.

P. Collonge attire l'attention sur le fait que la capacité d'accueil des élèves est à son maximum. Selon lui, la priorité doit plus être la fidélisation des pratiquants que la communication pour développer le conservatoire. Il faut cibler les objectifs du numérique.

JN. Richard dit que certes le conservatoire est au maximum pour l'accueil des élèves toutefois, il est possible de toucher plus de public pour les concerts notamment s'ils sont plus délocalisés.

P. Collonge pense que si on fait plus de concerts sur la CDA il ne faut pas attirer trop puis créer des frustrations si les classes instruments n'ont plus de place.

V. Abelin-Drapron suggère donc d'orienter les outils numériques vers les mécènes dans un 1^{er} temps même si la situation n'est pas idéale.

JN. Richard complète que l'action culturelle et l'éducation artistique à l'échelle de la CDA permettrait une attractivité du territoire. De plus, l'action culturelle est une obligation pédagogique, donc il est souhaitable que le plus de monde possible y ait accès.

P. Collonge ajoute qu'une fois le Projet d'Établissement établi, il sera possible de travailler de manière précise sur la présentation du projet de transfert vers la CDA.

V. Abelin-Drapron dit qu'il reste encore la question des outils pédagogiques. Elle demande si ce sont des besoins communs avec les autres services DAC.

JN. Richard répond que tous les services ont des besoins à ce niveau mais qu'ils ne sont pas tous identiques.

S. Belaud ajoute que c'est un point à travailler. Les besoins sont certes différents mais une partie pourrait être mutualisée. L'offre à Saintes est importante, il faudrait 4 entrées différentes sur un même site internet dédié à la Culture, tel une extension du site internet général de la Ville.

V. Abelin-Drapron repère donc 3 axes de communication à développer :

- identification (signalétique, plaquette de présentation) et fidélisation – temps forts
- outils pédagogiques – à mutualiser en partie avec les autres services DAC
- promotion et communication auprès des mécènes, CDA – valorisation mais attention à la jauge d'accueil possible.

Elle demande également si les musiques actuelles et l'espace Saint-Eutrope sont concernés par ce projet.

JN. Richard répond que l'espace Saint-Eutrope n'est pas un équipement d'enseignement donc il n'est pas à proprement parlé intégré dans le Projet d'Établissement. Toutefois, il participe à différents projets du conservatoire et il est une source de sensibilisation. De plus, l'intégration des musiques

actuelles directement dans les enseignements des conservatoires est une demande du Ministère de la Culture. C'est pour cette raison qu'il est proposé dans le Projet d'Établissement la création d'un 2^{ème} niveau de l'atelier musiques actuelles ainsi que la création d'un poste de coordinateur musiques actuelles pour faire un meilleur lien avec les associations saintaises.

JN. Richard conclut en disant que la communication sur la valorisation et la diversification du conservatoire est importante car le conservatoire n'est plus élitiste mais on se rend compte qu'il est toujours exclu pour des raisons culturelles ou d'image. L'attente de l'équipe pédagogique est de donner une image de ce qui se fait en vrai.

COPIL locaux et parc instrumental

Mardi 1^{er} décembre 2020

Présents : Ludovic Bougouin, Véronique Cambon, Marie-Line Cheminade, Philippe Collonge, Dominique Deren, Martine Dubois, Cyrille Gauttier, Valérie Gauttier, Alicia Hénaux, Ludovic Labrousse, Franck Pollet, Jean-Nicolas Richard, Joël Terrien, Charlotte Toussaint et Jonathan Traver

En introduction, JN. Richard fait le point sur la rédaction du Projet d'établissement 2021-2026 en rappelant qu'il s'agit d'une obligation de l'état et qu'il est élaboré par l'équipe du conservatoire à partir de différents documents tels que les compte rendus de réunions de travail thématiques et l'enquête réalisée auprès des usagers.

A partir du plan de la ville sur lequel figurent les 10 lieux où se déroulent les activités du conservatoire, il est très facile de comprendre les difficultés de transport et d'organisation pour les parents d'élèves. JN Richard insiste aussi sur le fait que cette dispersion des locaux empêche toute transversalité entre les différentes disciplines. Il explique que le pôle Saint-Exupéry permettrait de regrouper les pratiques musicales collectives et la danse et que l'implantation de ce site dans un quartier sensible serait un atout supplémentaire pour le rayonnement et l'image du conservatoire.

Le projet du pôle Saint-Exupéry doit être revu afin d'y intégrer les projets de la nouvelle équipe municipale.

Pour terminer cette présentation, JN Richard fait remarquer qu'une démarche éco-responsable plus prononcée que sur le dernier projet d'établissement, est à souligner avec l'informatisation, et l'aménagement de locaux à vélo sécurisés permettent les déplacements doux du personnel ou des élèves.

Place à l'échange :

ML. Cheminade demande à ce que le groupe de travail soit mis en place au plus vite pour redéfinir le projet du pôle Saint-Exupéry.

D. Deren est d'accord mais insiste sur le fait qu'actuellement la phase 1 des travaux pose problème. Elle comprend que le chantier ait été stoppé pendant le premier confinement mais pense que les travaux entrepris doivent être terminés dans les meilleurs délais pour une utilisation convenable des pièces.

Franck Pollet explique que les travaux ont été réalisés en régie et stoppés à l'arrivée de la nouvelle municipalité.

Il ajoute que le coût de la 1^{ère} phase était estimé à 230 000 € et que 25 000 € ont été dépensés actuellement.

L. Labrousse précise que les élèves du conservatoire sont baladés d'un site d'apprentissage à l'autre, que cette situation perdure et n'est pas du tout satisfaisante. Il espère une reprise rapide de la 1^{ère} phase des travaux.

ML. Cheminade réaffirme qu'il est urgent de constituer un groupe de travail pour établir un plan pluriannuel d'aménagement du pôle pouvant être inscrit dans le budget.

L. Labrousse dit comprendre ces contraintes mais attire l'attention sur les risques en matière de sécurité d'occuper des locaux en cours de travaux.

V. Cambon souhaite ne pas déconstruire ce qui a été bien pensé et réfléchi et se dit très intéressée par une visite du pôle en y associant les parents d'élèves.

J. Terrien annonce avoir une visite technique des locaux occupés par les associations à l'Espace Saint-Eutrope avec Franck Pollet.

JN. Richard va proposer rapidement un créneau pour une visite collective.

P. Collonge évoque le déplacement de la Mission Locale sur le pôle Saint-Exupéry. Le conservatoire pourrait alors récupérer des salles occupées actuellement par la Mission Locale de l'Espace Saint-Eutrope et répondre ainsi, dans un premier temps aux différentes problématiques des associations hébergées.

- L. Labrousse demande si, dans le projet global, les cours de danse seront transférés pôle Saint-Exupéry.
- JN. Richard confirme que ce regroupement était prévu dans le projet initial. Les cours ayant actuellement lieu à la chapelle Chavagne seront, dans la phase 2 du projet, déplacés dans le bâtiment A de Saint-Exupéry. La phase 3 prévoit la construction d'une salle de danse sur le site.
- P. Collonge précise que les phases 2 et 3 engagent un plus grand nombre d'interlocuteurs. Le projet sera à approfondir, par contre la réalisation de la phase 1 est elle une urgence.
- F. Pollet informe que les travaux de la phase 1 sont bien inscrits au budget 2021.
- JN. Richard explique le projet de mutualisation des salles équipées du pôle Saint-Exupéry avec la Rockschool, les ASMA, en complément avec des nouveaux locaux sur le site de Saint Eutrope, mais aussi avec l'OHVS. Cette association est tout à fait d'accord avec ce projet. Il s'agit en fait de mutualiser le lieu mais aussi les instruments de l'orchestre avec les orchestres d'harmonie du conservatoire. Cette action étant bénéfique pour chaque formation. Ce projet permet aussi de libérer la salle Camélia, très sollicitée par ailleurs et qui nécessite la mise en œuvre de travaux si on souhaite y maintenir le stockage actuel.
- J. Terrien dit ne pas maîtriser ces différents transferts et souhaite être informé.
- JN. Richard lui affirme être à sa disposition pour lui présenter et lui fournir les dossiers.
- P. Collonge explique qu'il s'agit d'un véritable jeu des chaises musicales afin d'organiser harmonieusement l'ensemble des demandes du conservatoire mais aussi des autres associations concernées.
- V. Gauthier souhaite récapituler les doléances des parents d'élèves qu'elle a recueillies :

- le manque d'accessibilité aux 2^e et 3^e étage du bâtiment conventuel de l'Abbaye-aux-Dames,
- les nombreuses infiltrations d'eau dans les différentes salles de cours sur ce même lieu,
- l'impatience de voir les travaux du pôle Saint-Exupéry se poursuivre rapidement pour offrir un environnement d'études sécurisé et agréable aux élèves. Les parents notent également le manque trop important de transversalité entre la musique et la danse, problèmes qui pourraient être résolus avec l'aménagement du pôle.
- L. Bougouin souhaite insister sur le bénéfice de délocaliser les activités du conservatoire sur un autre quartier de la ville. Il s'agit d'une richesse pour le quartier et d'une ouverture d'esprit pour les élèves.
- Puis il attire l'attention sur le fait que 300 à 350 élèves prendront leurs cours de musique au pôle Saint-Exupéry. Le stationnement des automobiles des parents accompagnateurs doit être pris en compte.
- P. Collonge lui répond qu'il existe un parking suffisant à proximité, seule une signalétique devra être mise en place.
- C. Gauthier expose les conditions de travail d'orchestre très difficiles rencontrées depuis la fermeture de l'école Eugène Pelletan : absence de grande salle pour déployer l'orchestre et de petites salles pour un travail par pupitre, difficulté de transports très fréquents du parc instrumental ; de plus, la salle du Camélia est non sécurisée pour la sortie des élèves malgré un aménagement du trottoir réalisé récemment.
- Le projet d'aménagement du pôle Saint-Exupéry apporterait une véritable amélioration au travail d'orchestre, réalisé depuis quelques années dans des conditions non satisfaisantes.
- C. Toussaint confirme que ce site serait vraiment un lieu propice au travail de groupes.
- JN. Richard évoque l'enquête aux usagers à propos des difficultés des parents d'élèves danseurs qui se sentent très isolés, les locaux actuels ne permettant aucune transversalité.

F. Pollet explique la position de la Ville par rapport à la mise en conformité des bâtiments municipaux : le lissage a été étalé sur 9 ans à partir de 2015 et l'accessibilité du bâtiment conventuel de l'Abbaye-aux-Dames est prévue pour 2022. D'autre part, une intervention d'urgence sur les points d'entrée d'eau dans le bâtiment va se dérouler en décembre 2020.

JN. Richard présente les constats fait à propos du parc instrumental. Puis il cite l'APPEC du conservatoire de Rochefort qui prend en charge la gestion (location aux élèves) du parc instrumental pouvant ainsi aller chercher des subventions non atteignables par le conservatoire.

V. Gauthier est favorable à cette idée mais déplore le manque de parents adhérents à l'APPEC avec qui monter ce projet pour les instruments concernés.

JN. Richard a élaboré un plan pluriannuel sur le parc instrumental qui sera présenté aux élus et annexé au projet d'établissement.

COPIL Financement et enjeux territoriaux

Mardi 15 décembre 2020

Présents : Véronique Cambon, Philippe Collonge, Gégory Demazoin, Dominique Deren, Alexandre Grenot, Alice Laine, Monique Lestable, Jean-Nicolas Richard et Charlotte Toussaint

Enjeux territoriaux :

4 missions et axes de rayonnement :

- Enseignement : compliqué à élargir actuellement en CDA, le conservatoire refuse déjà des élèves à chaque rentrée
- Éducation artistique : plus facilement mis en œuvre par le biais du recrutement d'un musicien intervenant
- Diffusion : consigne de la nouvelle équipe municipale d'ouvrir aux écoles de la CDA les concerts scolaires et possibilité de délocaliser des concerts (selon les salles disponibles)
- Travail en réseau avec les structures associatives implantées en CDA : notamment les écoles associatives de Saint Georges des Coteaux ou de Saint Savinien (hors CDA mais proche)

M. Lestable souhaite revenir sur l'éducation artistique. Elle informe que la convention avec la DRAC se termine en juillet 2021. Il y aura une rencontre au printemps pour faire un point sur les projets à financer ou non, et le souhait est d'axer les projets sur la jeunesse.

V. Cambon demande si les maires de la CDA sont sondés sur leur envie.

A. Grenot dit qu'avec les antécédents du mandat précédent, jusqu'à présent il y avait une levée de bouclier systématique. Désormais, c'est un meilleur contexte, toutefois un transfert de compétence pour la culture sera plutôt

long. Si on a cette démarche pour la culture, il faudra avoir la même pour le sport. Le délai pour un tel transfert est d'un mandat complet, au minimum. Si la démarche aboutie, il faudra pouvoir faire des cours dans les différentes communes de la CDA.

P. Collonge répond qu'aujourd'hui ce serait compliqué car il y a peu d'élèves dans chaque commune.

JN. Richard ajoute qu'il est possible de réfléchir à des pôles par secteur géographique avec 2 ou 3 lieux pour des instruments qui fédèrent mais il rappelle que multiplier les lieux c'est aussi multiplier les investissements. Il propose d'intervenir plutôt sur le volet éducation artistique et diffusion pour amener le conservatoire dans les communes de la CDA.

Perspectives

Le projet d'établissement tend à faire rayonner le Conservatoire à l'échelle intercommunale avec l'accueil d'élèves du bassin de vie et la programmation d'actions de médiation, d'éducation artistique et de diffusion sur un territoire élargi. Il est pour cela indispensable de travailler sur la **construction d'un projet culturel et éducatif de territoire** élaboré avec l'agglomération et les différents acteurs culturels afin d'envisager, à terme, un transfert de compétences réussi.

Dans un premier temps, cela pourrait passer par un cofinancement Ville de Saintes / CDA.

A. Grenot fait savoir que les maires n'ont pas, à sa connaissance, de retours de leurs habitants sur les tarifs trop élevés, ni sur leur volonté d'intégrer le conservatoire. Ils pourraient faire un sondage via les lettres municipales.
 JN. Richard répond que les remarques ne vont peut-être pas jusqu'aux maires de communes mais le secrétariat lui les reçoit, surtout quand les familles sont inscrites depuis des années et qu'elles ont connu la hausse. On pourrait faire un sondage avant, mais aussi après deux années d'actions culturelles mises en place, comme au Douhet. La présence d'un

conservatoire sur le territoire ne se voit pas que sur l'enseignement proposé à certains mais surtout sur le cadre de vie proposé à tous.

Fréquentation des concerts

La majorité est un public captif (parents) mais il y a de plus en plus de personnes « extérieures » notamment lors du concert du Nouvel An ou les spectacles de fin d'année.

Les « Découvre ton Conservatoire » et concerts scolaires ont été ouverts aux écoles de la CDA cette année.

M. Lestable fait savoir que dans ce cadre la CDA finance les transports aux écoles hors Saintes.

G. Demazoin informe que la le biais du contrat de Ville il est possible d'accéder à des financements sur appel à projet annuel concernant des actions sur le quartier Boiffiers-Bellevue. Il s'agit toutefois d'un financement non pérenne mais à renouveler chaque année. Il y aurait une opportunité avec l'implantation du conservatoire sur le site de Saint-Expéry.

JN. Richard répond qu'il a le projet de faire la demande pour des actions ponctuelles.

M. Lestable dit que le budget du service Enfance-jeunesse est finalisé et que les contributions ne seront faites que aux projets de circonscription. Les ATP sont en attente de validation budgétaire mais le cadre est très contraignant.

JN. Richard demande si, dans le cadre du prochain PEAC, un financement sera possible pour le recrutement d'un musicien intervenant.

Pour M. Lestable c'est une piste à creuser. Toutefois, le financement ne viendra pas directement de la CDA.

G. Demazoin ajoute que la DRAC finance à hauteur de 50%, avec un maximum de 20 000 €.

V. Cambon dit que le secteur « jeunesse » est à travailler avec la CDA et que le partenariat avec le conservatoire paraît évident malgré les contraintes budgétaires lourdes.

A. Grenot est personnellement convaincu que le conservatoire doit se développer à l'échelle intercommunale, tout comme le sport mais que pour le moment le contexte ne s'y prête pas. Selon lui, la CDA semble trop jeune car les sommes en jeu sont trop importantes pour certaines petites communes qui ont une autre philosophie. Peut-être que d'ici la fin du mandat, cela changera.

JN. Richard dit qu'il est conscient que ces changements prennent du temps.

A. Grenot ajoute que ce n'est qu'un début et que les remontées d'information par la population sont très importantes pour les maires.

P. Collonge conclut en disant que cela n'empêche pas dans un premier temps de commencer des actions ciblées avec les maires des communes convaincues.

JN. Richard revient également sur l'expérience Chant'école. L'action a été mise en place par le service Enfance/Jeunesse à cette époque de la Ville de Saintes. Il y a eu le transfert de la compétence à la CDA mais pour le moment le financement (environ 60 000 €) n'est assuré que par la Ville.

M. Lestable dit que le financement de tout le projet par la CDA n'est pas faisable.

JN. Richard argumente donc que le recrutement d'un musicien intervenant semble plus logique car il intervient sur des projets courts, moins ambitieux que les objectifs de Chant'école (équivalent de la validation d'un 1^{er} cycle de FM) mais sur beaucoup plus d'écoles du territoire.

G. Demazoin pense que des actions ponctuelles peuvent permettre l'ouverture et de donner une image plus accessible au conservatoire.

A. Grenot est d'accord sur ce changement de vision élitiste mais il y a peut-être également un manque d'information, certaines familles ne savent peut-être pas qu'il existe un conservatoire à Saintes.

Financement :

Le financement est assuré par la Ville de Saintes, avec une participation de la commune de Chaniers (seule commune conventionnée à ce jour), le soutien du Conseil Départemental (30€ par élève de moins de 16 ans, y compris pour le dispositif Chant'école) et de la DRAC (en 2019 et 2020, avec une aide majorée en 2020 pour accompagner le développement des musiques actuelles).

A. Grenot demande quel montant représente la subvention du Conseil Départemental et s'il existe des aides exceptionnelles du Département.

JN. Richard répond que chaque année le Conseil Départemental vers un peu moins de 23 000 €. Le conservatoire de Saintes ne bénéficie que de peu d'aides, la majorité des dispositifs étant réservés aux structures associatives.

Concernant le mécénat, une plaquette dédiée a été éditée mais la stratégie de communication reste à mettre en œuvre.

Concernant la possible contribution des écoles (coopératives scolaires) pour leurs participations aux différentes actions, M. Lestable informe que la CDA verse aux écoles 9 € par élève au titre des actions pédagogiques.

Pour ce qui est de rendre les manifestations du conservatoire payantes, D. Deren désapprouve également car cela donnerait une mauvaise image et pour les parents c'est une récompense de voir leurs enfants sur scène.

C. tousaint demande s'il serait possible de mettre en place un « chapeau » à l'entrée.

JN. Richard répond que cela n'était pas possible légalement à ce jour mais que le service des finances doit travailler sur la question afin de le rendre réalisable à l'avenir.